

SCoT

AUTAN - COCAGNE

Rapport de présentation

Diagnostic

Pièce

1-2



Table des matières

Le contexte territorial	6
Partie 1 : Une armature territoriale diversifiée, structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser	11
1. Une inégale répartition de la population couplée à une restructuration des ménages.....	12
1.1. Un espace sud tarnais en panne de croissance et inégalement peuplé	12
Une augmentation de la population	12
Une forte concentration de la population au sein des centres-urbains du territoire	13
...Induisant des densités plus ou moins fortes	14
1.2. Une déprise démographique en pleine progression.....	15
Un territoire à deux vitesses : de la vallée du Thoré à la plaine du Lauragais en perte de population, aux pôles dynamiques du Castrais.....	15
Des flux de migrations résidentielles principalement concentrés dans la plaine de Castres	18
1.3. Une typologie des ménages en recomposition	19
Un vieillissement généralisé, ponctué de quelques contrastes territoriaux	19
Une composition des ménages prédominée par les familles, malgré une tendance à la diminution de la taille des ménages.....	21
Des inégalités économiques prégnantes	23
Ce que l'on retient.....	24
Atouts- Opportunités.....	24
Faiblesses- Menaces	24
Enjeux	24
2. Un habitat à repenser pour répondre aux besoins de la population	25
2.1. un territoire marqué par la vacance / habitat et les résidences secondaires.....	25
Une vacance du logement conséquente au niveau des principaux pôles et bourgs du territoire	25
Des résidences secondaires principalement implantées en dehors des pôles, dans la vallée du Thoré, les plaines du Sor et du Lauragais	26
2.2. Un habitat à adapter aux revenus des ménages	27

Des ménages plus ou moins touchés par la précarité énergétique du logement, dans la vallée du Thoré et les pôles urbains	27
Un léger retard au niveau de la production de logements sociaux et une offre à adapter	28
2.3. Des efforts à poursuivre dans l'amélioration des conditions de logement	30
Une diversité des politiques contractuelles de l'habitat dans le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne	30
Des prix de l'immobilier variables selon la localisation et un territoire qui est encore « autonome » / dynamiques de la métropole toulousaine.	35
Ce que l'on retient	39
Atouts- Opportunités	39
Faiblesses- Menaces	39
Enjeux	39
3. Des mobilités conditionnées par un contexte local bien spécifique	40
3.1. Mobilités et déplacements : généralités	40
Des mobilités dispersées induites par une structure « multipolaire »	40
Un maillage de communes où il faut favoriser les usages de proximité	41
3.2. Mobilités et déplacements : approches thématiques	42
Des mobilités diffuses	42
Des déplacements domicile-travail singuliers au territoire	42
Une concentration autour des pôles de Castres et Mazamet	43
Un maillage routier dense	44
Un territoire de convergence	44
Des trafics Poids-Lourds clairement identifiés	46
L'usage de la voiture jusqu'au point d'arrivée	46
Le réseau ferroviaire régional	49
Quels enjeux / gares ?	50
Des transports collectifs présents	51
Le réseau urbain de transport en commun : Libellus	52

Un territoire adapté pour les modes doux	53
L'aéroport de Castres	54
L'arrivée de l'autoroute Castres-Toulouse	55
Les enjeux :	57
4. Les services à la population : suffisants ! fragiles ?	58
4.1. Constats généraux	58
L'armature des services de proximité* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne	58
L'armature des services intermédiaires* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne	59
L'armature des services supérieurs* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne	60
4.2. Des fragilités dans certains secteurs ?	62
Les maisons de santé : un enjeu d'accès au soin et d'équilibre territorial	62
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	63
La sous-représentation des équipements culturels	64
4.3. Un pôle d'enseignement supérieur en développement	65
Une offre de formation diversifiée et concentrée à Castres	65
4.4. desserte numérique	67
Un accès au très haut débit à améliorer	67
Les enjeux :	68
Une armature territoriale à adapter ?	69
Partie 2 : Un territoire partageant des dynamiques économiques diversifiées, pilier de son attractivité	71
1. le contexte économique local	72
1.1. l'enjeu d'une stratégie économique cohérente	72
1.2. Une économie atypique dans sa structure : sphère productive / sphère présentielle	73
Un taux d'emploi local remarquable mais un taux de chômage encore élevé.	74
1.4. l'offre en zone d'activités	75

Une empreinte forte de l'économie sur le territoire.....	75
Une diversité des filières.....	76
2. les autres ressources locales	77
2.1. Un potentiel touristique à valoriser	77
Un secteur touristique départemental en expansion	77
Les atouts du territoire d'Autan et de Cocagne.....	78
Une volonté d'investir dans le développement du secteur touristique local, notamment dans la Communauté d'Agglomération.....	81
2.2. Agriculture et sylviculture.....	82
Des orientations technico-économiques principalement tournées vers l'élevage.....	82
Un développement progressif de l'agriculture biologique	82
Un secteur économique conséquent pour le territoire	83
Des élevages encore très présents dans le paysage local.....	84
Une ressource forestière à valoriser	85
Une gestion de forêts majoritairement privée	86
Partie 3 : Un développement de l'habitat (et des activités) consommateur d'espace et générateur de flux.....	87
Étude de la consommation foncière 2011-2021- les données du portail de l'artificialisation des sols.....	88
Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021.....	89

Le contexte territorial

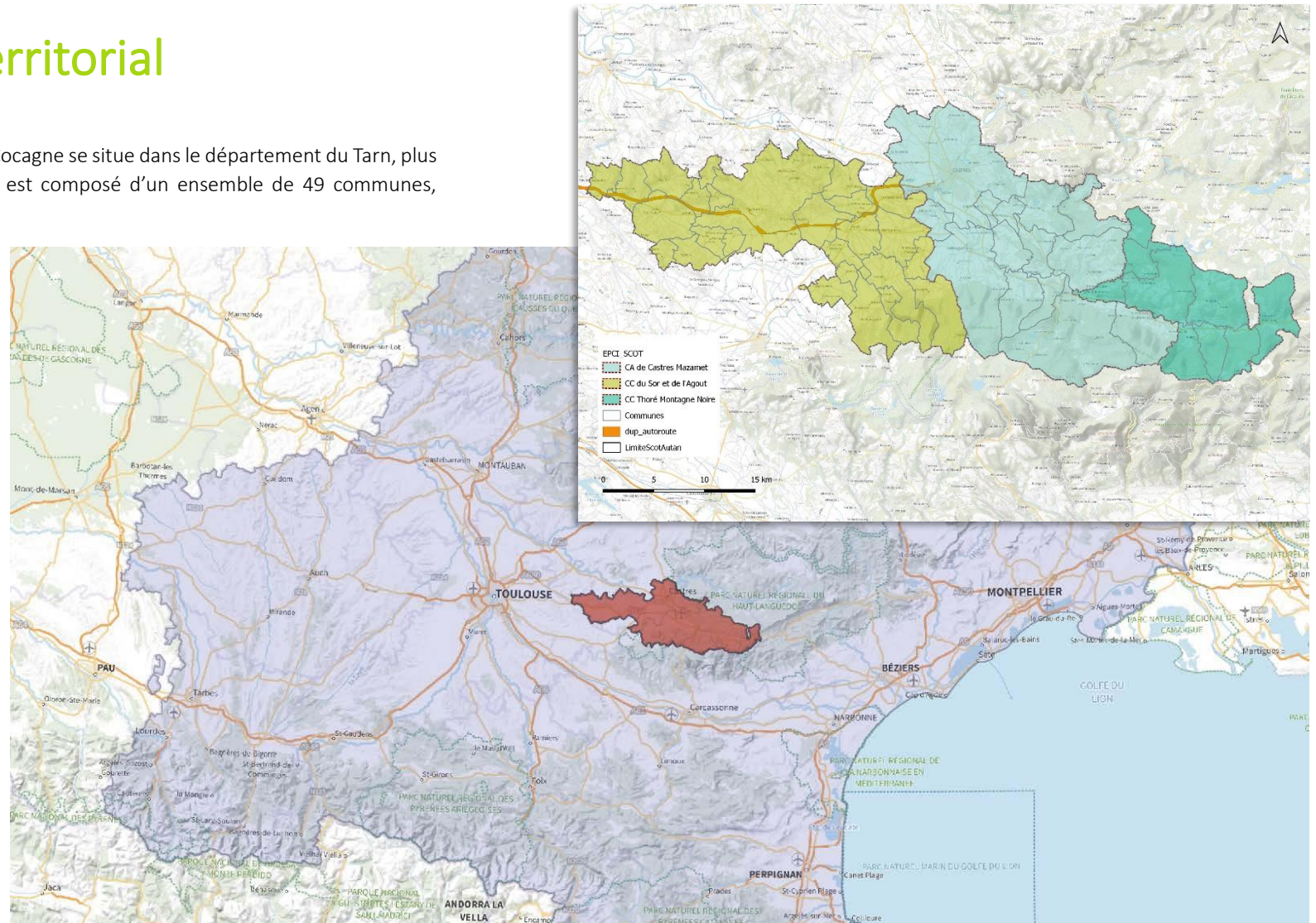
Le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne se situe dans le département du Tarn, plus précisément dans sa partie sud. Il est composé d'un ensemble de 49 communes, réparties dans trois EPCI différents :

- la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout : 26 communes
- la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet : 14 communes ;
- la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire : 9 communes.

Au cœur de la Région Occitanie, cet espace s'inscrit entre :

- l'aire d'attraction de la métropole toulousaine,
- des zones de montagne,
- des espaces ruraux et agricoles,
- ainsi que le bassin méditerranéen.

Ces interactions sont à prendre en compte, en tant que composantes du territoire.



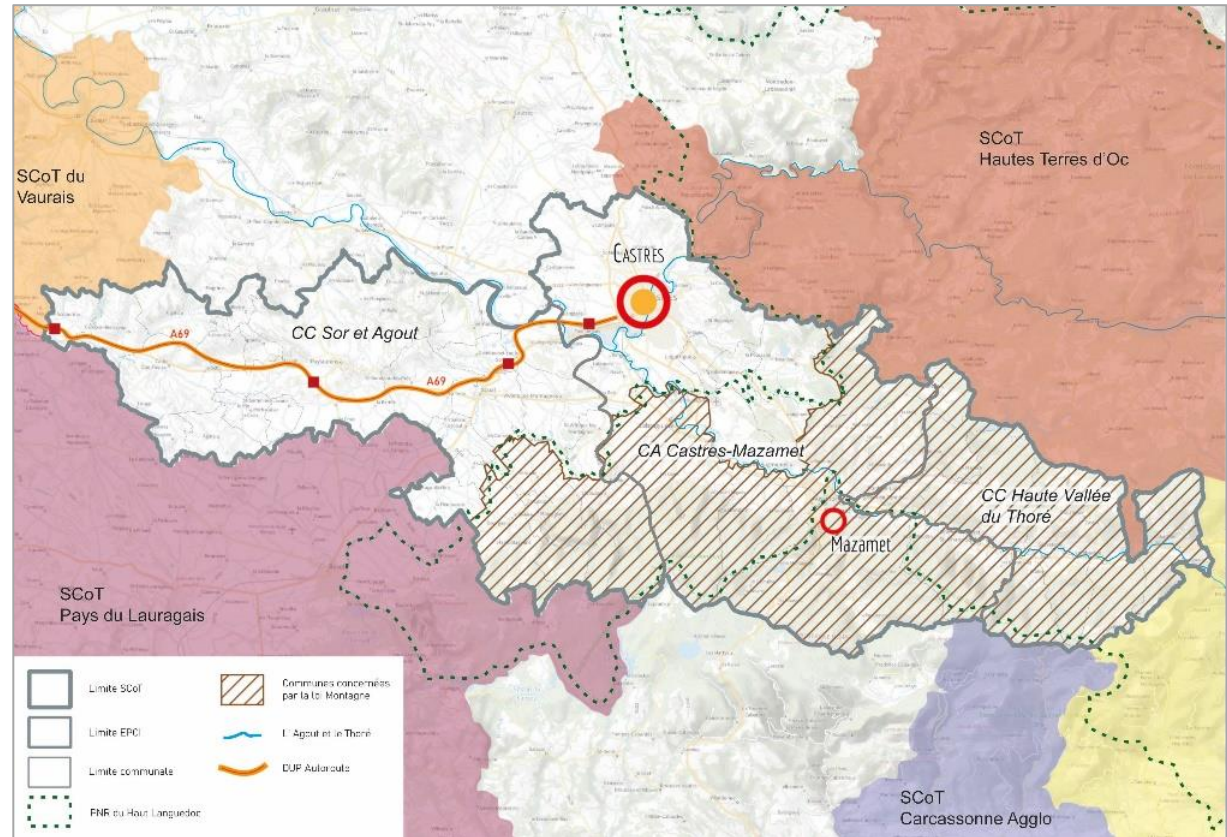
Le SCoT d'Autan et de Cocagne est limitrophe avec 4 autres SCoT :

- Le SCoT du Vaurais, autour de Lavaur ; (révision en cours)
- Le SCoT Pays du Lauragais, entre Revel et Castelnaudary ;
- Le SCoT Carcassonne Agglo, au sud de la Montagne Noire (révision en cours, approbation fin 2023)
- Le SCoT Hautes Terres d'Oc, qui s'étend sur le massif du Sidobre.

Outre ces premiers éléments de contexte, le **Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Languedoc** couvre une part importante du territoire, notamment au niveau de la CC Thoré Montagne Noire et de la CA de Castres-Mazamet. Entourées par la Montagne Noire et le Sidobre, la plupart de ces mêmes communes sont également soumises à la Loi Montagne de 1985.

La charte actuelle du PNR (2012-2024) a été prolongée par décret ministériel à 2027. L'élaboration de la prochaine charte (2027-2042) est en cours de préparation. La charte actuelle prévoyait déjà un objectif de réduction de 50% de la consommation des espaces naturels agricoles et forestier par rapport au dix dernières années. Elle encourage également un développement harmonieux et qualitatif de l'urbanisation (limiter le mitage, contenir l'enveloppe urbaine, ne pas empiéter sur les espaces de respiration, rénover les centre-bourg ...). La commune de Mazamet a exprimé sa volonté de rejoindre le périmètre du PNR pour la nouvelle charte à compter de 2027.

Le PNR a également engagé en 2021 l'élaboration d'un Plan Paysage de la Vallée du Thoré et de la Montagne Noire dont le plan d'actions devrait être validé fin 2023.



Cartographie du contexte territorial du SCoT d'Autan et de Cocagne
Source : INSEE - Réalisation : Cittànova

Castres, principale aire d'attraction :

Plusieurs aires d'attraction des villes¹ couvrent le territoire :

1. Une porte Ouest sous l'influence de l'aire de la métropole toulousaine
2. L'aire d'attraction de Castres, qui couvre une large moitié du territoire et déborde au nord des limites territoriales du SCoT
3. Mazamet, une aire d'attraction de proximité tournée vers l'Est et vers le territoire de la CC Thoré Montagne Noire
4. Puylaurens et Labastide-Rouairoux hors zone d'attraction des villes

La comparaison des aires d'attraction de 2020 avec les aires urbaines de 2010² met en avant quelques évolutions. (Cf. cartes page suivante) Premièrement, l'influence castraise apparaît comme plus importante, que ce soit dans le territoire du SCoT ou à l'extérieur. Le pôle de Mazamet quant à lui, aurait perdu un peu de son influence sur les communes de la Communauté d'Agglomération, pour se tourner à l'est vers Albine et les Saint-Amans. Enfin, l'aire d'attraction de la métropole toulousaine avance légèrement au sein du territoire, englobant ainsi Algans, Lacroisille ainsi qu'Aguts.

Cependant la comparaison a ses limites car L'INSEE en proposant une nouvelle typologie à partir de 2020 a également modifié les critères d'analyse pour faciliter les comparaisons à l'échelle européenne. Il s'agit toujours de mettre en évidence l'attractivité urbaine à travers les migrations domicile-travail, mais selon un seuil d'au moins 15 % des actifs travaillant dans le même pôle. Cette nouvelle approche a ainsi pour effets d'avoir des aires d'attraction qui englobent plus de communes rurales et d'écarter la notion de communes multipolarisées.

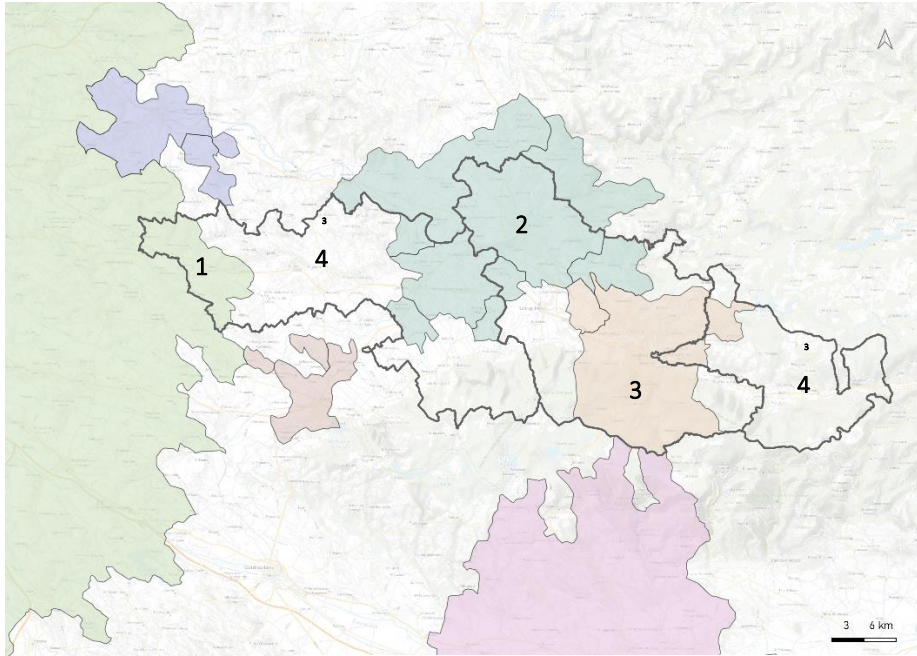
La lecture du contexte territorial du SCoT d'Autan et de Cocagne pose plusieurs questions :

- Comment conforter les aires d'attraction de Castres et Mazamet ? Organiser les mobilités de proximité ?
- Faut-il structurer et renforcer Puylaurens et Labastide-Rouairoux et/ou développer les liens avec les villes de Castres et Mazamet ?
- Comment limiter l'extension de l'aire d'attraction métropolitaine toulousaine ?

Un autre enjeu sera de coordonner les réflexions avec les objectifs du SCoT des Hautes Terres d'Oc (nord-est de Castres) et du PLUI de la CC du Lautrécois et du Pays de l'Agout (nord-ouest de Castres).

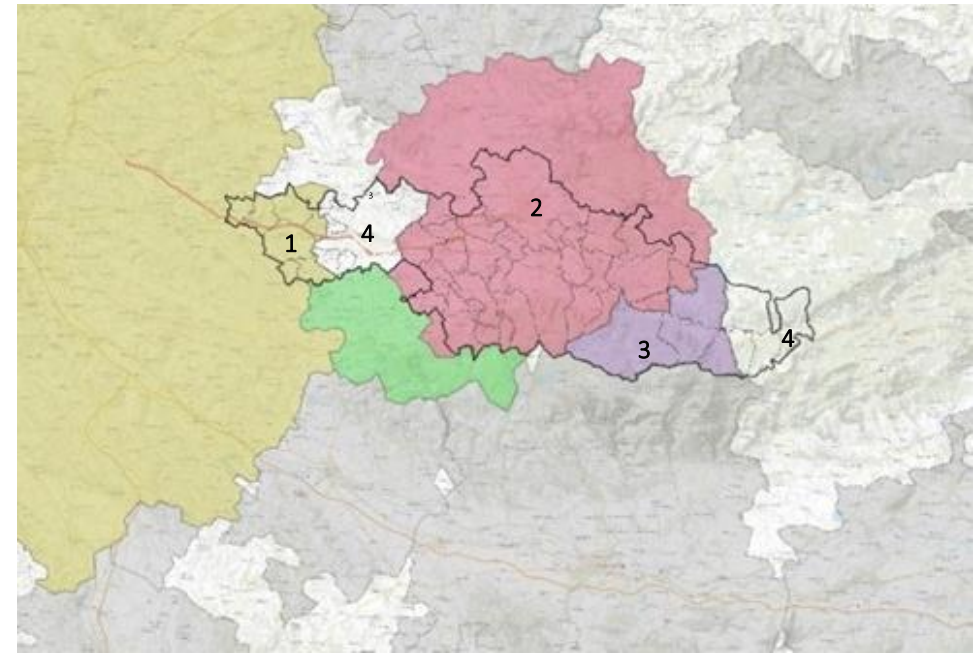
¹ L'aire d'attraction des villes définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

² Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci..



Cartographie des aires urbaines en 2010
Source : INSEE - Réalisation : Cittànova

² Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



Cartographie des aires d'attraction en 2020
Source : INSEE - Réalisation : Cittànova

¹ L'aire d'attraction des villes définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

1 CODEV et 5 Ateliers / A69

En parallèle de l'élaboration du SCoT, une gouvernance a été mise en place autour de l'autoroute A69 en cours de construction.

Elle inclue un Comité de développement Territorial (CODEV) coprésidé par le préfet du Tarn et le président du conseil départemental, et dont l'objet est de :

- Valoriser le sud du Tarn par le projet autoroutier
- Co-construire une stratégie d'aménagement durable du territoire à partir des opportunités induites

Il intègre 5 ateliers : mobilités, développement économique, urbanisme, transition agricole et cadre de vie. Animés selon la méthodologie de « l'Atelier des Territoires » Ils définiront des stratégies sectorielles, des fiches projets, plans d'investissement, guichets d'ingénierie, etc. à travers une feuille de route pour le développement du sud du Tarn.

Cette démarche prospective de valorisation du territoire vise à proposer aux acteurs locaux (État – Région - Département – EPCI et communes - Concessionnaire – Parlementaires - Organismes consulaires ...) d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations interterritoriales. Une équipe pluridisciplinaire d'appui accompagne le processus pour passer des constats, et parfois des blocages de départ, à des intentions de projet et des pistes d'action. Cette démarche menée sur 2023 est complémentaire au SCoT et nourrira les réflexions pour l'élaboration de celui-ci.

Partie 1 : Une armature territoriale diversifiée, structurante avec des centre-ville et centre bourg à redynamiser



1. Une inégale répartition de la population couplée à une restructuration des ménages

1.1. Un espace sud tarnais en panne de croissance et inégalement peuplé

Une augmentation de la population

Le territoire du SCoT Autan Cocagne, composé de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire, de la Communauté de Communes Sor et Agout ainsi que de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, concentre une part conséquente de la population départementale.

En 2020, on dénombrait 106 545 habitants au sein des trois EPCI, soit près d'un tiers des habitants du Tarn.

Le territoire présente une faible croissance démographique avec une évolution annuelle bien inférieure à celle du département. Elle est alimentée essentiellement par le solde migratoire qui vient atténuer les effets du solde naturel négatif.

Ces vingt dernières années sont donc marquées par cette absence de dynamisme démographique et un poids du vieillissement de la population qui s'accroît.

Depuis 20 ans, la croissance reste également essentiellement polarisée sur la moitié Ouest du territoire entre la métropole toulousaine et la zone d'emploi de Castres (CC du Sor et de l'Agout).

Le précédent SCoT ne couvrait pas cette partie Ouest du territoire et n'a pas permis d'enrayer le phénomène enclenché de périurbanisation autour de la ville de Castres et en particulier autour de l'axe principal RN 126.

SCoT Autan Cocagne - Evolution population 1999-2020												
	1999	2009	évolution 1999-2009 *	2014	évolution 2009-2014 *	2020	évolution 2014-2020 * en %	dont variation due au solde naturel	dont variation due au solde apparent des entrées sorties	évolution sur 20 ans *	évolution sur 20 ans	
CA Castres-Mazamet	79 878	79 712	-0,01	78 313	-0,4	78 503	0,0	-0,2	0,3	-0,08%	-1375	
CC du Sor et de l'Agout	18 878	21 401	1,3	22 626	1,1	22 985	0,3	-0,1	0,3	1,04%	4107	
CC Thoré-Montagne Noire	5 241	5 099	-0,3	5 076	-0,1	5 057	-0,1	-0,5	0,4	-0,17%	-184	
SCoT Autan Cocagne	103 997	106 212	0,24%	106 015	-0,04%	106 545	0,07%			0,12%	2 548	
Département du TARN	343 402	374 018	0,9	384 474	0,6	391 066	0,3	-0,2	0,5	0,66%	47664	
* taux de croissance annuel moyen en %												

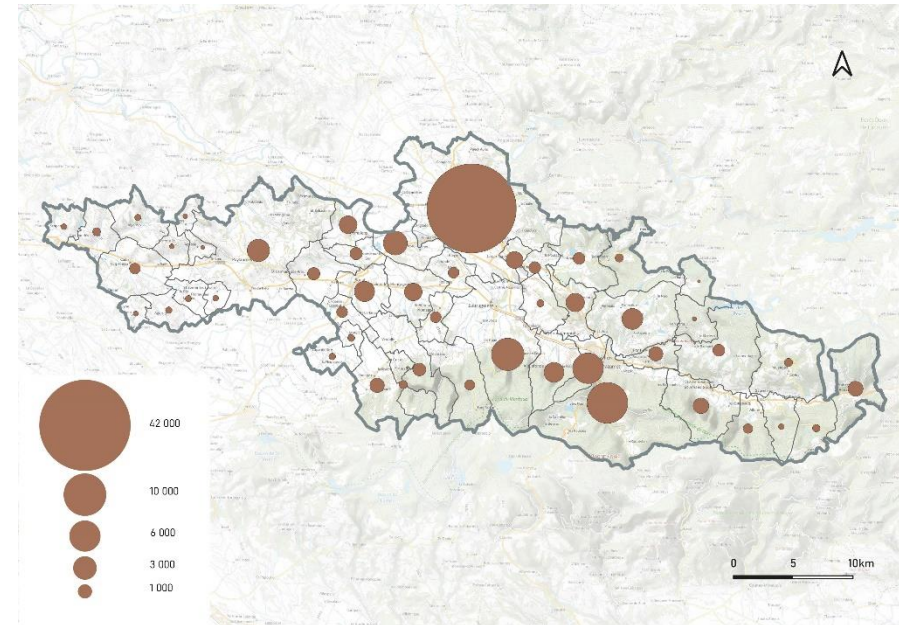
Une forte concentration de la population au sein des centres-urbains du territoire

Les différentes communes de l'aire d'étude sont peuplées de manière hétérogène. Près de la moitié de la population du SCoT d'Autan et de Cocagne est concentrée dans les principaux centres urbains, que représente Castres (42 394 habitants) et Mazamet-Aussillon (15 748 habitants).

Le phénomène de périurbanisation n'ayant pas épargné le territoire, les communes alentours à ces deux pôles urbains accueillent elles-aussi une part conséquente de la population locale. Plusieurs pôles démographiques se distinguent, tels que Labruguière, Saïx, Puylaurens, Soual, Aiguefonde, Sémalens ou encore Pont-de-Larn.

Plus l'on s'éloigne des polarités principales, plus le nombre d'habitants diminue. Les plaines du Sor et du Lauragais et la vallée du Thoré, respectivement à l'ouest et à l'est du territoire, disposent de communes rurales de faible densité. Quelques polarités démographiques locales sortent du lot, au milieu de ces communes parfois très faiblement peuplées (Labastide-Rouairoux, Cuq-Toulza, Saint-Amans-Soult-Saint-Amans-Valtoret).

Cette répartition de la population est également à mettre en lien avec l'urbanisation du territoire, soumise à des contraintes géographiques locales (Montagne Noire, Massif du Sidobre).



La population au dernier recensement
Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

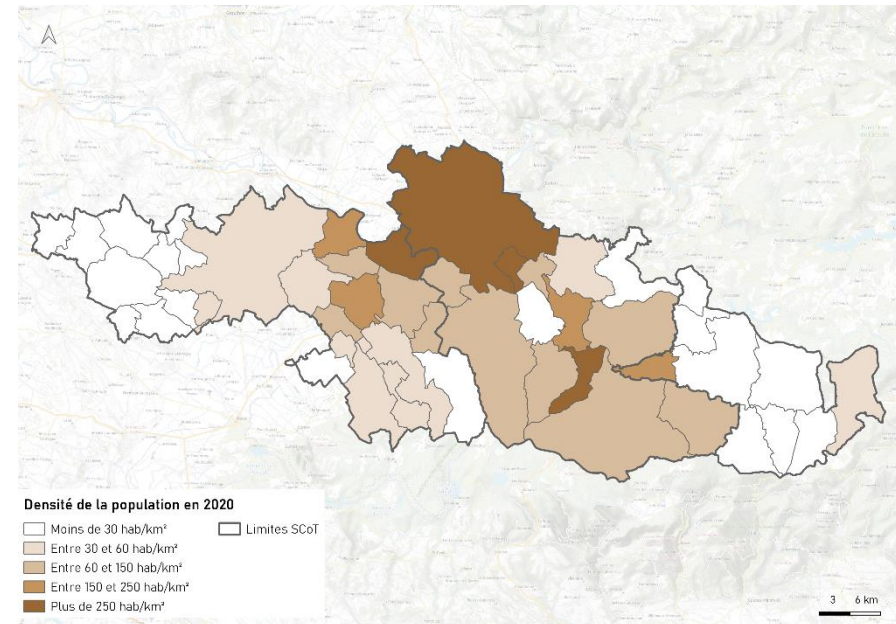
...Induisant des densités plus ou moins fortes

La densité de population corrèle avec la présence des pôles urbains plus ou moins importants. Il est intéressant de noter les fortes densités au niveau des communes à proximité immédiate des pôles (Soual, Valdurenque, Saïx, Bout-du-Pont-de-Larn, Sémalens, etc.), qui traduisent un phénomène de périurbanisation.

Au sein des espaces les moins peuplés que représentent la vallée du Thoré et la plaine du Lauragais, la densité de population est majoritairement inférieure à la moyenne tarnaise (67.9 hab./km²). Cette caractéristique est très présente à l'Est dans les communes de Le Rialet (7.5 hab./km²), Le Vintrou (8 hab./km²), Sauveterre (13.6 hab./km²), Rouairoux (13.4 hab./km²) et à l'ouest, commune d'Algans (13.4 hab./km²).

Il y a très peu d'évolution entre la densité de population de 2020 et celle de 2014, hormis pour certaines communes dont Saïx (248.9 hab/km² -> 263.2 hab/km²) et Aussillon (596.6 hab/km² -> 564.8 hab/km²). Si dans le cas de Saïx, cette augmentation s'inscrit dans une dynamique de périurbanisation, la diminution de la densité à Aussillon peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- une baisse de la population entre 2014 et 2020 ;
- l'opération de renouvellement urbain du quartier Falgalarié, où de nombreux logements collectifs ont été détruits et remplacés par de un habita moins dense, réduisant ainsi le nombre de logements dans la commune.



La densité de population (habitants au km²) en 2020

Source : INSEE 2020 - Réalisation : Cittànova

1.2. Une déprise démographique en pleine progression

Un territoire à deux vitesses : de la vallée du Thoré à la plaine du Lauragais en perte de population, aux pôles dynamiques du Castrais

La cartographie du taux d'évolution annuel de la population met en évidence des disparités territoriales entre les différentes communes. Entre 2014 et 2020, les communes les plus attractives en matière de population étaient principalement concentrées à l'ouest du pôle castrais, notamment au niveau des axes routiers N126 et D622. Parmi celles-ci, on peut citer Lescout (1.53%), Soual (1.09%), Cambounet-le-Sor (1.01%) ainsi que Saïx (0.94%). Bien que positif, le taux d'évolution annuel des communes de Castres, Labruguière, Navès, Viviers-lès-Montagnes, Lagarrigue, Cuq-Toulza reste assez modéré, celui-ci ne dépassant pas 0.50%.

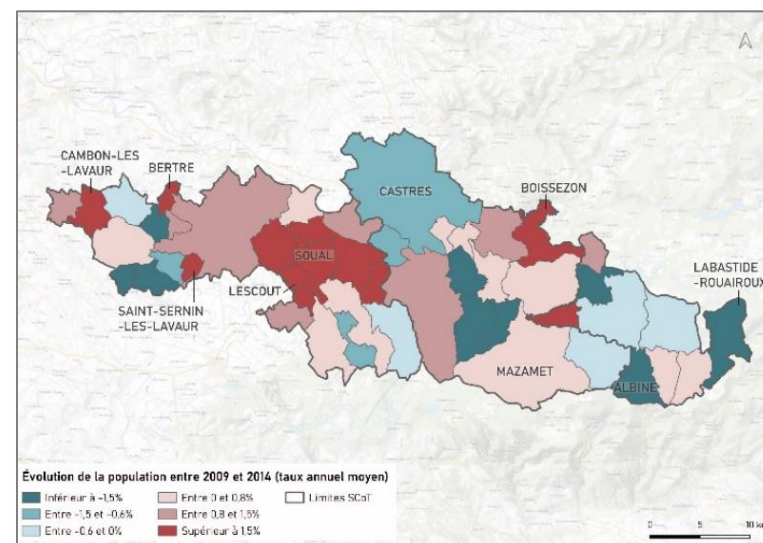
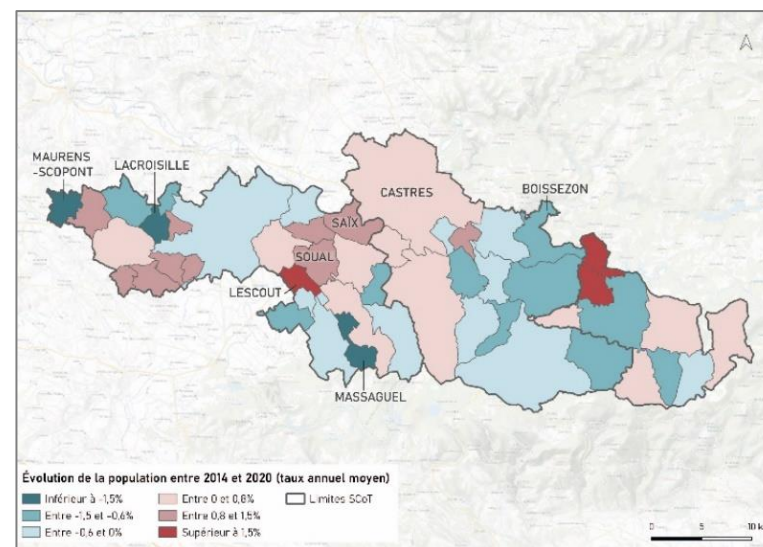
A contrario, les secteurs de la plaine du Lauragais et de la vallée du Thoré ont connu une baisse plus ou moins conséquente de leur population, entre 2014 et 2020. Cette tendance est observable aux alentours du pôle de Mazamet, mais aussi à Puylaurens, Maurens-Scopont, Algans et Lacroisille. Les cas les plus flagrants sont les communes de Maurens-Scopont (-3.46%), Massaguel (-2.61%), Lacroisille (-1.77%) et Boissezon (-1.34%).

La mise en perspective avec le taux d'évolution annuel de la population entre 2009 et 2014 révèle des changements conséquents au niveau de ces dynamiques. Si la centralité urbaine que représente **Castres** connaît récemment une croissance positive de son nombre d'habitants, la situation était totalement inversée quelques années auparavant. **Cette croissance se ressent dans le centre-ville (Iris INSEE), qui est passé de 2 513 habitants en 2013 à 2 893 habitants en 2019, soit un taux d'évolution de 2.52%.**

Aux abords de Castres, les pôles intermédiaires et de proximité identifiés apparaissent comme relativement dynamiques, notamment au niveau de Saïx, Cambounet-sur-le-Sor et Soual.

Cartographie des évolutions démographiques (2014-2020 et 2009-2014)

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova



Si l'évolution démographique est devenue négative à Sémalens, elle tend à diminuer à Saint-Germain-des-Prés et Viviers-lès-Montagnes. La croissance généralisée de ces polarités s'inscrit dans une tendance de périurbanisation, en bordure de l'Agglomération castraise.

Dans la plaine du Lauragais, les disparités entre les deux périodes sont encore plus flagrantes. À la fin des années 2010, le taux d'évolution des communes aux abords de la RN126 était relativement élevé, notamment à Berte (+3.37%), Lescout (+4.11%) et Saint-Sernin-lès-Lavaur (+4.73%). Dernièrement, ce taux a largement diminué, ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance démographique voire une perte de population. Le pôle intermédiaire de Puylaurens, auparavant assez dynamique, a été particulièrement affecté par cette décroissance, tout comme Berte et Saint-Avit. Quelques exceptions sont à souligner au niveau de Péchaudier et Mouzens, où le taux de croissance est quant à lui devenu plus important entre ces deux périodes.

L'espace de la vallée du Thoré apparaît assez nettement comme un territoire en perte d'habitants. Cette situation est cependant variable entre les communes : si certaines sont passées d'un taux positif à un taux négatif (Sauveterre, Pont-de-Larn, Boissezon, Noailhac), d'autres penchent désormais vers une croissance positive (Rouairoux, Albine, Le Vintrou). La déprise démographique qui touche ce territoire est potentiellement liée à son enclavement géographique, entre les massifs de la Montagne Noire et du Sidobre.

Enfin, le pôle secondaire de Mazamet qui gagnait en habitants entre 2008 et 2013, se retrouve actuellement en perte de population. Cette donnée est à mettre en lien avec le solde naturel négatif de la commune, qui recense plus de décès que de naissances. Dans ce cas précis, la perte d'habitants est conditionnée par le phénomène de vieillissement.

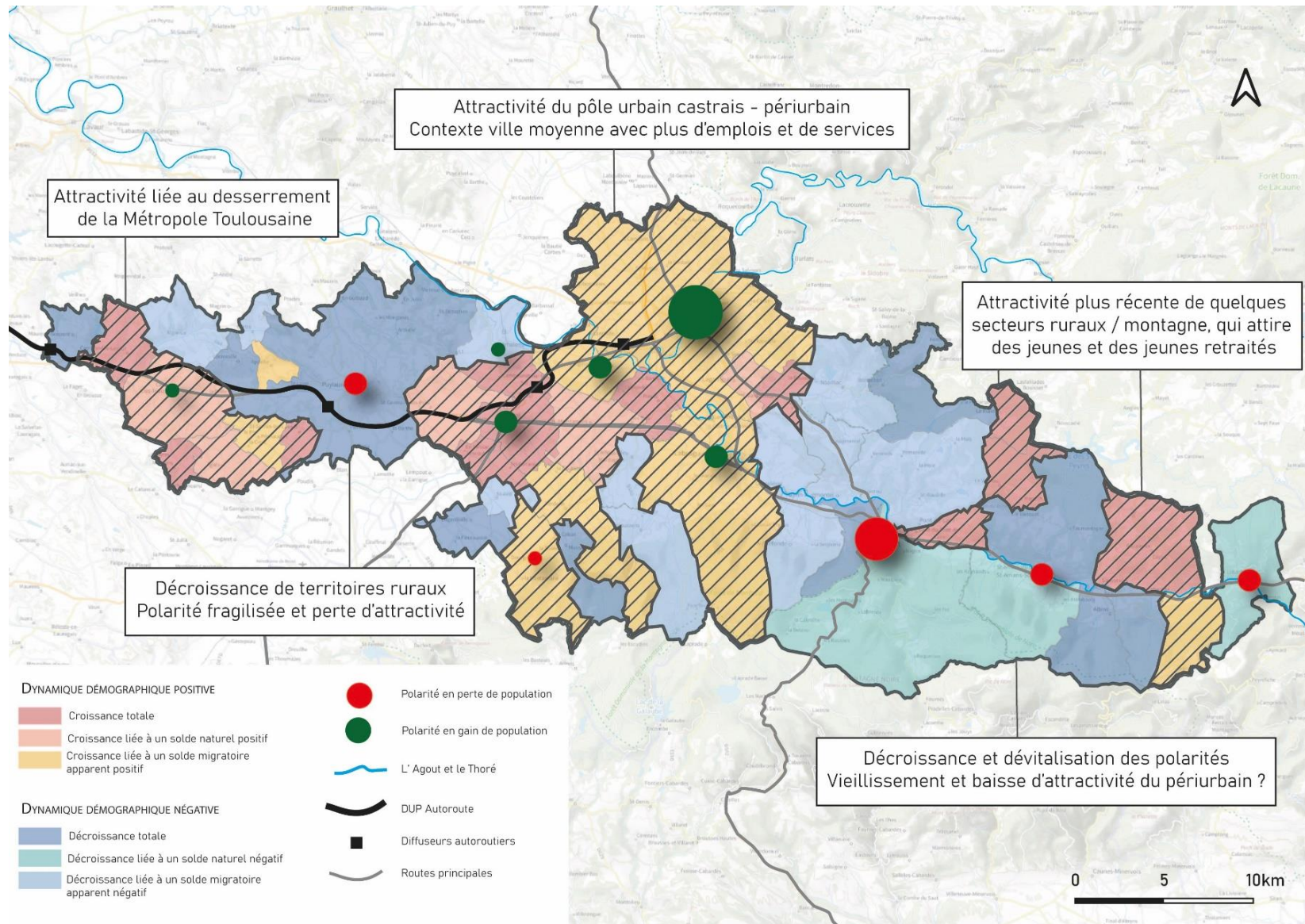
Parmi toutes les communes qui ont perdu de la population entre 2014 et 2020, cette décroissance est liée dans la majorité des cas à un solde migratoire apparent négatif, voire au cumul d'un solde migratoire apparent négatif et un solde naturel

négatif. Près d'une vingtaine de communes sont touchées par ce phénomène, dont le pôle intermédiaire de Puylaurens et ses alentours dans la plaine du Lauragais, ainsi que la vallée du Thoré de manière générale. Cette donnée traduit un certain manque de dynamisme, au sein de ces différents espaces du territoire. Mazamet, Saint-Amans-Soult et Labastide-Rouairoux font figures d'exception, en raison de leur décroissance liée à la baisse des naissances, dans un contexte territorial de vieillissement de la population accentué dans la vallée du Thoré.

La situation est plus diversifiée en ce qui concerne les communes dont la population a augmenté. Au niveau du Castrais, les polarités de Castres, Labruguière et Saïx gagnent des habitants grâce à un solde migratoire positif, tandis que les communes environnantes bénéficient soit d'un solde naturel positif, soit du cumul des deux soldes. Lors d'une soirée d'accueil organisée par l'antenne castraise d'AVF en décembre 2022, les nouveaux arrivants ont évoqué plusieurs raisons à leur venue, telles que le climat agréable, la sympathie des locaux ainsi que l'aspect « ville à taille humaine ».

Bien que la population de ces polarités soit en croissance, cette dynamique est encore plus prégnante dans les territoires périurbains limitrophes. Dans la vallée du Thoré, quelques communes font figure d'exception, et affichent une croissance démographique totale (Le Rialet, Le Vintrou, Bout-du-Pont-de-Larn, Rouairoux) ou liée à une entrée de population positive (Lacabarède). Enfin, la partie de la plaine du Lauragais qui gagnent des habitants se veut attractive de manière générale, hormis pour Cuq-Toulza et Aguts, dont l'augmentation est due au solde naturel positif.

Les collectivités attendent beaucoup de la mise en service de l'autoroute Castres-Toulouse sur l'évolution démographique du territoire dans les années à venir pour inverser la tendance à la stagnation observée depuis 20 ans. Une vigilance s'imposera néanmoins pour le secteur de la vallée du Thoré, plus éloigné de la future infrastructure et sur les équilibres à établir entre les pôles urbains et leur périphérie.



Cartographie des enjeux démographiques- Source : INSEE 2019 - Réalisation : Cittànova

Des flux de migrations résidentielles principalement concentrés dans la plaine de Castres

La répartition des flux de migrations résidentielles entre 2019 et 2020 révèle des mouvements de population relativement équilibrés entre les différents SCoT occitans. Dans le périmètre du SCoT d'Autan et de Cocagne, plusieurs grandes tendances se distinguent :

- Les échanges avec l'agglomération toulousaine sont légèrement excédentaires, contrairement aux données datées de 2006 étudiées dans le précédent diagnostic :
 - SCoT de l'Agglomération toulousaine => SCoT d'Autan et de Cocagne (726 personnes)
 - SCoT d'Autan et de Cocagne => SCoT de l'Agglomération toulousaine (636 personnes)
- Bien que moins prégnants, des flux vers le SCoT d'Autan et de Cocagne sont à souligner, des SCoT du Pays Lauragais et du Grand Albigeois :
 - SCoT du Pays Lauragais => SCoT d'Autan et de Cocagne (376 personnes)
 - SCoT d'Autan et de Cocagne => SCoT du Pays Lauragais (326 personnes)
 - SCoT du Grand Albigeois => SCoT d'Autan et de Cocagne (396 personnes)

- SCoT d'Autan et de Cocagne => SCoT du Grand Albigeois (213 personnes)
- SCoT d'Autan et de Cocagne => SCoT des Hautes Terres d'Oc (335 personnes)
- SCoT des Hautes Terres d'Oc => SCoT d'Autan et de Cocagne (381 personnes)

Si le territoire du SCoT semble bénéficier de ces flux migratoires qui traduisent une forme d'attractivité ; la différence entre les entrées et les sorties reste toutefois à un niveau assez faible (+366) en comparaison avec le nombre total d'habitants.

L'analyse à l'échelle intercommunale montre que ces nouvelles populations vont principalement vivre au sein de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. Des échanges internes sont également à signaler, notamment entre la Communauté de Communes Sor et Agout et la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet :

- CC Sor et Agout => CA Castres-Mazamet (294 personnes)
- CA Castres-Mazamet => CC Sor et Agout (307 personnes)

1.3. Une typologie des ménages en recomposition

Un vieillissement généralisé, ponctué de quelques contrastes territoriaux

POPULATION (2019)	CA Castres- Mazamet	CC Sor et Agout	CC Thoré Montagne Noire	Tarn	Occitanie
0-14 ans	15,2%	17,4%	14,5%	16,1%	16,4%
15-29 ans	15,5%	12,8%	10,5%	14,3%	16,8%
30-44 ans	14,9%	18,2%	13,4%	16,6%	17,7%
45-59 ans	20%	21,8%	21%	20,6%	19,9%
60-74 ans	20,2%	19%	24,4%	19,6%	18,4%
75 ans et plus	14,1%	10,8%	16,1%	12,8%	10,9%

Source : INSEE 2020- Dossier complet

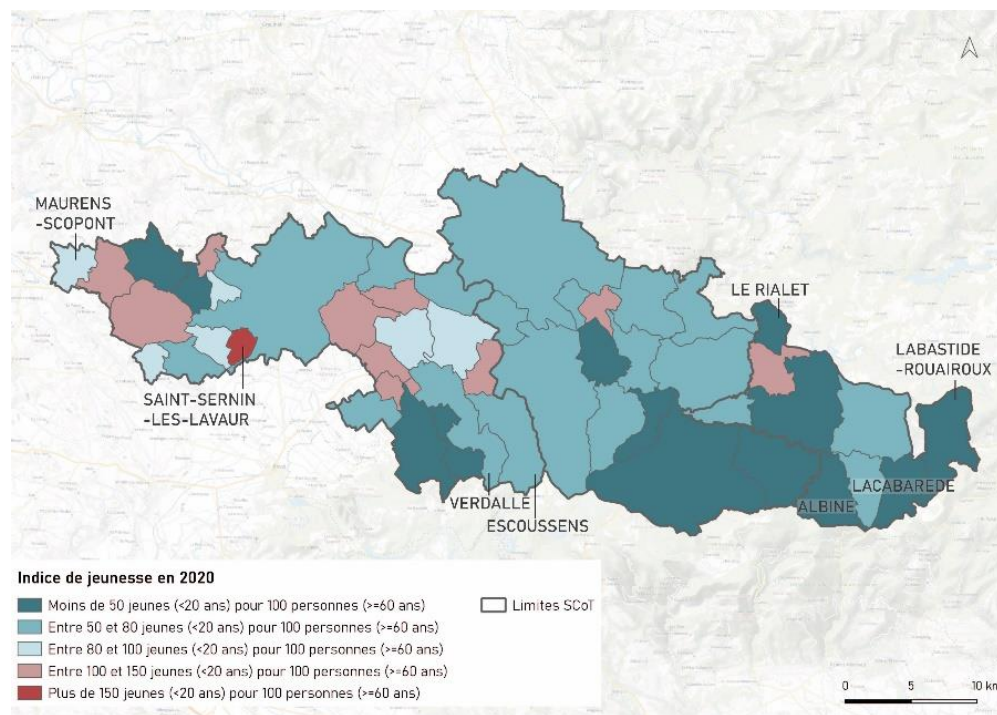
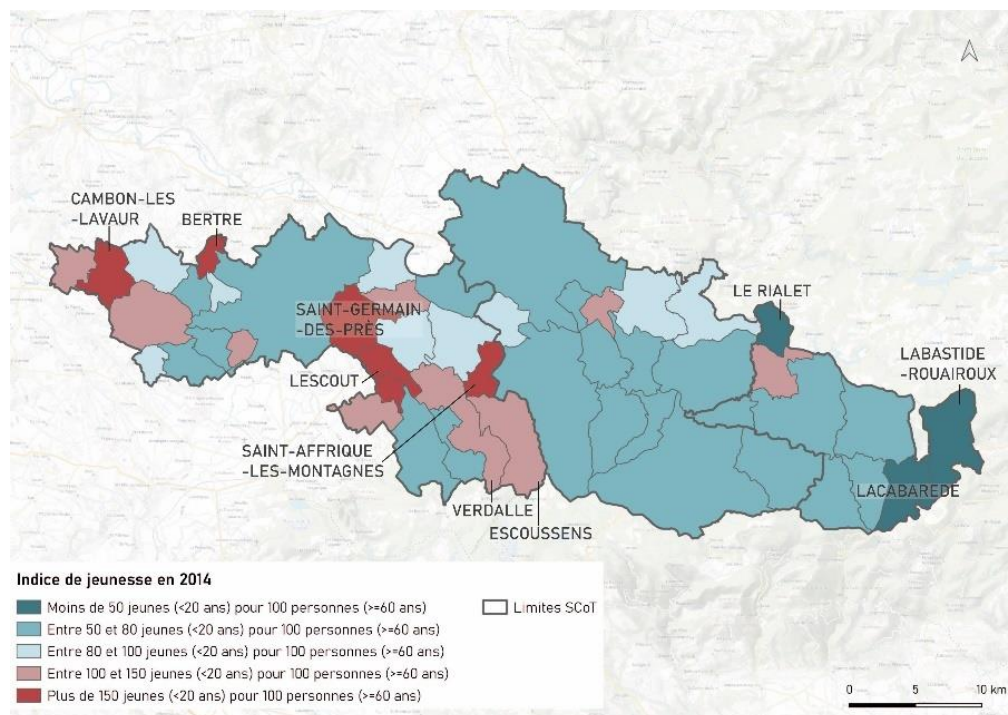
De manière générale, le département du Tarn est relativement impacté par un phénomène de vieillissement de la population, en comparaison à la situation au niveau national. Cette dynamique ressort également dans le territoire du SCoT Autan Cocagne, notamment pour la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet et la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire. Inversement, la Communauté de Communes Sor et Agout semble quant à elle moins impactée par cette tendance. La part des 60 ans et plus est dans ce cas-ci en deçà de la moyenne tarnaise, tandis que la proportion des 0-14 ans est légèrement supérieure à la moyenne départementale. Cette donnée indique la présence plus importante de familles dans ce secteur, bien que les écarts entre les différentes communautés ne soient pas extrêmes. Des disparités sont également à souligner au niveau communal.

L'indice de jeunesse, qui permet de comparer le nombre d'habitants de moins de 20 ans par rapport au nombre d'habitants de plus de 60 ans, vient appuyer certaines inégalités à l'échelle locale. Au fil des années, les communes du territoire tendent vers une proportion de plus en plus déséquilibrée entre les jeunes et les seniors. (Cf. cartes pages suivantes)

Cette baisse de l'indice de jeunesse entre 2014 et 2020 touche l'ensemble de la zone d'étude. Plusieurs communes sont progressivement passées d'une part supérieure d'habitants de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans, à une part inférieure à ce nombre, telles que Escoussens, Verdalle, Viviers-lès-Montagnes et Maurens-Scopont.

Toujours dans la même logique, les communes qui possédaient préalablement moins de jeunes que de seniors, ont vu cette tendance à la diminution s'amplifier. Représentées en bleu foncé sur la cartographie, certaines zones de la vallée du Thoré et de la plaine du Sor atteignent parfois des proportions de moins de 20 ans très faible. On peut notamment citer Le Rialet (15 habitants-20 ans), Labastide-Rouairoux (35 habitants-20 ans), Lacroisille (34 habitants-20 ans) ou encore Albine (39 habitants-20 ans).

Enfin, celles qui disposent actuellement d'un indice de jeunesse conséquent, tendent elles-aussi vers la diminution. Les six communes qui comptaient plus de 150 habitants de moins de 20 ans pour 100 habitants de plus de 60 ans, sont aujourd'hui passées sous ce seuil (hormis Saint-Sernin-lès-Lavaur).



Cartographie de l'indice de jeunesse (2014 et 2020)

Source : INSEE 2014-2020- Réalisation : Cittànova

Une composition des ménages prédominée par les familles, malgré une tendance à la diminution de la taille des ménages

Comme un peu partout en France, le territoire du SCoT d'Autun et de Cocagne n'échappe pas à la baisse de la taille moyenne des ménages. Cette baisse est plus marquée pour la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, qui se distingue par une surreprésentation des ménages d'une personne (40.4%) et une sous-représentation des ménages avec famille (58.1%). Ceci peut s'expliquer par la diversité des tailles de logements dans les principaux pôles de Castres et Mazamet-Aussillon, qui proposent une offre plus importante d'habitations de petites tailles.

Bien que cette baisse s'applique de manière générale, le reste du territoire semble attirer davantage les familles. Si les moyennes de la Communauté d'Agglomération se rapprochent des moyennes tarnaises et occitanes, ce n'est pas le cas des Communautés de Communes Sor et Agout et Thoré Montagne Noire. Dans leur cas, les foyers sont majoritairement composés de couples sans enfant puis de couples avec enfant(s). La part des ménages d'une personne est ici inférieure aux moyennes départements et régionales, notamment pour la Communauté de Communes Sor et Agout (29.1%).

Taille des ménages	1968	1990	2009	2014	2020
CA Castres-Mazamet	3,25	2,59	2,19	2,11	2,03
CC Sor et Agout	3,47	2,87	2,46	2,38	2,29
CC Thoré Montagne Noire	3,15	2,53	2,21	2,16	2,12
Tarn	3,34	2,62	2,23	2,19	2,11
Occitanie	3,15	2,52	2,20	2,15	2,09

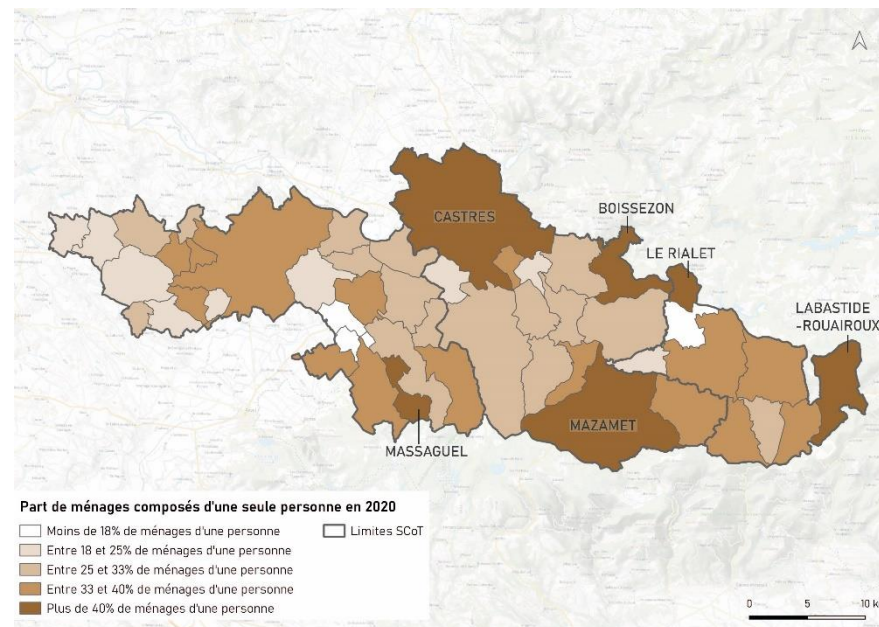
Source : INSEE- Dossier complet

	CA Castres-Mazamet	CC Sor et Agout	CC Thoré Montagne Noire	Tarn	Occitanie
Ménages d'une personne	40,4%	29,1%	33,5%	36,6%	38,8%
Autres ménages sans famille	1,4%	0,8%	1,7%	1,4%	2,0%
Ménages avec famille	58,1%	71,1%	64,8%	62,0%	59,1%
Un couple sans enfant	28,8%	33,7%	34,9%	29,9%	27,1%
Un couple avec enfant(s)	29,8%	28,5%	23,3%	23,1%	22,3%
Une famille monoparentale	9,6%	7,9%	6,6%	9,1%	9,8%

Source : INSEE- Dossier complet 2020

En ce qui concerne les familles monoparentales, ces dernières ont tendance à être installées au sein de la Communauté d'Agglomération (9.6%), et dans une plus faible mesure dans la Communauté de Communes Sor et Agout. La Communauté de Communes Thoré Montagne Noire comptabilise quant à elle une proportion plutôt faible de familles monoparentale (6.6%), bien en deçà de la moyenne tarnaise et occitane. La proximité des services, des équipements et l'offre adaptée en logements contribuent à cette situation.

Ces données mettent en exergue quelques fragilités, notamment au niveau de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. En raison des fortes proportions de ménages d'une personne et de familles monoparentales, la population est plus susceptible d'être touchée par un phénomène d'isolement, qui peut conduire à des difficultés économiques et sociales. Une attention particulière sera à apporter en matière d'offre de mobilité, de services et de logements sur ce territoire et en particulier sur les pôles urbains.



Cartographie de la part des ménages composés d'une seule personne en 2020

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

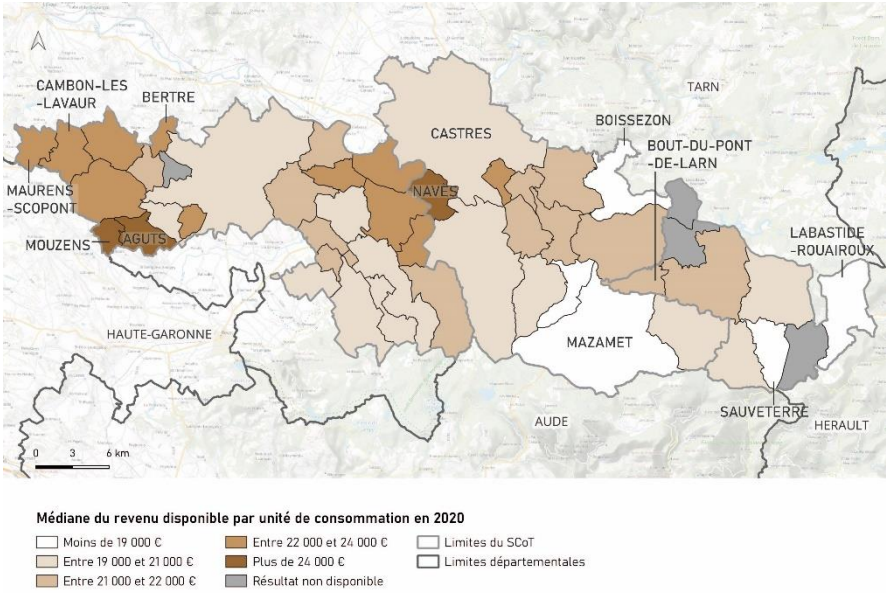
Des inégalités économiques prégnantes

En comparaison à la moyenne du Tarn, la médiane du revenu disponible par unité de consommation est relativement faible, pour la Communauté d’Agglomération Castres-Mazamet mais surtout pour la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire. En zoomant à l’échelle locale, on se rend rapidement compte des disparités entre les communes d’un même espace. Prenons l’exemple de la vallée du Thoré : Labastide-Rouairoux dispose d’une médiane de revenu égale à 17 950€, tandis que Bout-du-Pont-de-Larn affiche une médiane de revenu de 21 370€. Même cas de figure pour le Castrais, où la commune de Navès se distingue par sa médiane de 25 100€. Si le pôle urbain de Castres dépasse très légèrement la médiane de la Communauté d’Agglomération, ce n’est pas le cas du pôle de Mazamet-Aussillon, dont la médiane descend en deçà de 19 000€.

La plaine du Lauragais, quant à elle, semble accueillir une population relativement plus aisée. Outre sa médiane, dépassant de quelques centaines d’euros la médiane tarnaise, certaines communes se démarquent largement des autres. Citons par exemple Aguts (26 850€), Algans (23 980€), Cambon-lès-Lavaur (23 160€), Bertre (23 020€) ou Maurens-Scopont (22 990€). Cette dynamique peut s’expliquer par la localisation de ces communes, dont certaines sont comprises dans l’aire d’influence de la métropole toulousaine.

	CA Castres-Mazamet	CC Sor et Agout	CC Thoré Montagne Noire	Tarn	Occitanie
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (2020)	20 320 €	21 690 €	19 770 €	21 080 €	21 420 €

Source : INSEE- Dossier complet



Cartographie de la médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2020

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

Ce que l'on retient

Atouts - Opportunités

- Une centralité urbaine principale (Castres), en déprise démographique au début des années 2010, de nouveau attractive en matière de population
- Des mobilités résidentielles relativement équilibrées entre le SCoT d'Autan et de Cocagne et les SCoT voisins, légèrement excédentaires dans certains cas
- Une attractivité relative du territoire (solde migratoire légèrement positif)

Faiblesses - Menaces

- Une population globalement en baisse ces dernières années, notamment dans la vallée du Thoré
- Un vieillissement de la population généralisé, particulièrement dans les communes de la vallée du Thoré et du piémont de la Montagne Noire, induisant des enjeux de santé publique et d'accompagnement social
- Un territoire soumis à de fortes inégalités, avec des revenus médians assez faibles dans la vallée du Thoré, plutôt modérés à Castres et dans la plaine du Lauragais, et plus élevés dans les communes incluses dans l'aire d'influence de la Métropole toulousaine.
- De plus en plus de personnes seules, de couples sans enfants et de familles monoparentales dans les principaux pôles du territoire

Enjeux

- **La prise en compte et l'accompagnement du vieillissement de la population : des besoins en mobilités, en logements, en services qui vont être redéfinis pour les seniors :**
 - quels hébergements ? quels risques de saturation des structures d'accueil ? quelles offres de transport ? quels services spécifiques ? quelle prise en main des services numériques par les seniors ? quelle politique face à l'isolement ? quelles solidarités ?
 - 2 territoires plus concernés : Puylaurens, et bassin de vie de Mazamet - Thoré Montagne Noire
 - Des territoires péri-urbain déjà concernés sans l'avoir nécessairement anticipé
 - Une Opportunité : De nouveaux emplois / besoins spécifiques des seniors ? (nouveaux besoins économiques / nouveaux services, nouveaux logements, nouveaux transports ...)
- **Le développement de l'attractivité résidentielle pour des populations plus jeunes, notamment dans les pôles centraux et intermédiaires**
- **La recherche d'une nouvelle attractivité pour booster le solde migratoire : A69 ? offre d'emplois ? «réfugiés climatiques» ?**
- **L'anticipation des éventuelles évolutions démographiques liées à la construction de l'autoroute Castres-Toulouse, dans une optique de développement de l'attractivité : des nouveaux besoins en mobilités, en logements, en services ... ?**
- **Le maintien et le développement des actions en faveur des ménages les plus fragilisés**

2. Un habitat à repenser pour répondre aux besoins de la population

2.1. un territoire marqué par la vacance / habitat et les résidences secondaires

	CA Castres-Mazamet	CC Sor et Agout	CC Thoré Montagne Noire	Tarn	Occitanie
Résidences principales	86,2%	87%	68,7%	83,5%	76,2%
Résidences secondaires et logements occasionnels	2,9%	4,4%	18,5%	7,4%	15,4%
Logements vacants	10,9%	8,6%	12,9%	9,1%	8,4%

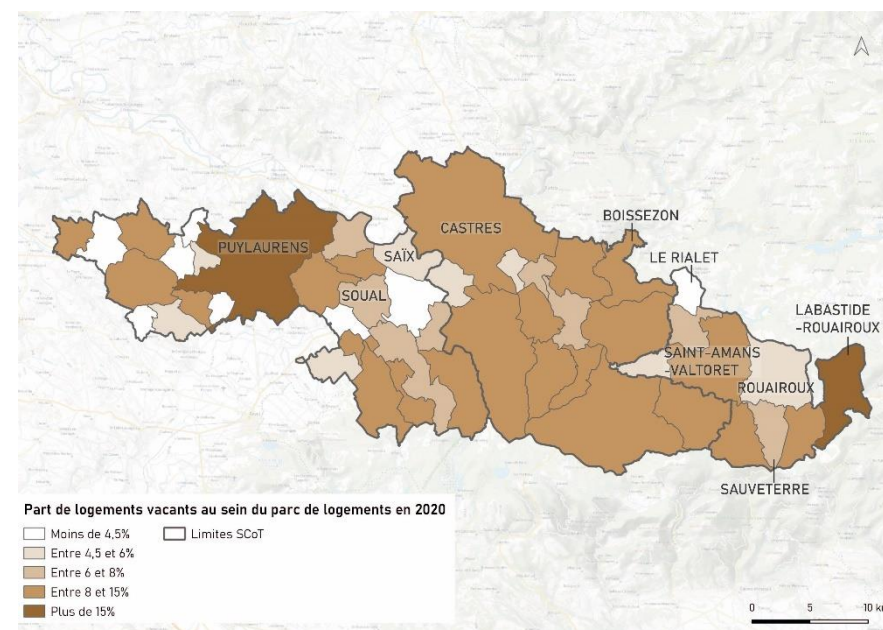
Une vacance du logement conséquente au niveau des principaux pôles et bourgs du territoire

Globalement, la vacance du logement est relativement élevée dans le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne, notamment dans les principales polarités que représentent Castres, Mazamet et Labruguière. Cette dynamique s'étend dans les communes avoisinantes, le long de la vallée du Thoré et la plaine du Sor. Dans cet espace, les exemples les plus marquants sont ceux de Labastide-Rouairoux (23.1%), Boissezon (14.7%), Saint-Amans-Valtoret (13.5%) et Noailhac (12.9%). A contrario, Le Rialet, Sauveterre et Rouairoux affichent une faible part de logements vacants.

Dans la plaine du Lauragais, la tendance est très contrastée selon les communes. Si le pôle intermédiaire de Puylaurens (16.2%) présente une part conséquente de logements vacants, ce n'est pas le cas des pôles intermédiaires jouxtant Castres, telles que Saix, Sémalens ou Soual, qui restent en deçà des moyennes départementales et régionales.

Cartographie de la part de logements vacants en 2020

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova



Des résidences secondaires principalement implantées en dehors des pôles, dans la vallée du Thoré, les plaines du Sor et du Lauragais

Lorsque l'on observe les données sur le logement, la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire se distingue par sa forte part de résidences secondaires et logements occasionnels, et par conséquent sa plus faible proportion de résidences principales. Cette part de résidences secondaires dépasse largement la moyenne départementale, ainsi que la moyenne régionale dans une moindre mesure.

A l'échelle communale, des disparités sont toutefois à souligner, au sein même de la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire. Si certaines communes tournent autour de la part moyenne ou s'en rapprochent, d'autres en revanche affichent des proportions bien plus élevées.

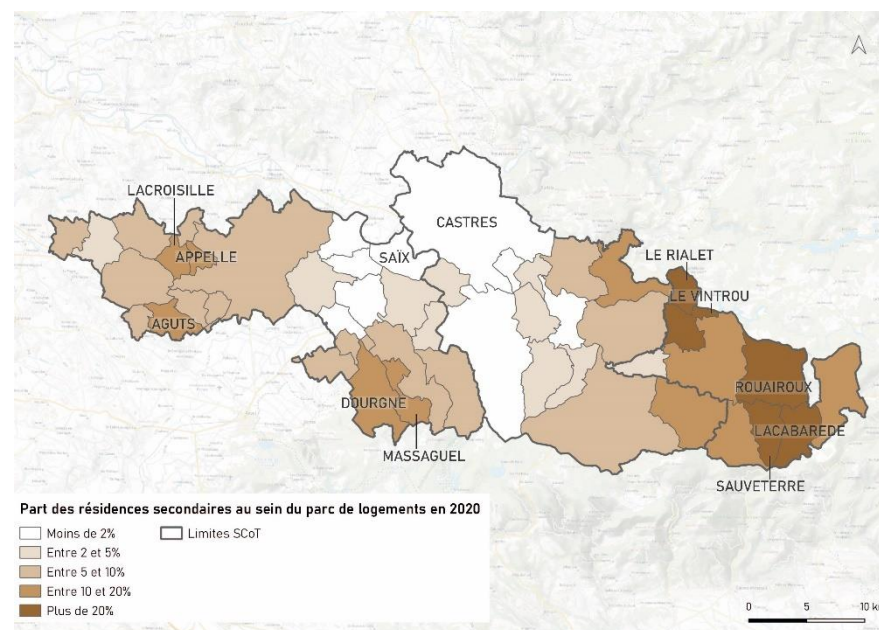
C'est le cas de Sauveterre, Lacabarède, Rouairoux, Le Vintrou et surtout Le Rialet, dont le parc de logements secondaires correspond à plus de la moitié des logements de la commune. Bout-du-Pont-de-Larn fait figure d'exception, en comprenant uniquement 2.6% de résidences secondaires et logements occasionnels. Les différents sites dédiés aux hébergements touristiques confirment la présence de plusieurs gîtes ruraux dans la vallée du Thoré, notamment le long de la D612 et à proximité du Lac des Saints-Peyres. En contradiction, certaines communes comme Le Rialet qui comptent un nombre conséquent de résidences secondaires, ne semblent pas disposer d'hébergements touristiques.

Cette importance du logement secondaire semble liée à la présence d'infrastructures et de sites touristiques dans la vallée du Thoré, dont les nombreux circuits de randonnées (Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, GR36, GR7, GRP), le musée départemental du textile, les grands sites touristiques (Lac des Saints-Peyres, les Gorges du Banquet), les menhirs, les dolmens, etc. Outre l'aspect touristique, certaines résidences secondaires peuvent correspondre à des maisons de famille.

Au niveau de la Communauté de Communes Sor et Agout, certaines communes affichent également une part de résidences secondaires et logements occasionnels supérieure à la moyenne, même si ces proportions restent bien relativement faibles en comparaison aux communes de Thoré Montagne Noire. On peut citer Massaguel

et Dourgne, situées dans le piémont de la Montagne Noire, mais aussi Appelle, Lacroisille, Aguts et Péchaudier, implantées dans la plaine du Lauragais.

Dans la plaine de Castres, les résidences secondaires sont plus importantes dans les communes en bordure de la vallée du Thoré. On observe les proportions les plus basses à Castres et dans les communes à proximité immédiate (Saïx, Sémalens, Labruguière, Lagarrigue, etc.).



Cartographie de la part des résidences secondaires et logements occasionnels en 2020

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

2.2. Un habitat à adapter aux revenus des ménages

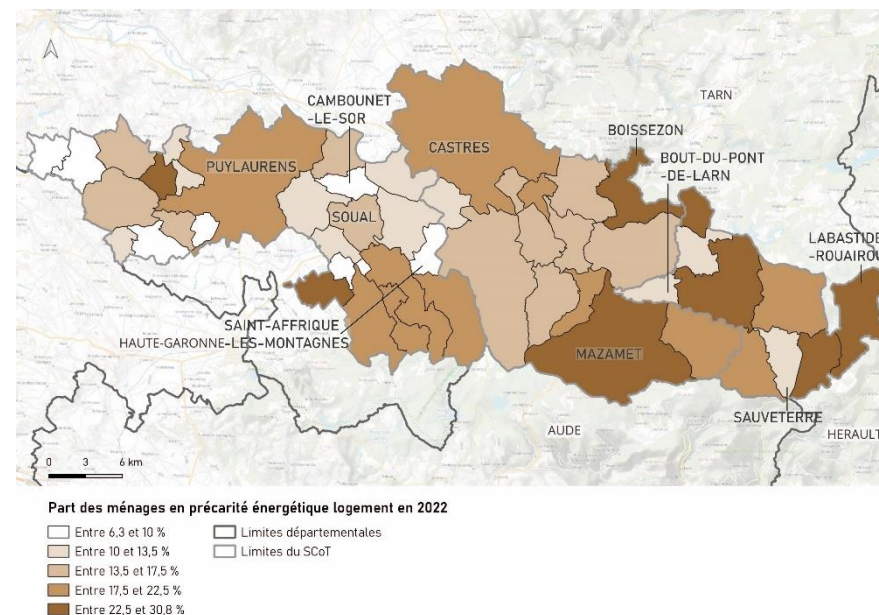
Des ménages plus ou moins touchés par la précarité énergétique du logement, dans la vallée du Thoré et les pôles urbains

La précarité énergétique du logement est mesurée par le nombre de ménages sous le 3^{ème} décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement (chauffage, eau chaude, électricité) sont supérieures à 8 % des revenus totaux sur l'ensemble des ménages.

A l'échelle du SCoT d'Autan et de Cocagne, des nombreuses communes ont une part importante de ménages en situation de précarité énergétique. C'est particulièrement le cas dans la vallée du Thoré de manière générale, avec Labastide-Rouairoux (30.8%), Boissezon (29%), Sauveterre (25%) ou encore la centralité urbaine secondaire de Mazamet (24.9%). Le pôle urbain de Castres et les pôles intermédiaires de Puylaurens et Soual sont également touchés par cette précarité énergétique des ménages, tout comme la plaine du Sor, dans le piémont de la Montagne Noire.

Quelques communes affichent toutefois une part inférieure à la moyenne d'Occitanie (13.6%), notamment celles situées en périphérie des centralités urbaines, telles que Cambounet-le-Sor, Viviers-lès-Montagnes, Bout-du-Pont-de-Larn, Saint-Affrique-les-Montagnes.

La part des ménages en situation de précarité énergétique dans le territoire est préoccupante, cette donnée étant liée à une mauvaise qualité thermique du parc de logements. « Cette situation peut avoir des répercussions plus ou moins conséquentes sur la santé des habitants, dont les conditions de logement peuvent favoriser certains types de maladie (maladies cardio-vasculaires et respiratoires). » (source PLH Castres-Mazamet)



Cartographie de la part des ménages en situation de précarité énergétique liée au logement en 2022

Source : INSEE- Réalisation : Cittànova

Un léger retard au niveau de la production de logements sociaux et une offre à adapter

Dans le territoire du SCoT, les villes de Castres, Mazamet, Labruguière et Aussillon sont soumises à la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants, situées dans un EPCI de plus de 50 000 habitants dont au moins une commune dépasse les 15 000 habitants, un seuil de 25 % de logements sociaux. Ces 4 communes bénéficient toutefois d'une disposition particulière, qui permet aux EPCI dont le parc présente une faible tension d'abaisser ce seuil à 20 %.

Cependant, le diagnostic du PLH de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet met en avant le caractère non prioritaire de la production de logements sociaux : « Produire du logement social n'est pas l'enjeu prioritaire du territoire au vu des problématiques importantes sur le parc existant : parc ancien, dégradé et vacant. Par ailleurs, le territoire de l'agglomération n'est pas considéré comme un territoire tendu au sens de la loi. Les communes assujetties sont donc exemptées de leurs obligations en matière de logements locatifs sociaux ».

En 2022, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet comptait 4 691 logements sociaux, principalement construit dans la ville de Castres (68.1%) au niveau de ses Quartiers Politiques de la Ville (QPV). Plus de 91% de l'offre de la Communauté d'Agglomération se concentre dans de l'habitat collectif, notamment à Castres, Mazamet et Aussillon. La commune de Labruguière affiche quant à elle une part dans l'habitat individuel (35.4%) bien plus importante que les autres communes concernées par la loi SRU.

Le parc social communautaire est en grande partie composé de logements familiaux de type T3 et plus (74%), alors que la quasi-moitié des demandes (41.4%) concernent des logements T1 ou T2. L'offre actuellement proposée au sein de la Communauté d'Agglomération est donc en partie inadaptée aux besoins de la population du territoire. Par ailleurs, les 1 391 demandes en matière de logements sociaux dans la Communauté d'Agglomération sont majoritairement concentrées dans la ville de Castres, qui comptabilisait 1 004 demandes en 2022.

État de la production de LLS sur les 6 dernières années

		Résidences principales (RP)			Logements Locatifs Sociaux (LLS)			Nombre de logements locatifs sociaux manquant pour atteindre 20% arrondi à l'entier inférieur
Communes	Années	Nombre (*) Au 1/01	Evolution		Nombre au 1/01/XX	Taux d'évolution sur l'année précédente	Taux de LLS sur les RP	
			sur l'année précédente	moyenne sur les deux années précédentes				
CASTRES (a bénéficié de la DSU en 2017)	2014	19 743	-60	24	3 812	0,47 %	19,31 %	136
	2015	19 861	118	29	3 816	0,10 %	19,21 %	156
	2016	19 722	-139	-11	3 803	-0,34 %	19,28 %	141
	2017	19 991	269	65	3 812	0,24 %	19,07 %	186
AUSSILLON	2014	2 728	-34	-23	587	-6,08 %	21,52 %	-41
	2015	2 723	-5	-20	612	4,26 %	22,48 %	-67
	2016	2 727	4	-1	612	0,00 %	22,44 %	-66
	2017	2 757	30	17	612	0,00 %	22,20 %	-60
LABRUGUIERE	2014	2 801	49	48	330	0,61 %	11,78 %	230
	2015	2 850	49	49	337	2,12 %	11,82 %	233
	2016	2 870	20	35	337	0,00 %	11,74 %	237
	2017	2 881	11	16	347	2,97 %	12,04 %	229
MAZAMET (a bénéficié de la DSU en 2017)	2014	5 023	80	-13	821	-0,61 %	16,34 %	183
	2015	5 001	-22	29	826	0,61 %	16,52 %	174
	2016	5 009	8	-7	823	-0,36 %	16,43 %	178
	2017	4 995	-14	-3	818	-0,61 %	16,38 %	181

Source : Evolution du parc de logements locatifs sociaux sur les communes soumises à la loi SRU / RPLS 2017

En matière de gestion du parc social, plusieurs bailleurs se partagent le marché local :

- ⇒ l'OPH de Castres qui intervient uniquement à l'échelle de la commune et possède près de 80% du parc social ;
- ⇒ 3F, principal bailleur de la Communauté d'Agglomération qui assure la gestion de la majorité du parc social d'Aussillon et la moitié du parc social de la ville de Mazamet ;
- ⇒ Tarn Habitat, qui s'occupe principalement du parc social des villes de Labruguière et Mazamet, et détient près de 10% du parc de la Communauté d'Agglomération ;
- ⇒ Maisons Claires, bailleur de petite taille gérant une petite partie des logements sur la commune de Mazamet.

Le parc social de la Communauté d'Agglomération est donc géré par un nombre limité d'acteurs, hormis à Castres où les bailleurs sont pratiquement tous impliqués. Seule Aussillon se distingue des autres et rentre dans les objectifs initiaux, avec une densité de 22.1 logements sociaux pour 100 résidences principales.

Dans le diagnostic du PLH de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, plusieurs freins ont été identifiés pour la production de logements sociaux dans le territoire :

- ⇒ « Les enjeux forts sur le parc social existant induisent un investissement important des bailleurs au détriment du développement neuf ;
- ⇒ Les difficultés à attirer de nouveaux opérateurs sociaux et à diversifier le paysage des bailleurs sociaux au vu du manque d'attractivité du territoire ;
- ⇒ La détente du parc social touché par la vacance, une mobilité importante et une déqualification du parc ancien face au parc neuf (effets de concurrence entre les parcs) »

Ce retard au niveau de la production de logements sociaux peut être une source de fragilité dans le territoire, dans la mesure où une part conséquente de ménages disposent de revenus modestes. Dans les communes périurbaines et rurales, où les logements sociaux sont peu développés voire inexistants, **une offre de « logements communaux »** s'attache à compenser ce manque et à répondre aux besoins des publics fragiles (retraités, ménages bénéficiant de minimas sociaux).

Bien que la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet concentre la quasi-totalité des logements sociaux à l'échelle du SCoT, les Communautés de Communes disposent elles-aussi qu'un parc de logements sociaux, plus ou moins conséquent selon les communes (201 logements pour la CC Sor et Agout, et 77 logements pour la CC Thoré Montagne Noire).

Majoritairement, ce type de logement est implanté dans les polarités du territoire, telles que :

- *Puylaurens* - 95 logements sociaux - 6.7 logements sociaux pour 100 résidences principales ;
- *Labastide-Rouairoux* - 49 logements sociaux - 7.2 logements sociaux pour 100 résidences principales ;
- *Saïx* - 47 logements sociaux - 3.1 logements sociaux pour 100 résidences principales ;
- *Albine* - 18 logements sociaux - 7.3 logements sociaux pour 100 résidences principales ;
- *Dourgne* - 17 logements sociaux - 3.1 logements sociaux pour 100 résidences principales.

2.3. Des efforts à poursuivre dans l'amélioration des conditions de logement

Une diversité des politiques contractuelles de l'habitat dans le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne

Dans le cadre du diagnostic du PLH de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, de nombreuses problématiques ont été identifiées dans le secteur de l'habitat (vétusté et vieillissement du parc de logements, vacance, etc). Pour pallier à ces difficultés, plusieurs dispositifs en lien avec la politique contractuelle de l'habitat ont été mis en œuvre dans le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne :

- ⇒ **Un Plan Local de l'Habitat (PLH) a été réalisé au sein de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, pour la période 2021-2026.** Dans le projet stratégique, 4 orientations ont été définies pour le territoire, en continuité du précédent PLH :
 - Orientation 1 : Renforcer l'attractivité du parc existant
 - Orientation 2 : Définir une production ciblée dans un contexte de marché tendu
 - Orientation 3 : Agir sur l'équilibre de peuplement par la diversification de l'offre et les objectifs d'attribution
 - Orientation 4 : Suivre, animer et piloter le PLH
- ⇒ **Un Programme d'Intérêt Général (PIG) a été lancé par le Conseil Départemental du Tarn, en financement avec l'ANAH et animé par SOLIHA Tarn.** Ce programme permet aux propriétaires privés de bénéficier, sous certaines conditions, de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour financer des travaux de réhabilitation de logements :
 - Travaux d'économie d'énergie (Isolation thermique ou phonique, énergies nouvelles, menuiseries, chauffage, ventilation, etc...) ;
 - Travaux d'accessibilité permettant aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, de rester chez elles dans de bonnes conditions (Monte-escalier, salle de bains, rampes d'accès) ;
 - Travaux de sécurité ou de salubrité de l'habitat (Gros œuvre, raccordements réseaux, remise aux normes électriques,...)

Ces subventions peuvent concerner des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.

- ⇒ **Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) du Tarn,** piloté conjointement avec l'Etat. Il s'agit du 5^{ème} document mis en œuvre à l'échelle départementale, qui se déploie sur la période 2020-2025. Construit autour de 16 fiches actions, ce plan est structuré par 4 grandes orientations :
 - Développer et mobiliser une offre d'hébergement et de logement adaptée aux besoins ;
 - Favoriser l'accès et le maintien dans les logements des ménages prioritaires ;
 - Assurer la coordination et la lisibilité des actions de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique en tenant compte des difficultés des ménages les plus précaires ;
 - Mettre en place les conditions de réussite du plan

Dans le Tarn, ce dispositif est prioritairement destiné à plusieurs types de publics défavorisés, dont les personnes sans-abri, menacées d'expulsion, précaires en perte d'autonomie, victimes de violence, les jeunes en situation de précarité ainsi que les familles monoparentales.

- ⇒ Plusieurs **Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** ont été mis en place ou sont en projet, au niveau de la Communauté de Communes Sor et Agout et de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet :
 - L'OPAH de la Communauté de Communes Sor et Agout a été lancée le 4 novembre 2019 jusqu'à l'horizon 2023. Cette opération est menée avec plusieurs partenaires, dont l'ANAH, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la Caisse d'Allocation Familiale du Tarn.
 - Elle a pour but d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation de leurs logement sur le territoire de la CCSA. L'OPAH permet

d'apporter des aides financières et des conseils personnalisés gratuits pour réaliser vos travaux :

- De rénovation de façades et d'éléments patrimoniaux
- D'adaptation au vieillissement ou handicap
- Sur les logements dégradés
- D'économie d'énergie

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, une étude pré-opérationnelle est actuellement en cours de réalisation, pour la mise en œuvre d'une OPAH-RU dans les centres-villes de Castres, Mazamet et Labruguière. Cette étude inscrite dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) piloté par URBANIS depuis février 2022. L'OPAH-RU permettra ainsi de mettre en place des dispositifs d'intervention lourds complétant les actions classiques de réhabilitation de l'habitat et :

- d'intervenir de façon durable et qualitative sur le parc vacant et dégradé pour requalifier des immeubles et redonner de l'attractivité résidentielle aux centres anciens
- d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des résidents
- de requalifier les espaces publics et améliorer le fonctionnement commercial

⇒ Un périmètre de projet **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** a été défini dans la ville de Castres en avril 2019, au niveau du quartier Laden Petit Train situé le long de la voie ferrée. Ce programme est soutenu par plusieurs partenaires, dont l'ANRU, l'Office public de l'Habitat, la Ville de Castres, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, le Département du Tarn et la Région Occitanie. 30 millions d'euros auront été investis dans les travaux à l'horizon 2028, par le biais de plusieurs opérations phares : la démolition du mur d'immeubles jouxtant l'avenue Albert-1^{er}, la rénovation des logements, l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation, la construction de maisons individuelles, etc. Pour communiquer et associer les citoyens à la démarche, une Maison du Projet a été mise en place dans le quartier, identifié comme l'un des quatre Quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV).

⇒ Plusieurs **Quartiers Politique de la Ville (QPV)** ont été identifiés, au sein des communes de Castres et Mazamet-Aussillon. Environ 7 700 personnes vivent

dans un Quartier Politique de la Ville, ce qui représente 7.2% de la population du SCoT d'Autan et de Cocagne. Dans l'ensemble, 5 quartiers ont été intégrés à ce dispositif : Laden Petit Train, Lameilhé, Aillot Bisséous Lardailhé, Centre Ville dans la commune de Castres, et La Falgalarié dans la commune d'Aussillon.

Laden Petit Train, quartier à l'image dégradée

Construit dans les années 60 en bordure de la gare de Castres, le quartier Laden Petit Train est inclus dans le programme Quartiers Politique de la Ville depuis plusieurs années. Malgré sa proximité du centre-ville de Castres et de la nouvelle gare multimodale, il est associé à une image négative en raison de sa conception urbanistique aujourd'hui dépassée (quelques maisons individuelles côtoient de petites barres d'immeubles vieillissantes).

Cette mauvaise réputation a favorisé le développement d'incivilités et une déprise démographique, induisant une augmentation de la vacance du logement. Les opérations programmées dans le cadre du NPNRU vont permettre une entière restructuration de ce quartier.

La population du quartier est caractérisée par une importante pauvreté, caractérisée par un faible revenu médian par unité de consommation. Si l'on compare aux données démographiques des précédentes années, Laden Petit Train est le seul quartier prioritaire à avoir perdu des habitants, durant la dernière décennie.

Lameilhé, un espace mal intégré au tissu urbain

Le quartier de Lameilhé a été développé dans les années 70 au sud-est de la ville de Castres, afin de répondre à une pénurie de logements dans l'Agglomération. Composé principalement d'ensembles collectifs aux allures de barres HLM, ce quartier progressivement délaissé est actuellement confronté à quelques problématiques de délinquance. Plusieurs opérations ont été menées dans certains logements sociaux, ainsi que sur la revalorisation des espaces publics. La précarité touche les habitants du quartier, même si celle-ci reste moins forte qu'à Laden Petit Train.

Aillot Bisséous Lardailhé, des petits collectifs à l'habitat individuel

Tout comme Laden Petit Train et Lameilhé, le quartier Aillot Bisséous Lardailhé est composé d'un parc immobilier daté en général des années 60-70, parfois dégradé et vieillissant. Il est localisé au nord-est du centre-ville de Castres, à proximité immédiate de celui-ci. Ce quartier a déjà bénéficié d'opérations d'amélioration de l'habitat existant, mais aussi de démolitions de petits collectifs au profit de maisons individuelles.

Il s'agit du QPV le plus peuplé du territoire du SCoT, qui occupe une position intermédiaire en matière de précarité de la population. Bien qu'élevé, le taux de pauvreté reste inférieur aux quartiers Laden Petit Train et Lameilhé.

Centre-Ville de Castres, un habitat ancien peu entretenu

La morphologie du quartier Centre-Ville est relativement différente des autres quartiers prioritaires, avec un habitat dense composé de petits collectifs à faible densité verticale, parsemé de quelques maisons de ville. La problématique est ici axée sur la dégradation de cet habitat ancien, parfois peu entretenu au fil des années. Quelques opérations de rénovation ont préalablement été réalisées.

La population du quartier est l'une des moins touchées par la précarité financière, en raison de la mixité sociale caractéristique des centres-anciens de villes moyennes. Les personnes vivant seules prédominent au sein du parc immobilier, et la faible proportion de familles avec enfants présentes dispose d'une part notable de familles monoparentales.

	Laden Petit Train	Lameilhé	Aillot Bisséous Lardailhé	Centre Ville	La Falgalarié (Aussillon)	Castres	Aussillon
Population (2018)	966	1 507	2 275	1 785	1 102	41 795	5 856
Taux de pauvreté (en-dessous de 60% du revenu médian national)	67,2%	57,2%	46,2%	36,4%	60,0%	20,0%	25,0%
Revenu médian (par UC)	12 000	12 800	13 750	15 630	12 430	20 370	18 230
Part des ménages d'une seule personne	53.6%	52.9%	46.4%	69%	38%	43.5%	34.1%
Part des familles monoparentales au sein des familles avec enfants	46,0%	48,9%	42,0%	42,7%	NR	35.6%	34.1%

Source : INSEE- Données sur les quartiers politique de la ville, 2020

⇒ Le dispositif « Action cœur de ville » à Castres et Mazamet

Castres et Mazamet font partie des 222 villes retenues dans le cadre du plan « Action cœur de ville ». Ce plan initié par le ministre de la Cohésion des territoires a pour but de soutenir financièrement et matériellement les actions de revitalisation des villes-centres. Pour assurer cette revitalisation, chaque convention reposera sur 5 axes structurants :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements et services publics

Bien que ce dispositif ne soit pas uniquement dédié à la question de l'habitat, plusieurs axes structurants s'attachent à travailler sur l'offre de logement dans l'aire d'étude.

⇒ Dans la continuité du dispositif Action Cœur de Ville, des conventions d'**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)** sont mises en œuvre au niveau des deux villes de Castres et Mazamet. Elles sont signées par l'intercommunalité concernée, la ville principale, l'Etat et ses établissements publics, ainsi que d'autres communes membres de manière volontaire. Ce nouvel outil créé par la loi ELAN en novembre 2018 vise à lutter contre le phénomène de dévitalisation des centres-villes. Pour atteindre cette ambition, la convention d'ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien³ ;

³ L'ORT permet d'être éligible au Denormandie dans l'ancien, un outil de réhabilitation de l'habitat via l'investissement locatif. Exemple : pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec

- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- Mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

A compléter le cas échéant : bilan ACV Castres et ACV Mazamet 2018-2022 ?
perspectives ACV2 2023-2026 pour les 2 villes ?

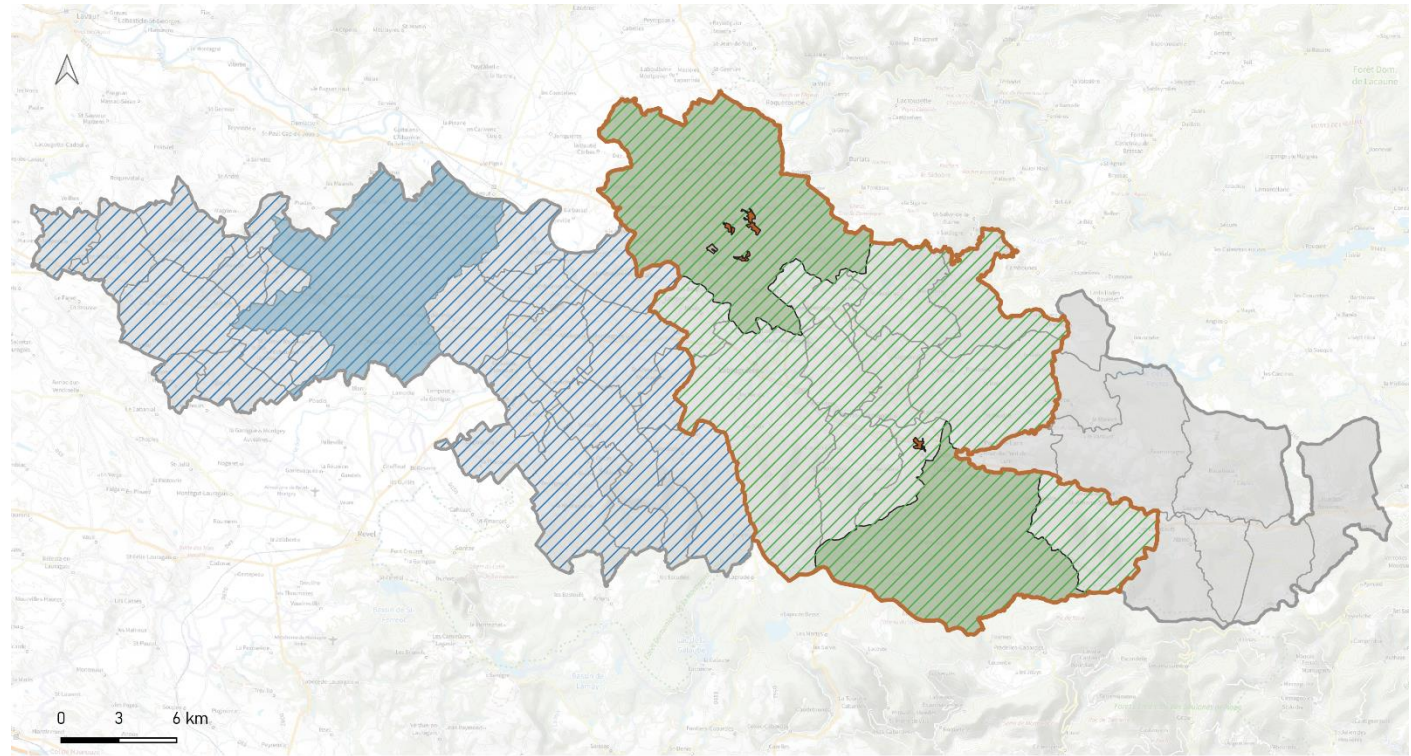
Intégration des entrées de villes ?

Intégration des quartiers gares ?

50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.

⇒ Le programme Petites Villes de Demain à Puylaurens, qui fait partie des 15 communes tarnaises pour bénéficier du dispositif jusqu'à 2026 : soutien à l'ingénierie, agir pour améliorer l'habitat et le cadre de vie, développer les services et les activités, valoriser le patrimoine architectural, tout en impliquant les citoyens dans ces projets. Lancé en 2020, le dispositif est destiné aux petites centralités de moins de 20 000 habitants, qui laissent apparaître des signes de fragilité territoriale.

Programme piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, avec le soutien de plusieurs ministères et financeurs, dont la Banque des territoires, l'Anah, le CEREMA ou encore l'ADEME.



Les politiques de l'Habitat

Plan Local de l'Habitat

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Quartiers prioritaires 2015-2020

Programme Petites Villes de Demain + Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours d'étude

Action Cœur de Ville + Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Limites du SCoT

Limites communales

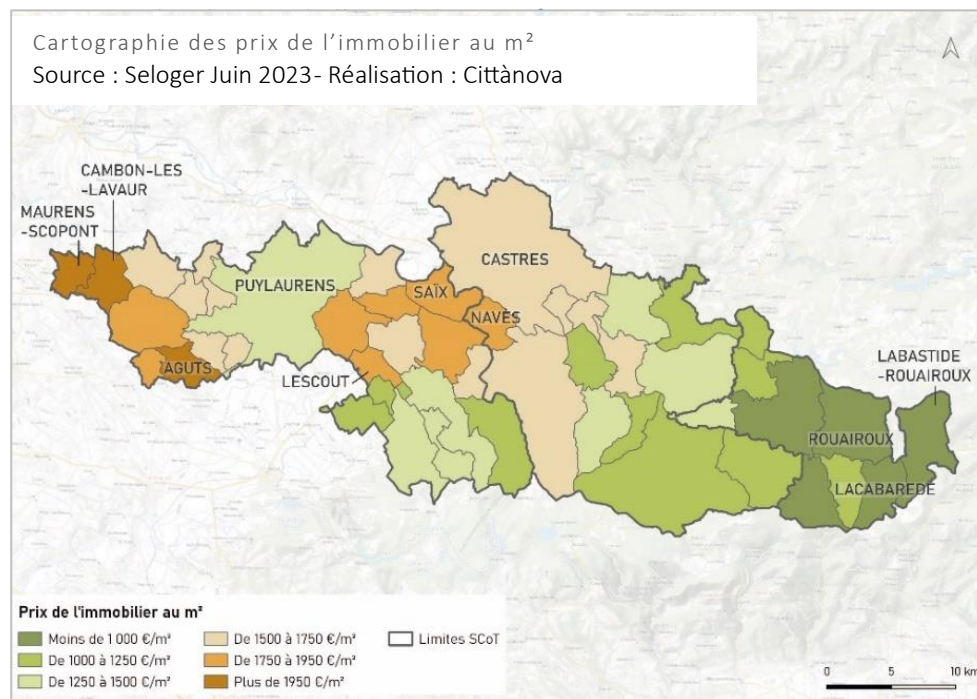
Cartographie des politiques de l'Habitat en œuvre sur le territoire

Source : Observatoire des territoires -
Réalisation : Cittànova

Des prix de l'immobilier variables selon la localisation et un territoire qui est encore « autonome » / dynamiques de la métropole toulousaine.

Les prix de l'immobilier sont soumis à des variations plus ou moins conséquentes, en fonction des communes et de leur localisation. Plusieurs grandes dynamiques caractérisent le territoire :

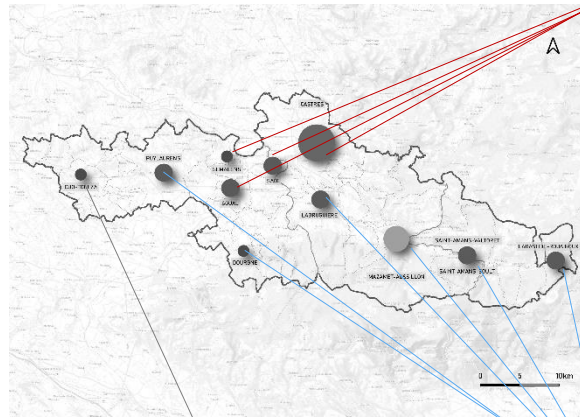
- ❖ Une vallée du Thoré où les prix sont relativement faibles, notamment dans certaines communes dont Lacabarède (780€/m²), Rouairoux (849€/m²) et Labastide-Rouairoux (877€/m²) ;
- ❖ La centralité de Castres et ses alentours proches, avec des prix plus importants, même si toujours inférieurs à la moyenne tarnaise (1693€/m²) ;
- ❖ Une concentration de communes dont les prix dépassent 1750€/m² entre Castres et Puylaurens, au niveau de Navès (1863€/m²), Lescout (1846€/m²) ou Saïx (1765€/m²) ;
- ❖ Puylaurens et les communes du piémont de la Montagne Noire, qui tranchent avec la tendance des prix plus élevés de l'ouest du SCoT ;
- ❖ L'aire d'influence de la métropole toulousaine, où les prix de l'immobilier sont les plus conséquents du territoire : Maurens-Scopont (2123€/m²), Aguts (2044€/m²), Cambon-lès-Lavaur (1983€/m²).
- ❖ Un territoire du sud du Tarn où les dynamiques de prix restent en grande partie en marge de celles de l'influence de la métropole toulousaine. Cette situation témoigne aujourd'hui d'une certaine autonomie en terme de marché immobilier avec cependant l'émergence récente de quelques signaux sur la partie ouest : intérêt croissant pour les biens en vente, mutations des résidences secondaires ...



- ❖ l'observation de l'évolution des prix montre une augmentation régulière depuis 5 ans avec une accélération « post-crise sanitaire ». Cependant depuis le début de l'année 2023, les professionnels tarnais s'attendent à une courbe des prix plus stable avec une poursuite de cette croissance

accompagnée d'un tassement de celle-ci . A l'échelle du département du Tarn, la proximité de la métropole toulousaine et d'une infrastructure routière (autoroute ...) restent des indicateurs de valorisation des biens.

Évolution du prix de l'immobilier dans le Tarn



Evolution du prix de l'immobilier à Castres, Saïx, Soual, Sémalens

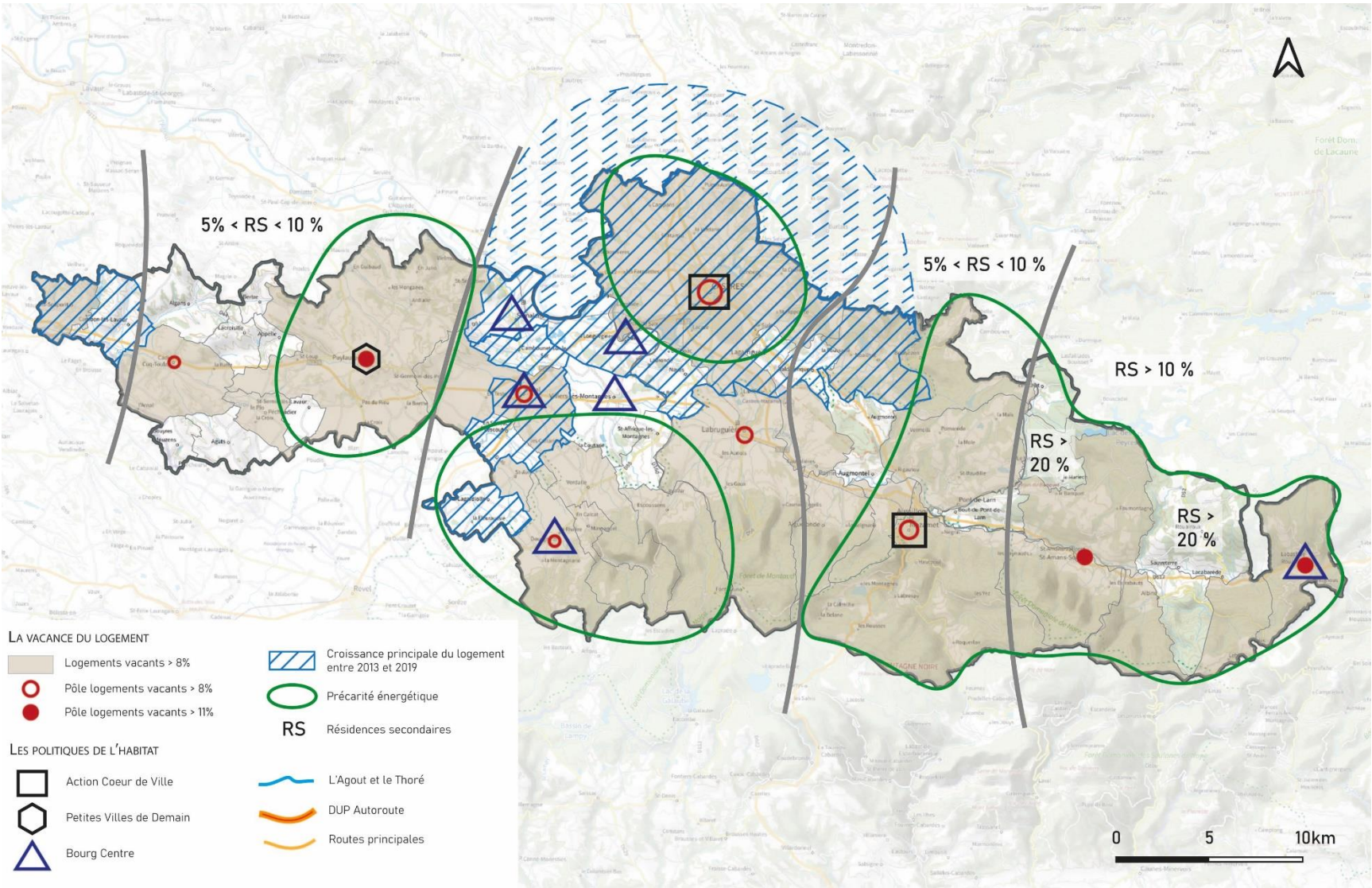


Évolution du prix de l'immobilier à Cuq-Toulza



Evolution du prix de l'immobilier à Mazamet, Labruguière, St Amans V., St Amans S., Labastide-Rouairoux, Puylaurens, Dourgne





Cartographie des enjeux liés au logement
Source : INSEE 2019- Réalisation : Cittànova

Ce que l'on retient

Atouts - Opportunités

- Des acteurs locaux mobilisés autour de nombreuses et diversifiées politiques contractuelles de l'habitat : PIG, OPAH, NPNRU, PLH, Action cœur de ville, Petites Villes de Demain, ORT ...
- Des loyers modérés dans le territoire, bien que légèrement plus élevés à Castres et dans les pôles intermédiaires alentours, mais surtout dans les communes incluses dans l'aire d'influence de la Métropole toulousaine (Maurens-Scopont, Cambon-lès-Lavaur et Algans)
- Un marché de l'immobilier qui traduit une certaine attractivité du territoire

Faiblesses - Menaces

- Une vacance du logement conséquente dans le territoire du SCoT, notamment au niveau des pôles urbains et de la vallée du Thoré, avec une légère tendance à la baisse ces dernières années
- Une importante proportion de résidences secondaires dans la vallée du Thoré et quelques communes de la plaine du Lauragais
- Une part conséquente de ménages se trouvent en situation de précarité énergétique au niveau du logement, majoritairement au sein des principaux pôles et de la vallée du Thoré
- Un retard en matière de production de logements sociaux, compensé par des mesures de rattrapage, hormis Aussillon qui dépasse légèrement les objectifs fixés par la loi SRU
- Des programmes et des politiques de l'habitat inscrites sur du court terme

Enjeux

- Le réinvestissement des logements des centre-ville et centre-bourgs et la reconquête des logements vacants : la poursuite et développement des différents programmes pour l'habitat (ACV, PVD, Bourg centre ...)
- la prise en compte des besoins spécifiques liés au vieillissement
- le développement et la diversification de l'offre en logement social
- la rénovation énergétique des bâtiments, pour réduire la précarité énergétique des ménages dans le territoire
- l'anticipation des éventuels impacts générés par la mise en service de l'autoroute Castres-Toulouse : prix immobiliers et fonciers, besoins en logements ... et la maîtrise du développement urbain résidentiel autour de Castres,
- le maintien d'une offre accessible et adaptée aux capacités financières des ménages du territoire : agir sur le foncier pour accueillir des familles et pour avoir des coûts adaptés aux revenus ?

3. Des mobilités conditionnées par un contexte local bien spécifique

3.1. Mobilités et déplacements : généralités

Des mobilités dispersées induites par une structure « multipolaire »

La composition du territoire du SCoT est « multipolaire » dans le sens où la ville de Castres est un pôle urbain majeur mais pas exclusif. En effet, plusieurs communes constituent des bassins de vie pour les communes alentours, par exemple Mazamet ou Puylaurens au sein du territoire du SCoT ou Revel, Lavaur et Lautrec pour l'extérieur.

Cette armature induit des mobilités dispersées sur tout le territoire, des origines et des destinations multiples pour les usagers. En effet, les actifs sont attirés par plusieurs pôles pour leur activité professionnelle mais par d'autres pôles pour leurs activités personnelles (loisirs, achat notamment). Les actifs ne sont qu'un exemple, tous les usagers du territoire ont des pratiques spécifiques qui nécessitent l'accès à différents secteurs.

La grande proximité des espaces dits urbains / de bourgs / de périphérie / de ruralité associée à un réseau routier très bien hiérarchisé et très ample permet en réalité à l'immense majorité des habitants de vivre à la fois loin et proche de tout, c'est-à-dire dans des bassins et sous bassins de vie qui se chevauchent et offrent à tous, et tout à la fois : la ville, la campagne et l'accès aux avantages cumulés des deux.

Ces mobilités sont identifiables mais difficiles à canaliser à une échelle globale du fait d'un maillage routier dense et peu contraint. De nombreux flux sont générés et sont réalisés essentiellement en voiture. C'est en effet le mode de transport préféré pour pouvoir effectuer ces trajets. Un réseau de transports alternatifs existe (régional, départemental et urbain) mais il ne peut malheureusement pas capter

l'ensemble de ces déplacements de moyenne distance. Les aires de covoiturage se développent et pourront compléter l'offre de transports collectifs.

En proposant le partage des véhicules, le covoiturage est une solution pour limiter le nombre de véhicules en circulation. Elle peut se coupler à l'offre de transports collectifs par le biais d'une mise en place d'aires dédiées au stationnement au droit des terminus de certaines lignes de bus par exemple (interurbain ou urbain) ou de pôles multimodaux (gares ferroviaires).

En effet, cette armature territoriale se densifie à l'échelle plus locale. Les principaux pôles générateurs de déplacements se concentrent essentiellement entre Saïx, Castres, Labruguière et Mazamet (Soual est également concerné par une zone commerciale). Il est dans ce contexte plus aisé d'organiser une offre alternative pour les déplacements de plus courte distance ou les derniers kilomètres d'un déplacement. La création d'aires de covoiturage et de stationnement « relais » complétée d'un aménagement des axes structurants desservant ces secteurs en faveur des transports collectifs et modes doux permettront d'optimiser la gestion des déplacements.

Dans ce sens, le territoire aura tout intérêt à être vigilant au développement urbain à venir et devra agir pour le contenir afin de pouvoir pérenniser l'offre de transport alternative mise en place et de proposer aux projets futurs une desserte à proximité.

Un maillage de communes où il faut favoriser les usages de proximité

Les mobilités liées au travail ou aux achats spécifiques étant difficilement à capter, **il est cependant possible d'encourager les déplacements de proximité autrement qu'en voiture.** Les aménagements des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie participent en effet au développement des pratiques douces (marche à pied, vélo...). Les centre-bourgs sont très circulés pour certaines communes et la présence de la voiture y est parfois très forte (aussi bien en circulation qu'en stationnement organisé ou illicite) mais il est indispensable d'aménager des continuités douces et des espaces apaisés pour favoriser les déplacements alternatifs sur de courtes distances.

Cette démarche profite à tous, usagers quotidiens et occasionnels des communes, concerne toutes les communes du territoire mais touche particulièrement celles (périurbaines ou rurales) où des populations dites « captives » habitent ou viennent s'installer. Les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de précarité sont dites « captives » car leurs moyens (physique ou financier) les rendent plus dépendantes aux offres de transports alternatifs à la voiture individuelle (qui coûte cher, qui nécessite d'avoir le permis et d'avoir les capacités de conduire). En effet, certains ménages choisissent ou sont contraints d'habiter une commune éloignée des pôles d'emplois et d'équipements principaux (coût du

foncier, des loyers, envie d'espace...) et les coûts liés aux déplacements augmentent et représentent un taux d'effort important pour ces derniers.

plusieurs études menées par Le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable en lien avec sa politique d'éco-mobilité ou par différentes institutions (dont l'ADEME), mesurent l'impact financier que représentent les déplacements domicile-travail.

Ainsi pour chaque kilomètre parcouru entre le lieu du domicile et le lieu du travail, le coût moyen annuel avec un véhicule motorisé est de l'ordre de 200€ (base 2017) et 103g de CO₂. Un ménage constitué de deux personnes dont le lieu de travail est situé à 20km de son domicile dépense donc en moyenne 8000€ par an (20x200x2, base 2017).

Ces populations plus captives sont sensibles aux aménagements publics de proximité et à une offre de transports alternative qui leur permettent l'accès aux services quotidiens et à certains autres services plus occasionnels du territoire.

3.2. Mobilités et déplacements : approches thématiques

Des mobilités diffuses

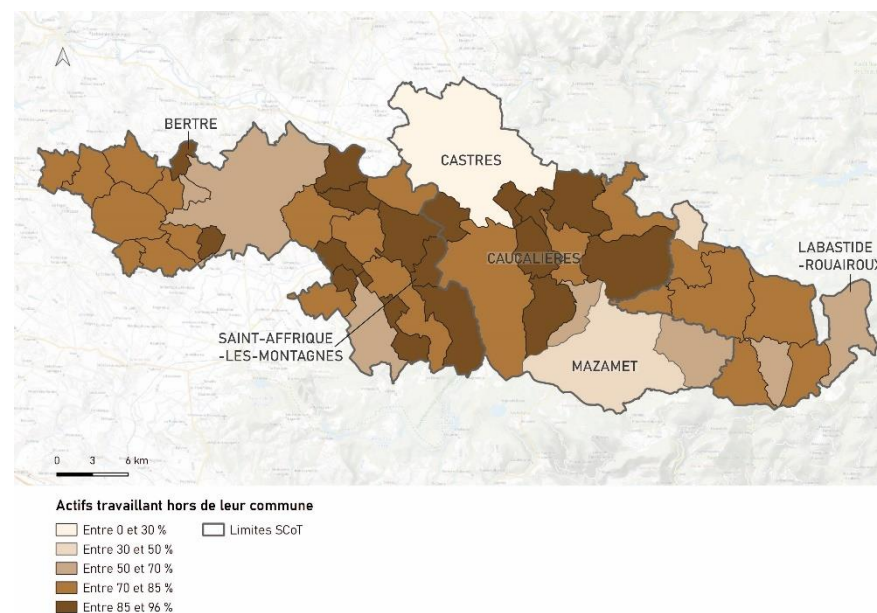
Le territoire du SCoT Autan et Cocagne est vaste et constitué de différents pôles urbains (d'habitat, d'emplois, d'équipements) qui induisent de nombreux déplacements. Les plus problématiques sont les déplacements quotidiens liés au travail ou aux études. Même s'ils ne représentent aujourd'hui qu'environ 20 à 25% des déplacements, les trajets « domicile travail » et « domicile études » sont récurrents. Ils démontrent un usage du territoire par des pratiques quotidiennes et révèlent les liaisons privilégiées entre les différents pôles.

Des déplacements domicile-travail singuliers au territoire

Sur le territoire du SCoT, la part des actifs travaillant hors de leur commune varie selon les communes. Castres (27.3%), Mazamet (49.4%) et Labastide-Rouairoux (50.6%) sont celles qui comptent le moins d'actifs travaillant hors de la commune. Les flux domicile-travail vers d'autres territoires sont donc limités pour ces communes.

A contrario, les communes jouxtant des polarités affichent une part d'actifs travaillant hors de leur commune très élevée (96.2% pour Bertre, 91.4% pour Caucalières, 91.2% pour Saint-Affrique-lès-Montagnes). Les flux tournés vers l'extérieur sont donc largement majoritaires et génèrent des déplacements quotidiens.

Les actifs stables (qui travaillent dans leur commune) sont un levier important pour la promotion des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle car ils effectuent des déplacements de plus courtes distances que les autres actifs et sont plus à même d'être intéressés par une offre de transport collective, partagée ou douce.



Cartographie des actifs travaillant hors de leur commune

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

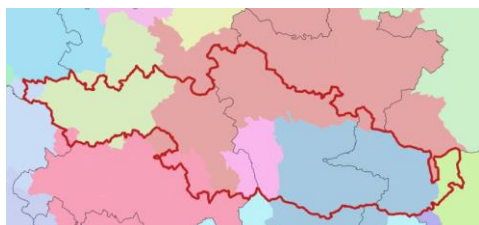
Une concentration autour des pôles de Castres et Mazamet

Les flux domicile-travail internes et externes sont majoritairement à destination et en provenance des deux polarités principales du territoire du SCoT : Castres et Mazamet.

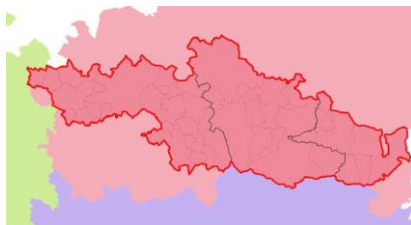
Le bassin de vie le plus attractif est celui de Castres. En effet, ce sont environ 9 000 actifs qui viennent y travailler chaque jour. Ces derniers proviennent d'autres communes du territoire mais également de l'extérieur et notamment du reste du département. Castres est également émetteur d'actifs. Parmi les 15 384 actifs résidents sur son territoire, près de 4 204 (soit 27%) vont travailler dans d'autres communes et majoritairement à l'extérieur du territoire du SCoT.

L'autre commune la plus dynamique est celle de Mazamet, qui est plus attractive qu'émettrice : elle recense près de 1 516 actifs (soit 49% des actifs résidents) allant travailler dans une autre commune, majoritairement à l'intérieur du territoire du SCoT, et environ 2 000 actifs venant travailler sur son territoire.

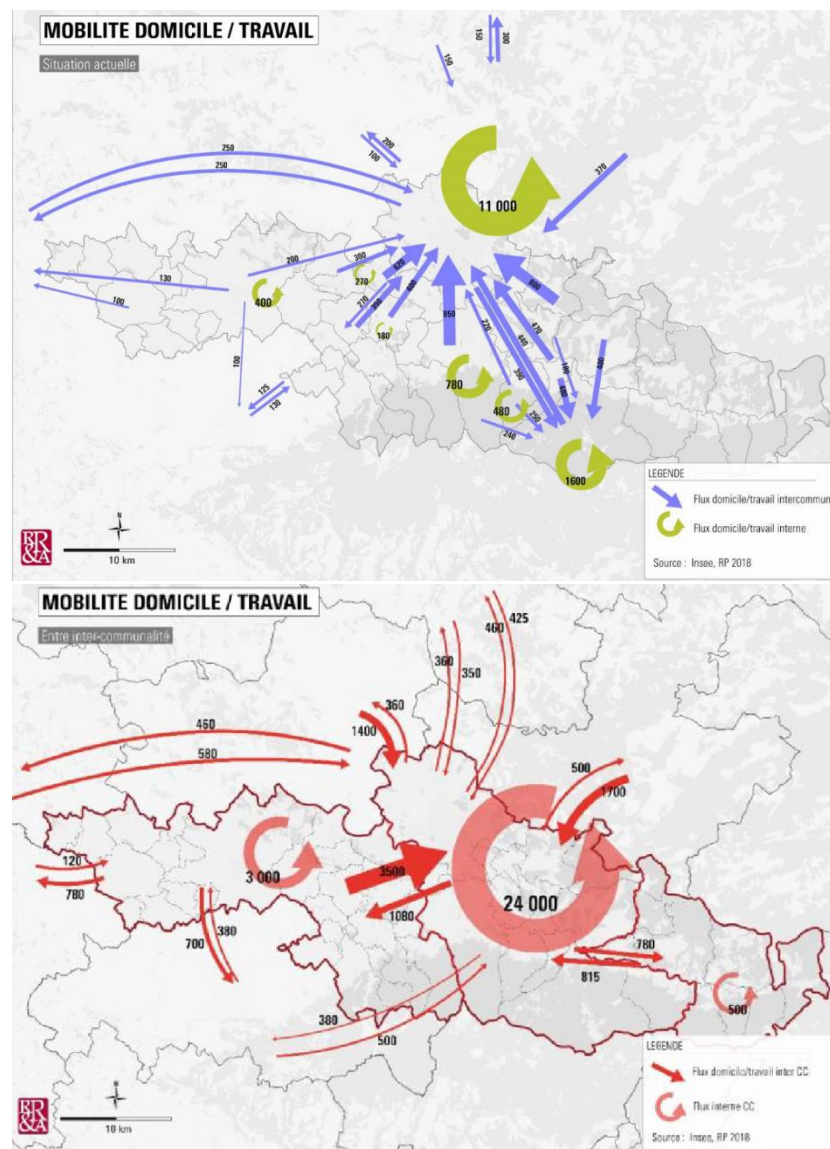
Les flux domicile-travail internes aux EPCI sont surtout importants au sein de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, qui accueille également de nombreux flux externes en provenance des EPCI voisins à l'échelle de la zone d'emploi de Castres.



Bassins de vie – source Insee



Zone d'emploi – source Insee



Source : Atelier des territoires locaux _ DDT Tarn www.alphaville.fr 30/05/2023

Un maillage routier dense

Le territoire du SCoT est structuré par un maillage routier considérable, composé à la fois d'axes primaires, d'axes secondaires et de voies tertiaires multiples. Cette composition offre une multitude d'itinéraires pour les usagers de la route et permet de circuler d'une commune à une autre sans grande difficulté. L'usage de la voiture est donc peu contraint localement.

Un territoire de convergence

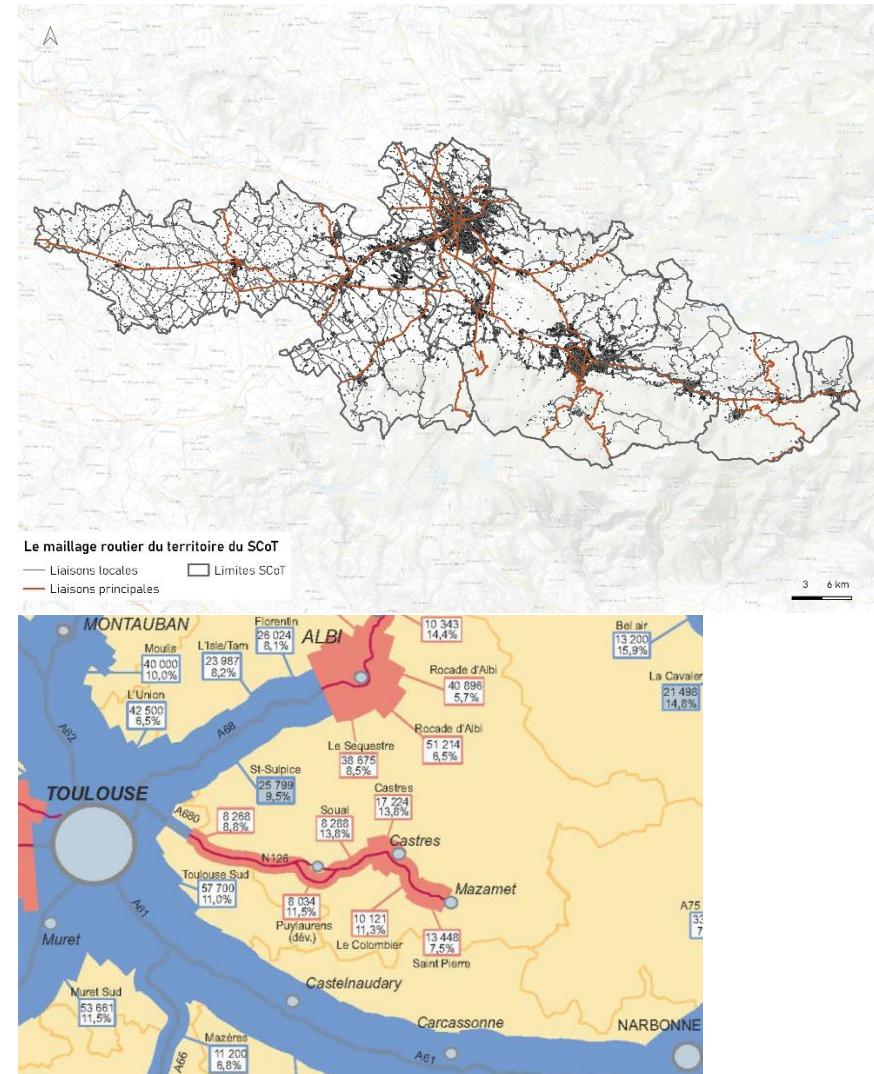
Les axes les plus circulés sont ceux arrivant de l'agglomération toulousaine, la RN126, et la diagonale Nord/Sud-Est, RD612. Les flux de la RN 126 sont globalement stables avec une augmentation de la part des flux poids-lourds.

N112 - point de comptage		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Puy-laurens (contournement)	trafic	8 362	8 545	8 537	8 570	7 024	8 034
	% PL	9,1%	9,3%	9,9%	10,3%	11,9%	11,5%
Soual	trafic			8 386	8 422	7 147	8 288
	% PL			12,2%	12,3%	14,2%	13,8%
Castres	trafic	19 720	19 720	18 035	17 682	15 357	17 224
	% PL	5,1%	5,1%	10,7%	12,6%	14,2%	13,8%
le Colombier (Labruguière)	trafic			11 771	11 398	9 092	10 121
	% PL			9,7%	9,8%	11,2%	11,3%
Saint-Pierre (Aiguefonde)	trafic	13 334	13 731	14 757	14 049	11 896	13 448
	% PL	9,3%	9,4%	8,1%	7,3%	8,0%	7,5%
RD 912 St Amans-Soult (année 2022)	trafic						8 902
	% PL						8,5%
RD 912 Labastide Rouairoux (année 2022)	trafic						4 243
	% PL						6,5%

Autour de Castres, la « rocade », RD1012, est l'axe le plus chargé du territoire car elle joue son rôle de distribution et cumule du trafic de transit et d'échange provenant de diverses directions (Nord, Ouest et Est essentiellement). Cette structuration autour de la ville de Castres et son attractivité occasionnent un trafic dense et des perturbations, notamment en heure de pointe.

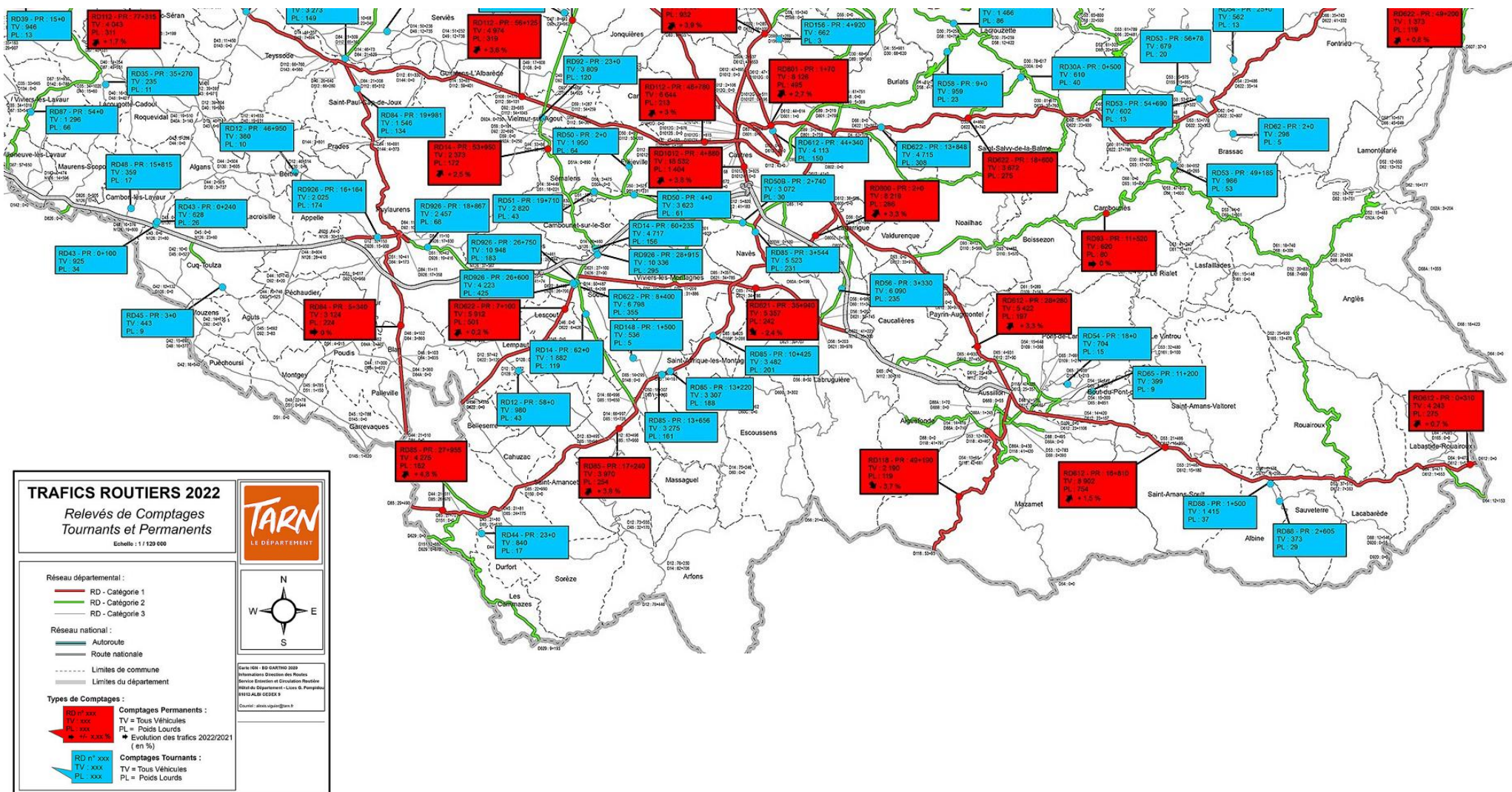
Le Sud du territoire est bien desservi (RD622 et RD85) et les niveaux de trafic enregistrés traduisent un lien vers le département de la Haute-Garonne et le bassin de vie de Revel notamment.

Les axes les moins circulés sont ceux desservant les pentes de la Montagne Noire et de la Haute-Vallée du Thoré (RD118 et RD52). Ces axes n'ont pas de connexion avec des liaisons plus structurantes, ils ont une fonction de desserte locale.



Traffics moyens journaliers annuels en 2021- Source : DREAL Occitanie, février 2023

Traffic routier 2022 Tarn- Source : <https://extranet.tarn.fr/trafic-routier/>, Août 2023



Août 2023

Schéma de Cohérence Territoriale || Diagnostic territorial

Cittànova

Des trafics Poids-Lourds clairement identifiés

Le territoire du SCoT est un lieu de passage pour les Poids-Lourds (PL).

Deux types de trafics concernent le territoire :

- Le trafic d'échange : l'activité économique du territoire (industries, commerces et diverses activités économiques) génère du trafic de PL local,
- Le trafic de transit : la liaison (gratuite) vers la Méditerranée via la Vallée du Thoré génère du trafic de PL entre différentes agglomérations, à l'échelle nationale et même internationale.

Ainsi, les axes les plus circulés sont la RD612 Nord (depuis et vers l'agglomération d'Albi), la RN126 (depuis et vers l'agglomération toulousaine) et la RD612 Sud (depuis et vers la Vallée du Thoré – direction Béziers).

La RD622 (vers et depuis Revel) est également un axe circulé par les PL. Il permet notamment la liaison vers Castelnaudary, la RD6113 et l'autoroute A9. A noter que la traversée de Soual est interdite aux PL.

La rocade de Castres joue toujours son rôle de distribution des trafics et cumule un trafic de l'ordre de 2375 PL* par jour en moyenne annuelle avec une part de ce trafic PL en progression. (*13,8 % de 17224 en 2021, Cf. tableau page précédente).

L'usage de la voiture jusqu'au point d'arrivée

Le maillage routier dense offre une multitude d'itinéraires aux usagers de la route et se couple à une offre en aires de stationnement assez développée permettant un usage de la voiture plutôt facile. Sur le territoire du SCoT, l'offre en stationnement est diverse et les problématiques sont différentes selon les communes et les équipements.

Sur Castres, les entrées de ville commerciales du Mélou et du Siala sont dimensionnées et aménagées pour la voiture. Une succession de parkings permet de se garer très facilement au droit des différentes enseignes. L'offre de stationnement est ensuite organisée en centre-ville avec des parkings publics gratuits à proximité du cœur de ville et une offre payante au sein du cœur de ville avec une offre en souterrain. Cette organisation permet de partager l'espace en cœur de ville et de proposer des espaces publics plus qualitatifs, moins dédiés à la voiture.

Sur Mazamet, l'offre de stationnement est gratuite mais organisée en zone bleue en centre-ville afin de limiter le temps de stationnement des véhicules et de faciliter l'accès aux différents commerces et équipements.

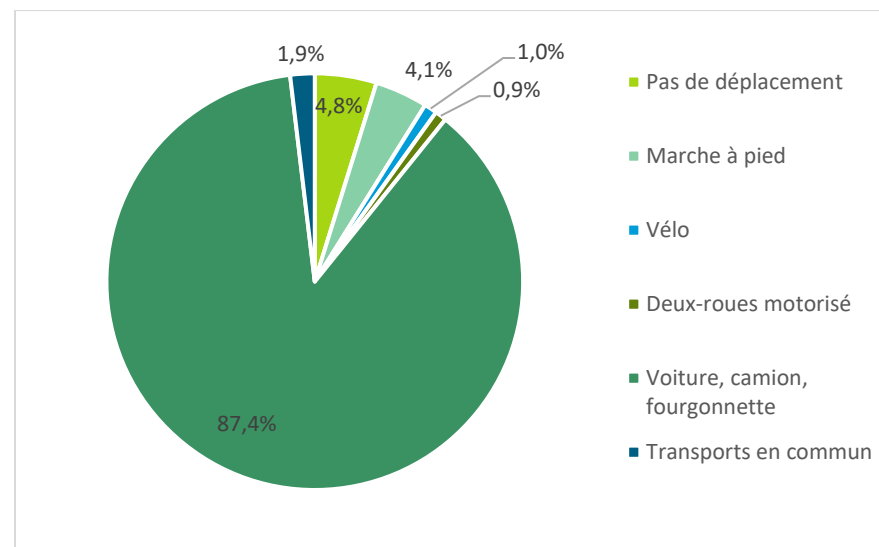
La présence de la voiture en cœur de ville est souvent problématique et la gestion du stationnement est un levier pour en organiser la répartition et valoriser les espaces publics. Certaines communes, comme Soual ou Puylaurens notamment, ont en effet réaménagé leurs cœurs de ville : les espaces publics, places et trottoirs, ont été optimisés et l'offre de stationnement redimensionnée et redéfinie.

Le territoire du SCoT est desservi par une offre en transports collectifs ferroviaire et routière. Les parts modales liées aux déplacements domicile-travail montrent une faible utilisation de ces réseaux (seulement 1,7% des usagers choisissent les transports en commun), pour autant elle permet de proposer une offre alternative à la voiture individuelle.

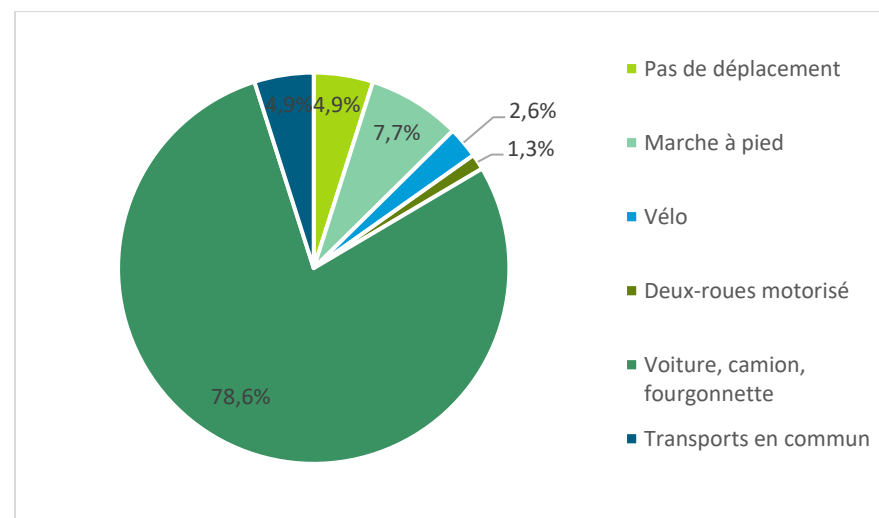
Lorsque l'on s'intéresse à l'échelle communale, une particularité apparaît : la commune de **Lacabarède dispose en 2020, d'une part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail assez conséquente (11.1%)**. Il s'agit de la proportion la plus importante du territoire, dépassant même la commune de **Castres (4.9%)**, pourtant dotée d'un réseau de bus urbains. Lacabarède est desservie par les lignes liO 762 et 753, tout comme ses communes voisines (Labastide-Rouairoux, Sauveterre, Albine, etc.) qui affichent cependant des parts nulles.

Outre Lacabarède, deux autres communes voisines affichent des parts proches de celle de Castres : **Saint-Avit (4.1%)** et **Verdalle (3.9%)**, desservie par les lignes liO 761 et 768.

Dans l'ensemble, 28 communes du SCoT sur 49 sont desservies par au moins une ligne du réseau liO (Ligne 760, 767, 768, 761, 762 et 753), reliée à Castres voire Labruguière. Ces différentes lignes proposent des plages horaires principalement étendues le matin et le soir, afin de répondre aux besoins des actifs et des scolaires. Elles semblent néanmoins peu utilisées par les actifs, hormis dans les quelques exceptions que nous avons évoqué.



Parts modales de la population active sur le territoire du SCoT en 2020



Parts modales de la population active sur Castres

Le réseau ferroviaire régional

Le territoire du SCoT est desservi par une ligne TER, qui relie Mazamet et Castres à Toulouse et propose :

- 18 allers/retours par jour en moyenne ;
- Des horaires de passage distribués sur la journée avec une concentration en matinée et en soirée, destinée aux actifs et scolaires ;
- Un temps de parcours moyen pour se rendre de la gare de Toulouse à celle de Castres de 1h10 et pour se rendre à Mazamet de 1h30.

Le même trajet en voiture s'effectue en moyenne sur des temps de parcours similaires, sans compter les perturbations liées aux heures de pointe. Le train reste donc concurrentiel en temps de parcours mais ne concerne pas une majorité de déplacements (ceux-ci s'effectuent en effet majoritairement au sein même du territoire). De plus, la mise en service de l'A69 devrait réduire les temps de trajet en voiture.

Par ailleurs, les gares sont tout autant à prendre en compte dans l'efficacité d'un réseau collectif car elles sont le point de convergence de plusieurs mobilités et participent d'une attractivité du réseau ferroviaire. Elles permettent en effet d'organiser le rabattement d'autres modes de transport vers le train : la voiture, individuelle et partagée, les bus, les modes doux, cyclistes et piétons. **« L'espace gare » nécessite donc un traitement particulier, une attention particulière afin de proposer un pôle multimodal optimisé.**

A ce jour, le territoire compte 3 gares : Castres, Labruguière et Mazamet. Sur Labruguière et Mazamet, les gares sont à proximité des secteurs où il y a le plus de population, leur desserte en transports alternatifs à la voiture individuelle doit être aménagée afin de favoriser les usages.

A préciser / ACV2 2023-2026 pour les Castres et Mazamet : Intégrations des quartiers gares ?

Il s'agit d'aménager des continuités piétonnes et cyclables vers et depuis la gare et de proposer une offre de transports collectifs qui corresponde aux départs et arrivées des trains :

- À cet effet, la gare de Mazamet a fait l'objet d'un aménagement en Pôle d'Échange Multimodal en 2015, qui associe la gare TER à des arrêts de bus du réseau Libellus : une gare routière pour le réseau départemental et régional (9 quais), un parc de stationnement gratuit pour les voitures et motos (une soixantaine de places au total) et un abri vélo. La gare étant connectée à la voie verte, le rabattement en vélo est facilité.
- À Castres, un pôle d'échange multimodal a été inauguré en janvier 2018. La gare routière, ancienne place Soult, a été déplacée à côté de la gare, afin de fluidifier les échanges.



Pôle d'échange multimodal de Castres - Crédit photo : Laurent Frezouls Photographie

Quels enjeux / gares ?

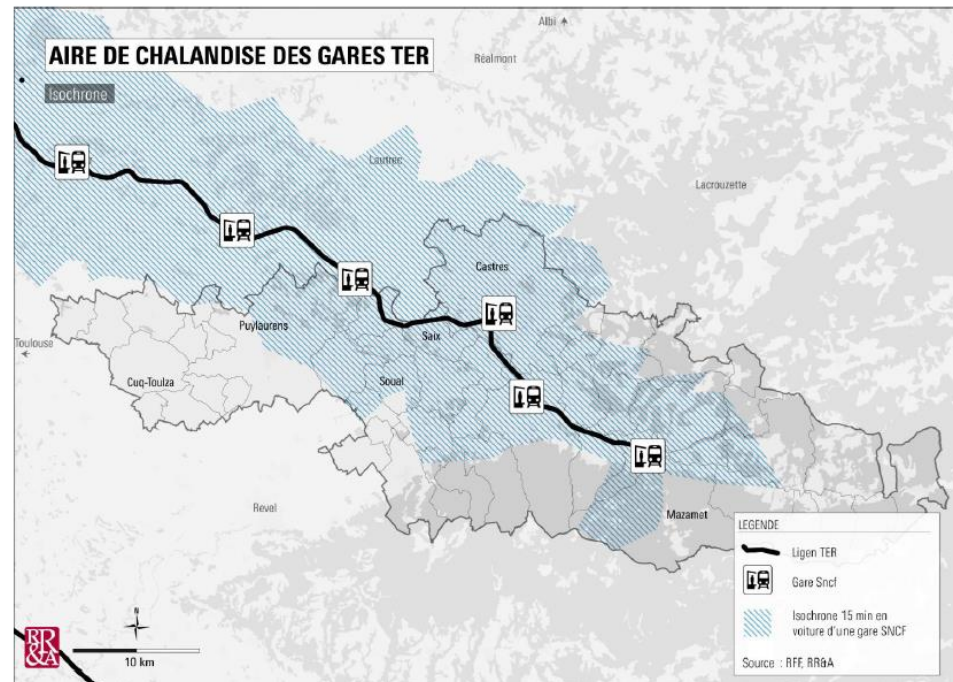
(à préciser suite aux travaux de l'atelier mobilités et de l'atelier urbanisme / CODEV A69)

Source : Atelier des territoires locaux _ DDT Tarn www.alphaville.fr 30/05/2023

Les gares, un atout de développement

Développer des offres qui répondent aux besoins de déplacements du quotidien

Aire de chalandise du TER
92% de la population du SCOT habite à moins de 15 minutes d'une gare TER



Des transports collectifs présents

La ligne de TER est complétée par une offre de cars régionaux, avec les lignes 760, 753 et 762, reliant Toulouse-Castres et Castres-Mazamet-Béziers-Valras.

La situation a bien évolué depuis la ligne de car 951 du précédent diagnostic, qui effectuait uniquement 6 allers/retours en semaine, à des horaires de passage concentrés sur les matins/soirées et destinés aux actifs et scolaires.

Actuellement remplacée par la ligne de car 760, le service compte désormais en moyenne :

- 18 allers/retours les jours de semaine ;
- 7 allers/retours les samedis ;
- 3 allers/retours les dimanches et jours fériés.

L'augmentation du nombre de trajets a permis de diversifier les horaires de passage, qui couvrent désormais l'entièreté de la journée. Cette nouvelle ligne, contrairement à l'ancienne, ne dessert pas la commune de Mazamet. Un seul et unique trajet est proposé dans le sens Mazamet- Toulouse, les dimanches et jours fériés à 17h. Le temps de parcours moyen pour un trajet entre Toulouse et Castres Gare routière est de 1h15-1h20, contre 1h30-2h auparavant.

La ligne de car 953 à destination de l'Hérault a elle-aussi été remplacée par les nouvelles lignes 753 et 762, reliant Castres-Mazamet à Saint-Pons-de-Thomières, et plus occasionnellement à Béziers et Valras. Le service n'a toujours pas pour vocation la desserte régulière des lignes précédemment citées mais plutôt une desserte de loisirs, voire touristique. En effet, en période scolaire (de septembre à juin), un seul service aller/retour est effectué les dimanches et jours fériés, jusqu'à Béziers. En période estivale (juillet et août), un seul service est assuré les samedis, dimanches et jours fériés le matin en partance de Castres et le soir à destination de Castres. La gare de Valras-Plage n'est desservie qu'en période estivale. Contrairement à ce qui avait été envisagé, la fusion des régions n'a pas eu d'impact sur le développement de l'offre vers l'Hérault.



Cartographie du réseau liO- Source : Région Occitanie

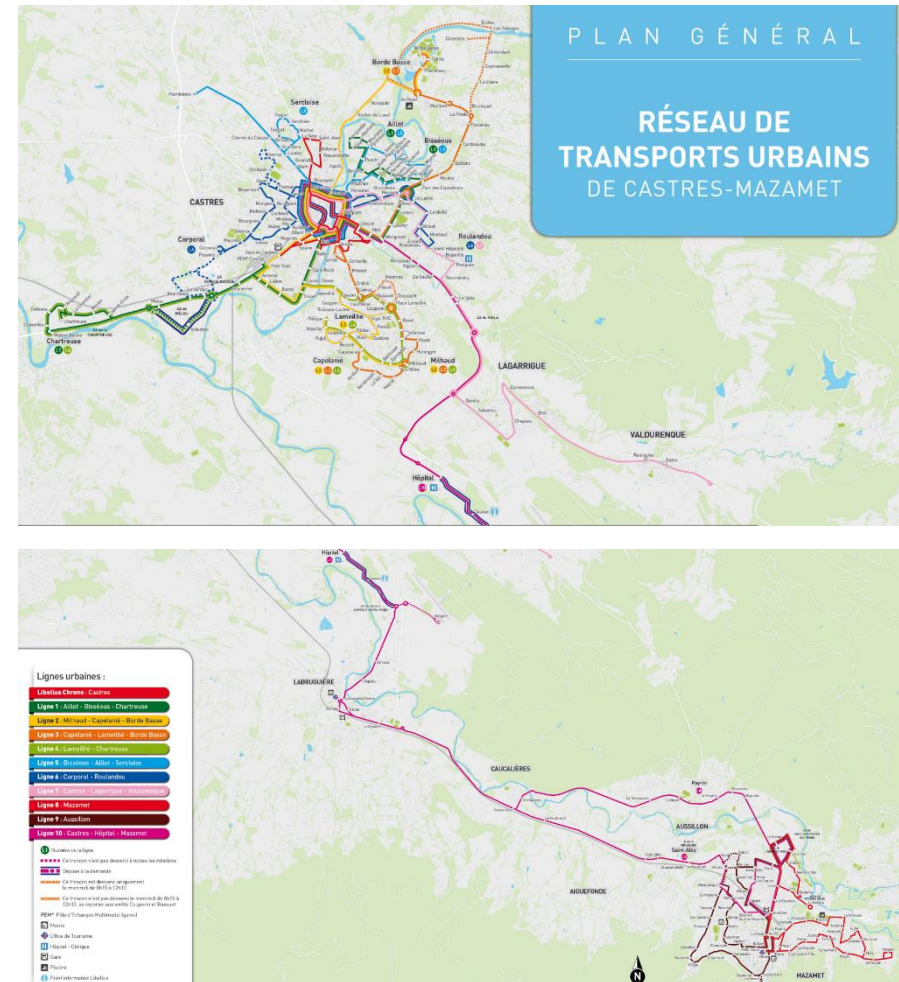
Le réseau urbain de transport en commun : Libellus

À une échelle plus locale, la **Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet (CACM) a organisé un réseau de transports en commun urbain**, le réseau Libellus. Il compte **11 lignes** distribuées principalement sur la commune de Castres (8 lignes dont une ligne Libellus Chrono), puis la commune de Mazamet (2 lignes, avec Aussillon) et 1 ligne assure des liaisons intercommunales. Le réseau a été restructuré en 2013 et a permis d'améliorer les dessertes, notamment aux franges des communes et au droit de la zone du Causse (Centre Hospitalier, siège de la CACM et diverses entreprises). Le réseau Libellus est gratuit et donc ouvert à tous les publics favorisant ainsi son usage.

Un **réseau de Transport A la Demande (TAD)** complète l'offre régulière et permet de desservir des communes périurbaines et rurales.

Les principaux secteurs d'activités sur la Communauté d'Agglomération sont desservis par les transports en commun et leur aire d'influence. Les actifs et les usagers de ces zones sont autant de captifs potentiels. **Le territoire doit favoriser au mieux les pratiques collectives sur ces secteurs et cela passe également dans la maîtrise de l'urbanisation à venir.**

(analyse de l'évolution de la fréquentation à compléter)



Source : Agglomération Castres-Mazamet

Un territoire adapté pour les modes doux

Le territoire du SCoT bénéficie d'atouts paysagers et patrimoniaux qui peuvent être le support d'aménagements, d'itinéraires dédiés aux pratiques douces, marche à pied, vélo... C'est le cas par exemple de :

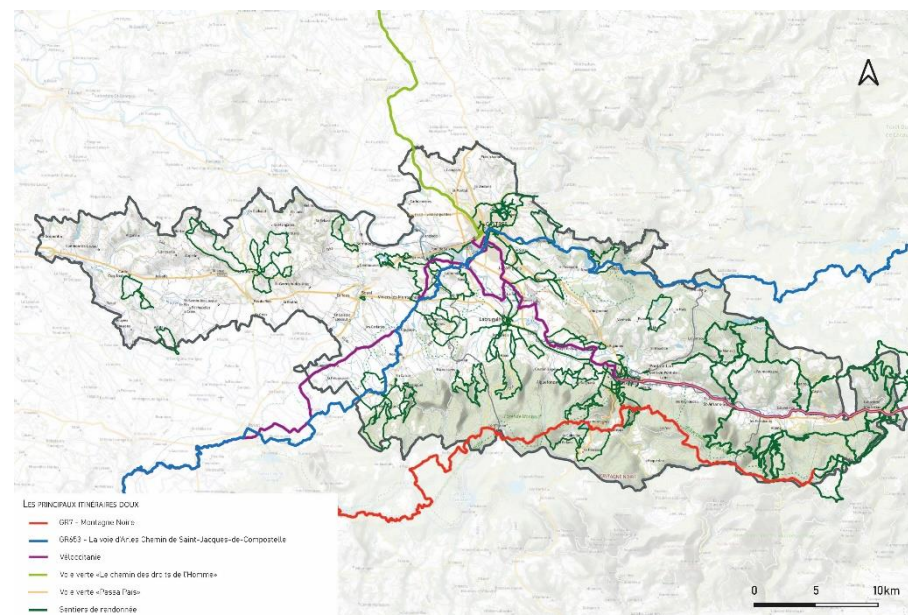
- La voie verte « Passa Païs » qui a été aménagée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée de la Vallée du Thoré. Cet itinéraire cyclable et pédestre permet de relier Mazamet à Bédarieux, soit plus de 75 km de parcours, de façon apaisée, et de valoriser la traversée de la vallée ;
- L'ancienne voie ferrée de Castres à Albi réaménagée en voie verte et permet de traverser la campagne tarnaise à pied ou à vélo sur 42 km ;
- La Véloccitanie, un nouvel itinéraire de vélotourisme qui traverse une grande partie du SCoT. Cette voie de 220 km relie le Seuil de Naurouze à Béziers, en passant par des villes telles que Revel, Castres, Mazamet, Saint-Pons-de-Thomières, etc. La Véloccitanie fait également la liaison entre les deux voies vertes précédentes.

En lien avec la réalisation de l'autoroute, un axe de liaison douce est en cours de réflexion sur les communes de Saïx, Cambounet-sur-le Sor, Viviers-lès-Montagnes et Soual (Communauté de Communes de Sor et Agout). **(à préciser suite aux travaux de l'atelier mobilités / CODEV A69)**

En outre, une grande variété de parcours pédestres, chemins de randonnée, sentiers, parcourt le territoire et permet à la fois de découvrir les villages, les campagnes alentours et la Montagne Noire, sur de petites ou grandes distances. Deux grands itinéraires de randonnées pédestres traversent le territoire : le GR7 de la Montagne Noire et le GR653 du Chemin de St Jacques de Compostelle.

En période estivale surtout, de nombreux usagers, locaux ou touristes, empruntent ces parcours et profitent des paysages du territoire. Il est donc important de conserver au maximum ce paysage singulier et de le mettre en valeur.

Il est aussi important de développer les aménagements dédiés aux modes doux, non seulement sur les espaces naturels mais également en ville, et d'amener l'utilisateur modes doux à se sentir bienvenu sur le territoire. Les usagers du territoire sauront tout autant profiter de ces aménagements pour leurs déplacements au quotidien, tout au long de l'année.



Cartographie des axes dédiés aux déplacements doux

Source : Mapcarta, Visorando, Randogps, Offices de tourisme Thoré Montagne Noire - Réalisation : Cittànova

L'aéroport de Castres

L'aéroport de Castres-Mazamet, soutenu par les entreprises locales, la Chambre de Commerce et d'industrie les collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional et Communauté d'agglomération Castres-Mazamet) et l'Etat, offre un service de vols réguliers vers Paris-Orly, en un trajet de 1h30. Cet équipement est desservi par la ligne 10 du Libellus de l'Agglomération.

Les passagers vers Paris, ligne ouverte en 1990, étaient au nombre de 36 445 en 2022 selon la CCI du Tarn, soit une augmentation de 40.9% par rapport à l'année précédente. L'évolution du nombre de passagers sur 5 ans est à contrario négative (-21%), peut-être en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. Contrairement à certaines périodes, l'aéroport comble actuellement presque son entière capacité de 40 000 passagers par an.

Menacé de fermeture au début de l'année 2023, la ligne Castres-Paris a finalement été reprise pour une durée de 4 ans par la compagnie française Chailair, qui succède à Air France. Le nouvel opérateur propose 2 rotations par jour, au lieu de 3 rotations précédemment.

Malgré cette reprise, le devenir de l'aéroport de Castres reste incertain, notamment avec la mise en service future de l'A69.



Aéroport de Castres - Crédit photo : Laurent Frezouls Photographie

L'arrivée de l'autoroute Castres-Toulouse

L'autoroute Castres-Toulouse devrait être mise en service à l'horizon 2025, après un début des travaux au début de l'année 2023. D'une longueur de 53 kilomètres, cet aménagement autoroutier sera construit le long de l'actuelle RN126, qui fait la liaison entre Castres et l'agglomération toulousaine. Sur le territoire du SCoT, 4 diffuseurs permettront aux usagers d'accéder à l'A69, au niveau des communes de Villeneuve-lès-Lavaur/Maurens-Scopont, Puylaurens, Soual et Castres (diffuseur de Saint-Palais). D'après les estimations, cette nouvelle autoroute et son futur péage en « flux libre » (première en Occitanie) réduira le trajet entre Castres et Toulouse de 15 à 35 minutes, selon la circulation.

Dans le territoire du SCoT, le projet est très attendu par les élus locaux, notamment ceux de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout et de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. Depuis de nombreuses années, cette autoroute est perçue comme un levier pour désenclaver l'agglomération castraise et ses environs, et permettre ainsi d'attirer de nouveaux habitants et de développer de nouveaux emplois.

Cette attente semble moins présente pour la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire. En effet, les communes de la CCTMN se situent entre 20 et 30 kilomètres du diffuseur de Castres pour 20 à 45 minutes de trajets en voiture. L'effet de désenclavement pourrait être limité pour cette partie du territoire du SCoT. Un effet « résidence secondaire » depuis la métropole toulousaine pourrait être observé.

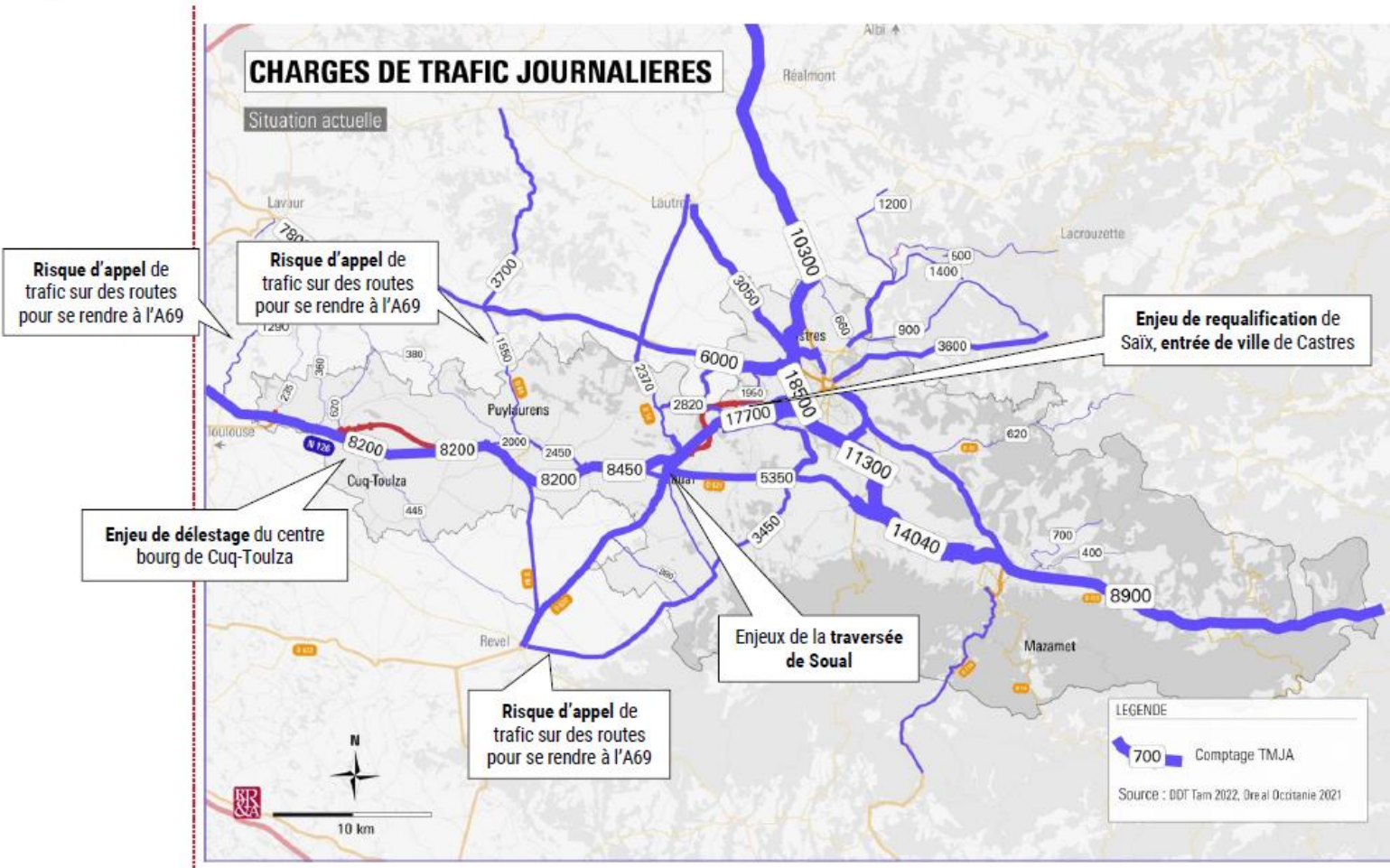
Par ailleurs, une attention particulière sera à apporter sur l'évolution des trafics pour les routes d'accès aux diffuseurs autoroutiers. (Cf. carte page suivante)

(à préciser suite aux travaux de l'atelier mobilités et de l'atelier urbanisme / CODEV A69)



Quels effets subis ?

Le délestage de trafic



source : Atelier des territoires locaux _ DDT Tarn www.alphaville.fr 30/05/2023

Les enjeux :

- L'organisation d'une offre attractive et efficace en mobilités alternatives à la voiture à l'échelle des pôles urbain Castres et de Mazamet et de leur périphérie immédiate pour les déplacements quotidiens : transport urbain, mobilités douces ...
- La gestion des effets des évolutions de trafic / mise en service de l'autoroute : délestage VS augmentation de trafic
- Le développement des offres / desserte ferroviaire qui répondent aux besoins de déplacements du quotidien et la valorisation des gares (Les gares : un atout de développement ?)
- La gestion des traversées de bourg pour les communes concernées par les principaux axes routiers supports de flux poids-lourds
- La poursuite de l'offre en itinéraires cyclables et pédestres pour les déplacements du quotidien, les loisirs et le tourisme
- La redéfinition du rôle et du positionnement de l'aéroport ? identifier en quoi cet équipement peut rester stratégique

4. Les services à la population : suffisants ! fragiles ?

4.1. Constats généraux

L'armature des services de proximité* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne

*Services pouvant relever d'un usage quasi-quotidien : École maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste...

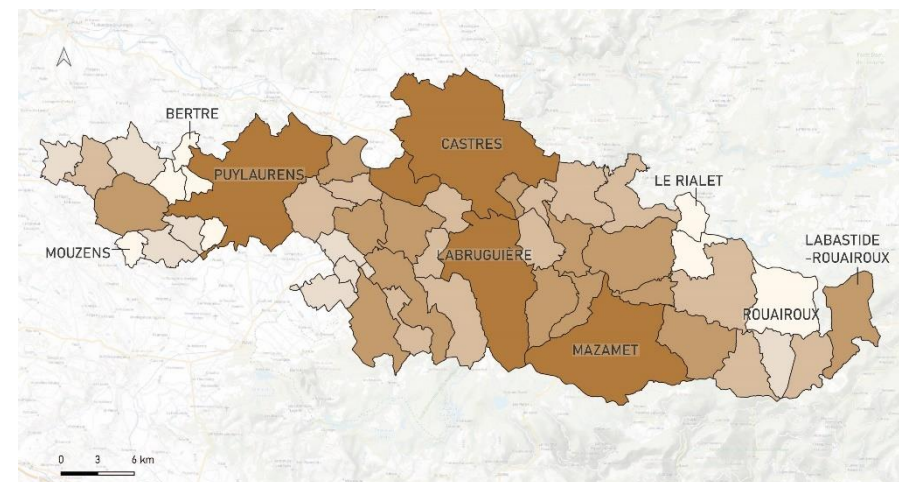
La représentation cartographique de la diversité des services présents/accessibles révèle :

- Des disparités somme toute normale entre les communes quant à la diversité des services présents sur place ou accessibles ;
- Des corrélations inégales entre la présence de services de proximité et les dynamiques démographiques. Certaines communes typiquement périurbaines gagnent des habitants alors que leur propre niveau de services est faible. D'autres communes avec des services bien présents perdent au contraire beaucoup d'habitats, ce qui ne manquera pas de soulever la question du devenir de certains services ;
- La proximité avec un pôle assurant les services minimum de proximité où que l'on soit sur le territoire.

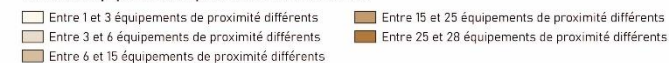
Plusieurs démarches sont engagées sur le territoire du SCoT qui peuvent contribuer à conforter et soutenir cette armature de service de proximité pour les principaux pôles :

- Action Cœur de ville à Castres et Mazamet
- Petite ville de demain à Puylaurens
- Nouvelle démarche de Bourg Centre à Labastide-Rouairoux et Cuq Toulza Labruguière, Aussillon et Mazamet. (2^e génération de contrats régionaux qui s'appliquent sur la période 2022-2028)
- Dourgne et Viviers les Montagnes, Soual, Saix, Sémalens et Puylaurens ont mobilisé cette démarche sur la période 2017-2021 et certaines souhaitent se positionner pour la 2^e génération de contrats.

Dans l'ensemble tous les habitants du territoire bénéficient d'un accès facilité aux services de proximité. Bien que de fortes disparités existent entre les communes, aucune zone du territoire ne peut être qualifiée d'isolée des services de base.



Nombre d'équipements de proximité différents sur 28



Cartographie du nombre d'équipements de proximité différents

Source : BPE INSEE 2020 - Réalisation : Cittànova

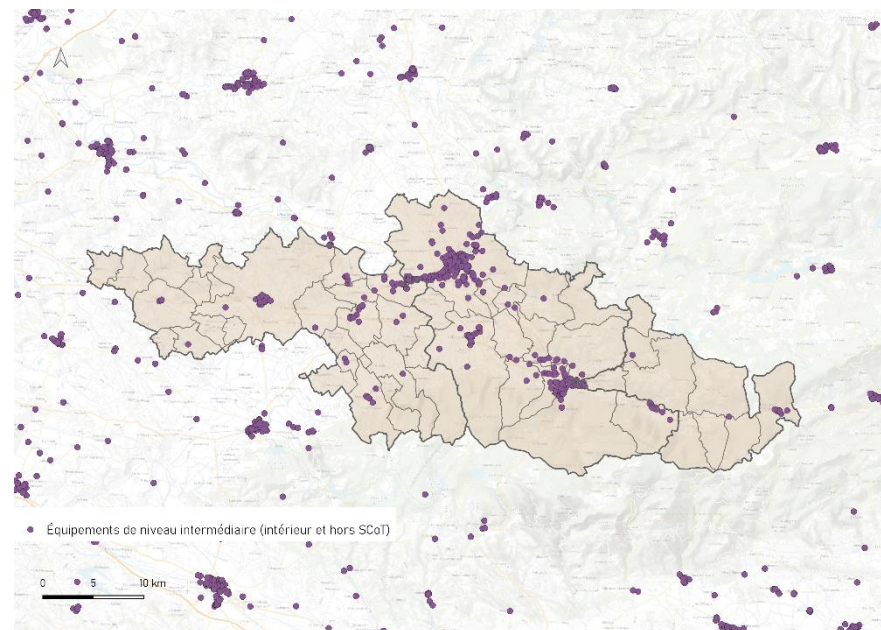
L'armature des services intermédiaires* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne

*Services pouvant relever d'un usage régulier (ex : hebdomadaire) et pouvant justifier un déplacement de ~ 1/2h : Collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie ...

La représentation cartographique des services intermédiaires sur chacune des communes révèle :

- Le niveau globalement important de services intermédiaires dans le « Sud Tarn » (entre Lavar et Graulhet par exemple il y a peu de communes qui émergent. Entre Caraman et Revel également... sans parler des espaces véritablement montagnards dans lesquels une seule polarité apparaît) ;
- Le rôle majeur de Castres sur le territoire ;
- Le rôle déterminant de communes assurant un rôle de position intermédiaire dans l'accès aux services de gamme intermédiaire : Mazamet, Labruguière, Puylaurens ;
- Les interfaces avec des pôles externes : Lavar, St Pons, Revel.

L'armature des services de gamme intermédiaire permet à la population d'accéder relativement facilement à cette offre sur l'ensemble du territoire.



Cartographie des services de niveau intermédiaire

Source : BPE INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

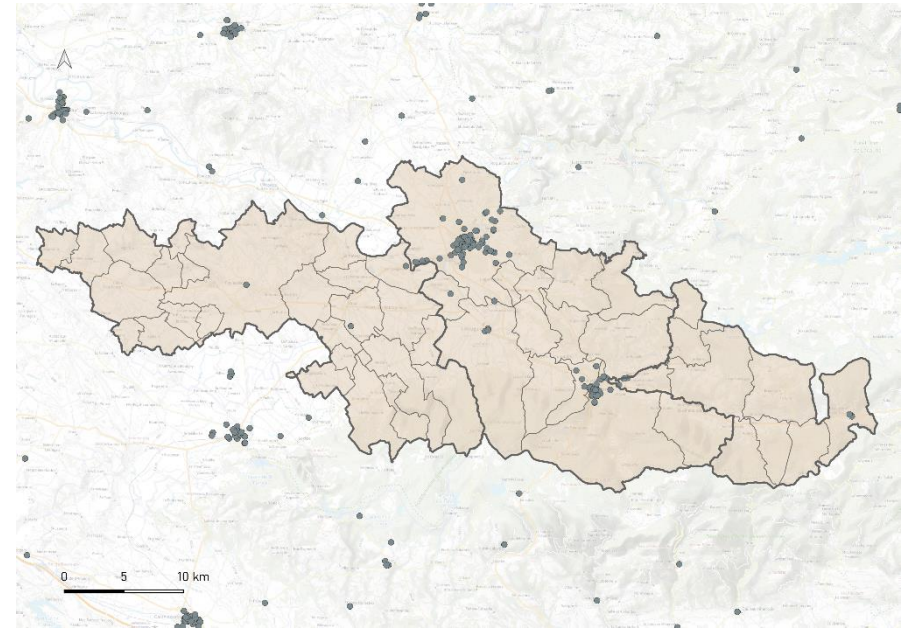
L'armature des services supérieurs* sur le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne

* Services pour lesquels l'usage est plus occasionnel voire exceptionnel et peut justifier d'un déplacement plus conséquent : Lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...

La représentation cartographique des services supérieurs révèle une accessibilité qui se joue à l'échelle régionale, dans cet ensemble :

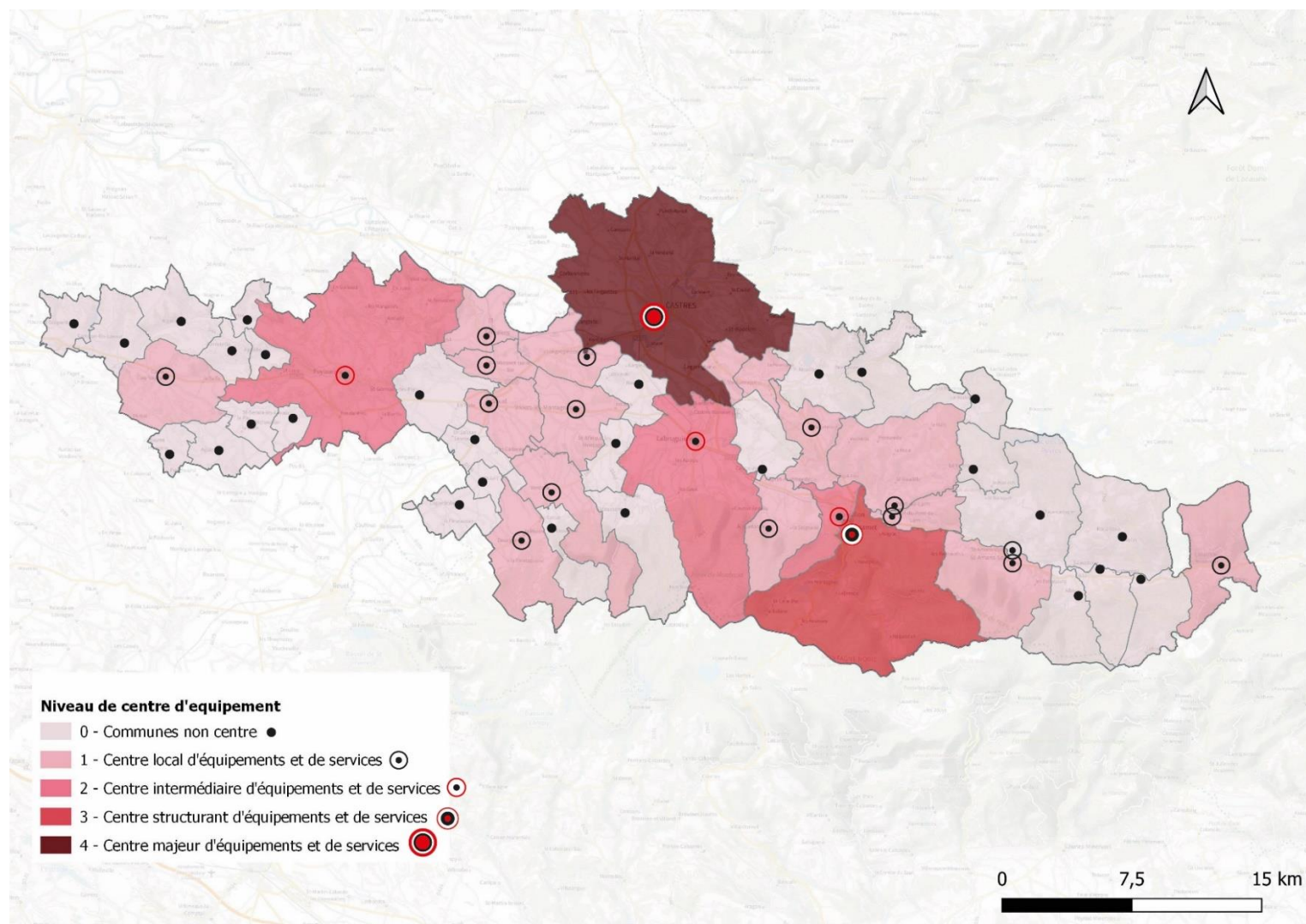
- Le territoire du SCoT bénéficie de la présence de Castres, très bien dotée et bien positionnée à l'échelle régionale;
- Une relative proximité avec la capitale régionale (mais aussi avec Béziers/Montpellier ou Carcassonne via Castelnaudary pour la partie proche du revelois) permettant un accès aux services exceptionnels;
- Le territoire du SCoT présente des logiques d'agglomérations, en rassemblant des services à large portée sur plusieurs communes du bi-pôle Castres-Mazamet.

L'armature des services supérieurs intègre le périmètre du SCoT dans une perspective beaucoup plus large tant Castres apparaît comme un point dominant dans l'espace alentour.



Cartographie des services de niveau supérieur
Source : BPE INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

Première synthèse / armature des services de proximité, intermédiaires et supérieurs



Cartographie des niveaux de centre d'équipement par commune _ Source : INSEE 2020 - Réalisation : Cittànova

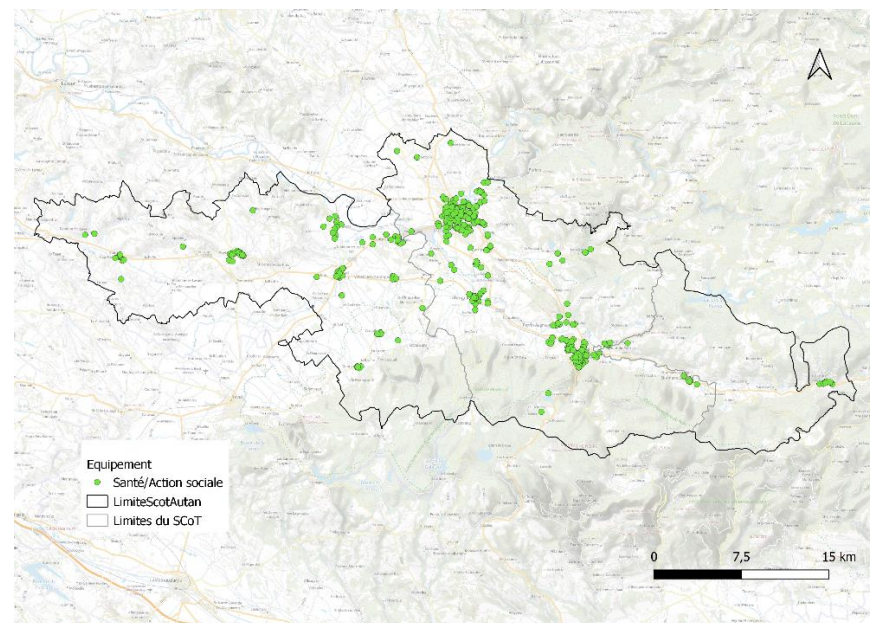
4.2. Des fragilités dans certains secteurs ?

Les maisons de santé : un enjeu d'accès au soin et d'équilibre territorial

Le territoire du SCoT garde une bonne accessibilité aux services de santé même dans les communes les plus rurales, où l'installation spontanée de médecin est peu aisée, grâce notamment à des politiques publiques d'équipements en maison de santé, rassemblant plusieurs praticiens :

- CC Thoré-Montagne Noire : La maison de santé de la Haute Vallée du Thoré inaugurée en 2015 correspond à un besoin de fixation des praticiens dans une zone fragile ainsi que l'apport d'un service de meilleure qualité. La maison de santé accueille aujourd'hui 18 professionnels aux profils divers : 4 médecins généralistes, 19 infirmières, 6 kinésithérapeutes, 1 psychologue et 1 pédicure-podologue. Ce projet répond à un besoin de conforter l'offre en santé en finançant un équipement offrant un cadre d'installation facilité pour les médecins.
- CC Cor et Agout : Depuis 2019, la maison de santé du Terrefort est en service, dans la commune de Verdalle. Elle vient compléter l'offre existante, en accueillant 5 médecins généralistes, 4 kinésithérapeutes, 3 infirmières, 1 pédicure-podologue, 1 diététicienne et 1 sage-femme. Sa gestion est assurée par la CC Sor et Agout, qui prévoit d'en ouvrir une nouvelle à Puylaurens, à l'horizon 2025.

La maison de santé pluriprofessionnelle du Sor, organisme privé, vient s'ajouter à la liste des services implantés dans le territoire de CCSA. Entre les communes de Soual et Sémalens, elle regroupe divers professionnels, dont 6 médecins généralistes, 7 infirmières, 3 kinésithérapeutes, 2 psychologues, 2 diététiciennes, 1 pédicure-podologue, 1 sage-femme, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne et 1 orthoptiste. La volonté de ce regroupement de professionnels est de proposer un service sur une large plage horaire, et de permettre la prise en charge des patients sans rendez-vous en cas de nécessité.



Cartographie des équipements de la santé et l'action sociale

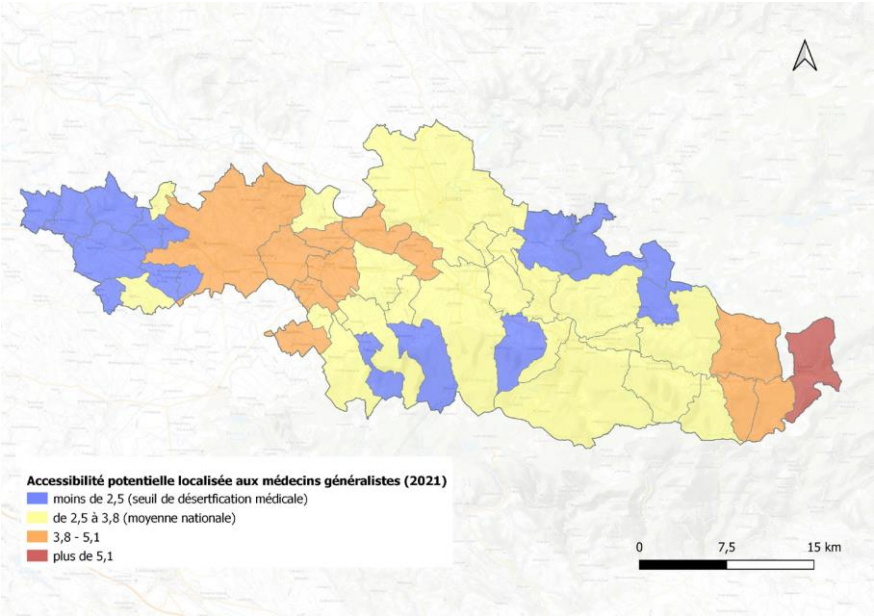
Source : BPE INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

En 2021, en moyenne, en France, un habitant peut potentiellement bénéficier de 3,8 consultations par an chez un médecin généraliste. On retient généralement comme valeur seuil pour parler de désertification médicale une APL aux médecins généralistes de 2,5.

Le maillage en maisons de santé contribue à observer une accessibilité aux médecins généralistes plutôt satisfaisante pour une majorité des communes. Cependant pour le secteur de Labastide-Rouairoux, la situation reste fragile si l'un des médecins venait à partir. Bien que la maison de santé fonctionne bien, la situation reste fragile à ce niveau. La situation est similaire dans plusieurs endroits dont Mazamet, où les quelques médecins sont relativement âgés et vont potentiellement partir à la retraite dans quelques années.

Concernant les communes rurales de l'extrémité ouest, le projet de création de maison de santé à Puylaurens à l'horizon 2025 pourrait apporter un premier élément de réponse à cette situation de désertification médicale.



Source : <https://cartes.nouvelle-aquitaine.pro/portal/home/itemhtml?id=cab7ab96b596479b9e19daa29f6ddced>

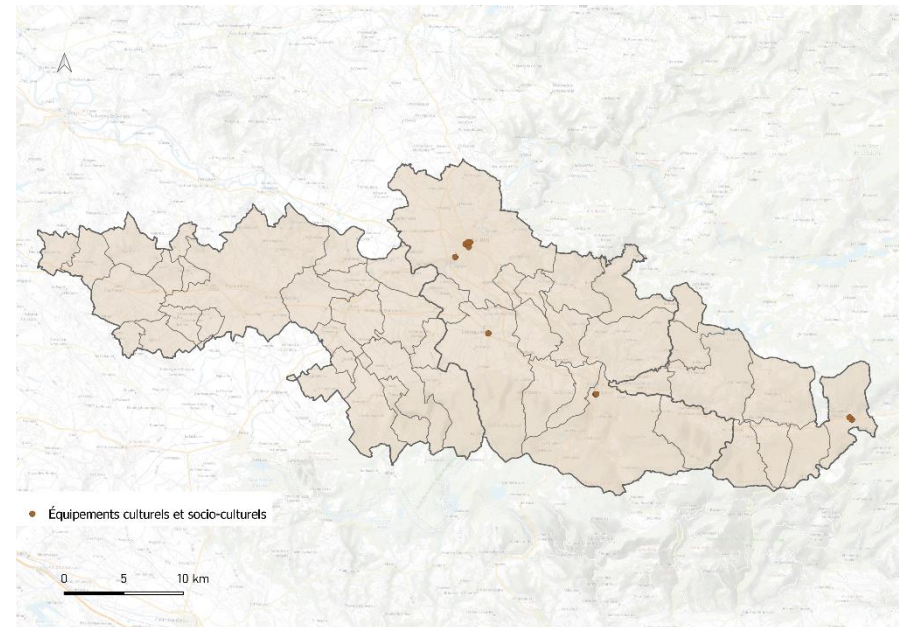
La sous-représentation des équipements culturels

Dans le territoire du SCoT d'Autan et de Cocagne, l'offre en équipements culturels apparaît comme faiblement développée. Dans les 49 communes qui le compose, seulement 4 polarités disposent d'un ou plusieurs lieux culturels, selon la Base Permanente des Équipements de l'INSEE :

- *Castres* : Le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, le Musée Goya, le Théâtre Municipal, Le Centre National et Musée Jean-Jaurès et le Cinéma CGR ;
- *Labruguière* : le Centre culturel ;
- *Mazamet* : Le centre culturel Espace Apollo ;
- *Labastide-Rouairoux* : Musée départemental du Textile

Ponctuellement, quelques structures viennent compléter l'offre culturelle locale, en proposant divers événements. C'est le cas de l'association Cinécran 81, qui a mis en place un circuit de cinéma itinérant en milieu rural, à l'échelle départementale. Plusieurs points de projection se situent dans le périmètre du SCoT, dans les communes d'Algans, Puylaurens, Sémalens, Verdalle, Labruguière et Labastide-Rouairoux.

Bien que la quasi-totalité des communes du territoire ne disposent pas d'une offre conséquente, des structures moins visibles et plus modestes assurent également une diffusion et un soutien à la création sur le territoire. Ce maillage culturel du territoire constitue un appui pouvant faire office d'offre culturelle à conforter et développer.



Cartographie des équipements culturels et socio-culturels

Source : BPE INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

4.3. Un pôle d'enseignement supérieur en développement

Une offre de formation diversifiée et concentrée à Castres

Le site d'Enseignement Supérieur-Recherche-Innovation de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet compte 2 215 étudiants du supérieur, pour l'année 2022-2023. Cet effectif est en constante évolution depuis 2012 (1 667 étudiants).

L'offre de formation supérieure locale est répartie dans une vingtaine d'établissements, principalement concentrés à Castres, puis dans une moindre mesure à Mazamet-Aussillon, Labruguière et Saint-Amans-Soul.

Elle se compose en grande partie de formations de type BTS, réparties dans les différents lycées du territoire. Les domaines d'étude sont assez diversifiés au sein de ces formations : Maths-physique, Management Commercial, Bioqualité, Esthétique-cosmétique-parfumerie, Comptabilité, Opticien, Environnement, etc. Comme évoqué précédemment dans la présentation de la filière sylvicole, plusieurs BTS sont axés sur les métiers liés au bois et à l'agriculture.

Outre les lycées, plusieurs écoles et antennes universitaires sont implantées dans la Communauté d'Agglomération, et proposent des formations allant du Bac+2 au Bac+8 :

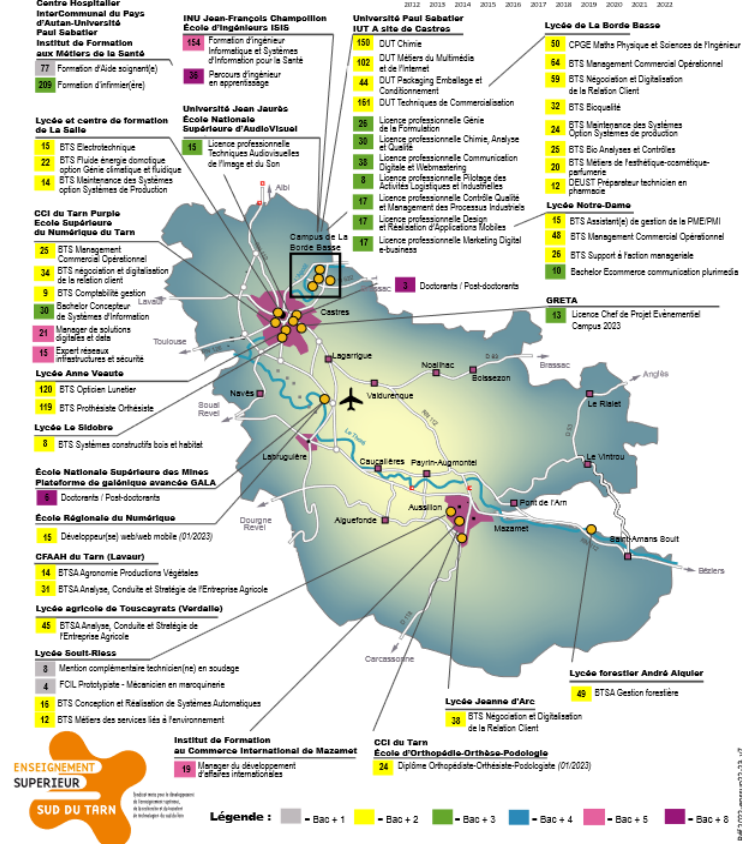
- *L'Université Paul Sabatier IUT site de Castres*, campus créé en 1992 au niveau de la Borde Basse. Il héberge 4 départements de formation : Chimie, Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI), Conditionnement (PEC) et Techniques de Commercialisation. 610 étudiants y sont inscrits, soit près d'un quart de l'effectif total ;
- *L'École d'Ingénieurs ISIS*, de l'INU Champollion basé à Albi. Ouverte depuis 2006, elle forme actuellement 190 étudiants sur la double compétence numérique-santé ;

Site d'Enseignement Supérieur-Recherche-Innovation de Castres-Mazamet

Effectifs année 2022-2023

2215 étudiants

20 établissements



Source : Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

- *L'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel (ENSAV)*, antenne de Toulouse qui regroupe uniquement 15 élèves, au sein d'une licence professionnelle ;
- *L'institut de Formation aux Métiers de la santé*, de l'Université Paul Sabatier. Au sein du Centre Hospitalier Intercommunal du Pays d'Autan, il regroupe 77 étudiants en formation d'Aide-soignant(e) et 209 étudiants en formation d'Infirmier(ère) ;
- *Les Purple Campus* de la CCI du Tarn, qui se compose de *l'École Supérieure du Numérique du Tarn* à Castres et *l'École d'Orthopédie-Orthèse-Podologie* à Mazamet. Il s'agit d'une politique de la CCI d'Occitanie, qui a fusionné ses 17 sites d'apprentissage en janvier 2021, afin de les réunir sous une même entité. Les Purple Campus du territoire disposent de formation de Bac+2 à Bac+5 ;
- *L'École Régionale du Numérique (ERN)*, structure issue du partenariat de la Région Occitanie avec des organismes de formation dans le domaine. Ce réseau de formation, présent dans une vingtaine de villes à l'échelle régionale, permet aux personnes non ou faiblement diplômées d'accéder à des formations qualifiantes dans le numérique, pour pallier au manque d'effectif dans le secteur. Implantée à Labruguière, cette école compte 15 étudiants en Développeur(se) web/web mobile ;
- *La Plateforme GALA* de l'IMT Mines Albi-Carmaux, spécialisée dans le développement de technologies galéniques innovantes destinées aux industries pharmaceutiques. Cette structure accueille 6 doctorants/post-doctorants.
- *L'IFCIM Business School* de Mazamet, qui forme 19 élèves sur un diplôme de Manager du développement d'affaires internationales (Bac+5).

Doté d'un grand nombre de formations Bac+2 voire Bac+3, il pourrait être intéressant pour le territoire du SCOT, de proposer un panel plus important de

formation Bac+5, afin d'éviter le départ des étudiants vers les métropoles régionales et d'attirer un plus grand nombre d'étudiants au sein des écoles et campus déjà présents



IUT de Chimie - Crédit photo : Laurent Frezouls Photographie

4.4. desserte numérique

Un accès au très haut débit à améliorer

L'indicateur représente la part (en %) de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima un opérateur. Ces taux reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. la couverture peut varier selon un certain nombre d'éléments, tels que la typologie du terrain (montagnes, vallées, forêts...), la densité d'habitat de la zone, la sensibilité du terminal ou encore le fait d'être à l'intérieur d'un bâtiment.

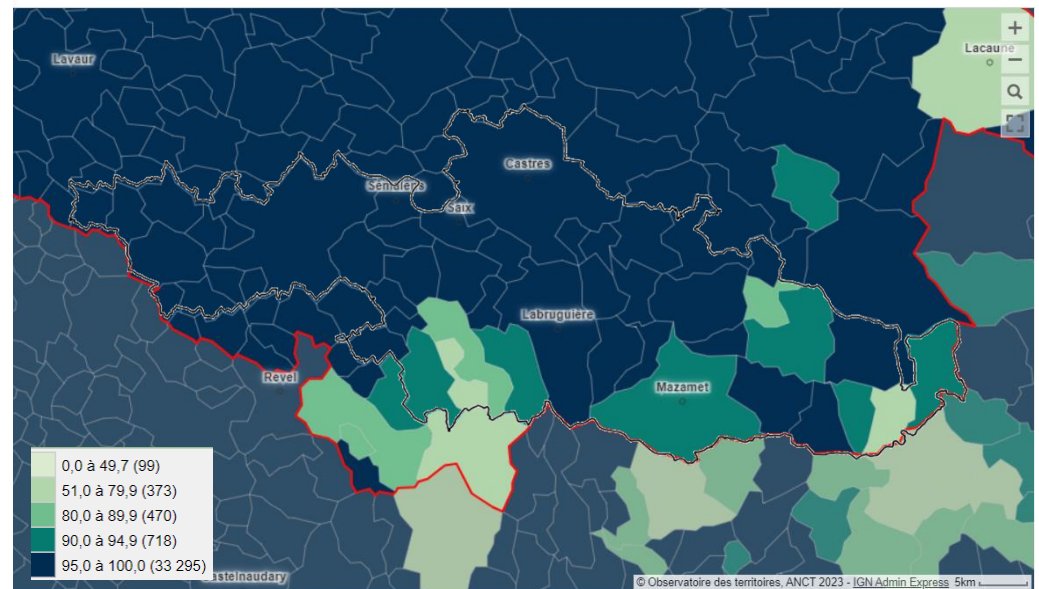
Le territoire présente une couverture plutôt satisfaisante hormis les secteurs de montagne.

Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

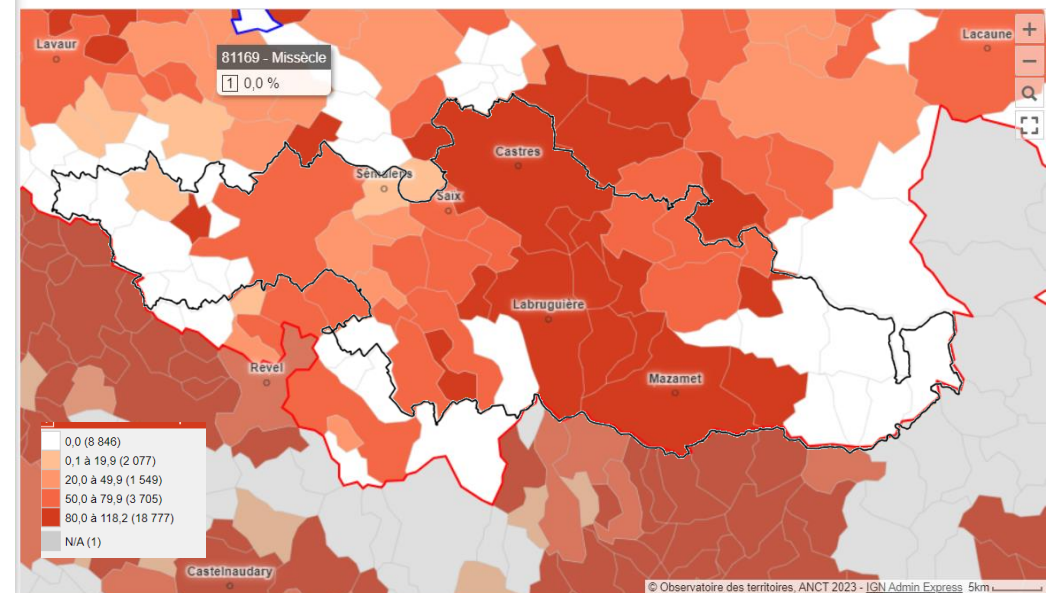
L'accès au très haut débit (THD) restait en partie limité sur le territoire en 2022. Des projets de déploiement sont à l'étude, notamment dans le cadre d'une délégation de service public par le département du Tarn avec pour objectif l'établissement et l'exploitation du réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire tarnais d'ici 2025 (à l'exception des deux zones d'initiative privée : C2A ET CACM).

La difficulté d'accès au THD pour es communes des extrémités Est et Ouest peut être un frein majeur au développement et l'attraction des entreprises et des personnes qui travaillent grâce aux outils numériques.

1 Part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur (%) 2022 ▼



1 Part des locaux raccordables FttH (fibre optique) (%) 2022 ▼



Les enjeux :

- Le maintien des services de proximité et de l'armature de services
- La préservation et le développement des services de santé dans le périmètre du SCoT,
- Le développement d'une offre culturelle et des équipements dédiés, actuellement sous-représentés à l'échelle du SCoT, et la montée en gamme de l'offre
- La poursuite du confortement et de la diversification de l'offre de formation supérieure dans le territoire
- La finalisation du programme de desserte numérique en fibre optique.

Une armature territoriale à adapter ?

sRappel des objectifs du PADD débattu en 2021

Renforcer les centralités urbaines : CASTRES ET MAZAMET – AUSSILLON

Conforter les pôles intermédiaires : Puylaurens, Labruguière, Soual, Saïx et les deux Saint-Amans géographiquement indissociables.

Pérenniser les pôles de proximité ou pôle relais : Cuq Toulza, Dourgne, Sémalens, Labastide-Rouairoux

Organiser et structurer le développement des périphéries de centralité : Viviers-lès-Montagnes, Saint-Affrique-les-Montagnes, Navès, Aiguefonde, Valdurenque, Lagarrigue, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn et Bout-du-Pont-de-Larn) concentrées autour des pôles de Castres et Mazamet.

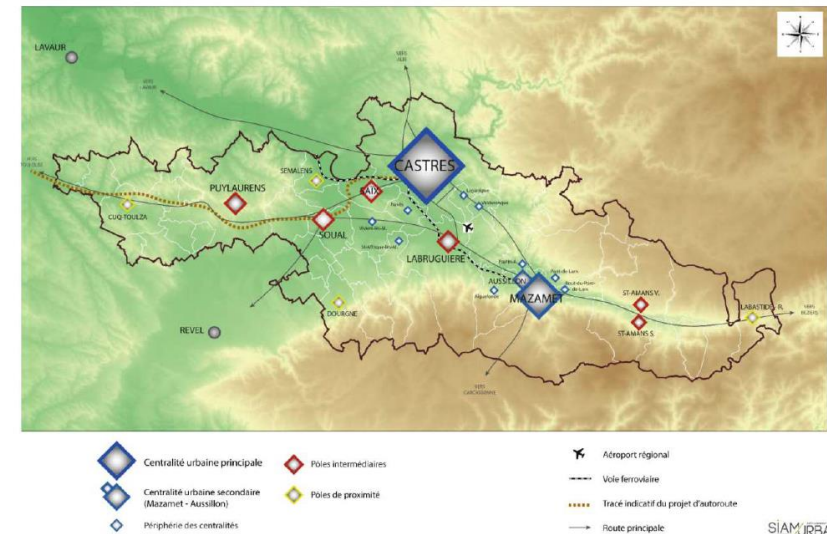
Permettre un développement maîtrisé et raisonné des communes rurales

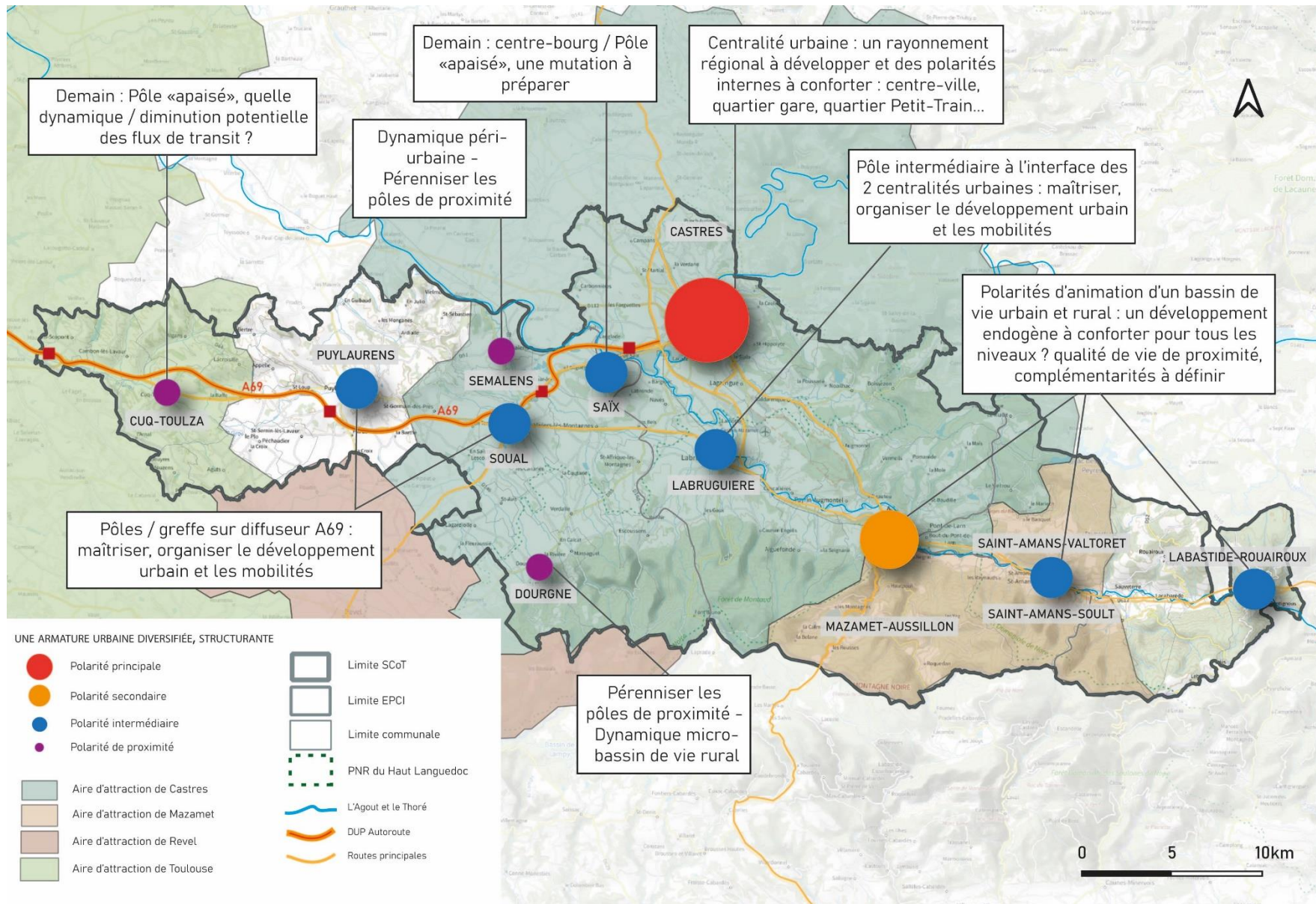
L'arrivée de l'A69 peut avoir des incidences sur les rôles respectifs de chaque pôle au sein des différents bassins de vie : Le PAS aura vocation à préciser ces éléments en fonction du scénario de développement retenu et des nouveaux enjeux identifiés.

Enjeux

- Tenir compte de l'attractivité actuelle et future (arrivée de l'A69)
- Renforcer les pôles : accueil d'habitants, logements, emplois, activités et services-équipements-commerces
- Associer le renforcement des pôles à un élargissement de la réflexion sur les mobilités

L'armature territoriale du SCoT





Partie 2 : Un territoire partageant des dynamiques économiques diversifiées, pilier de son attractivité



1. le contexte économique local

1.1. l'enjeu d'une stratégie économique cohérente

Par le passé, les fleurons industriels ont marqué l'économie locale. Aujourd'hui dans un contexte économique étroitement dépendant de la conjoncture internationale, la stratégie porte plus sur l'emploi que sur l'entreprise : quelle filière soutenir et promouvoir ? Quels besoins en capacité d'accueil de ces filières ? quelle offre de formation développer ? Quelle offre de services et d'équipements proposer pour attirer toutes les catégories d'emplois ? etc.

La reconversion du bassin d'emploi, entreprise depuis plus de 25 ans, sur un fondement endogène, a commencé à porter ses fruits, pour l'ensemble du bassin. Cependant, le précédent SCoT portait sur un périmètre plus restreint et n'intégrait pas le territoire de la CC du Sor et de l'Agout ; en matière de stratégie de développement économique, les trois EPCI composant le SCoT n'ont pas mis en place de réflexion partagée et commune.

Ainsi, la création d'une offre foncière par l'aménagement de zones d'activités ces dernières années est essentiellement inscrite dans une logique propre à chaque EPCI.

Le SCoT est l'opportunité de conduire à une réflexion commune sur la question des zones d'activités, à minima, car elle concerne la gestion économe des espaces.



Site de production dermato-cosmétique Pierre Fabre à Soual - Source : Pierre Fabre

1.2. Une économie atypique dans sa structure : sphère productive / sphère présentielle

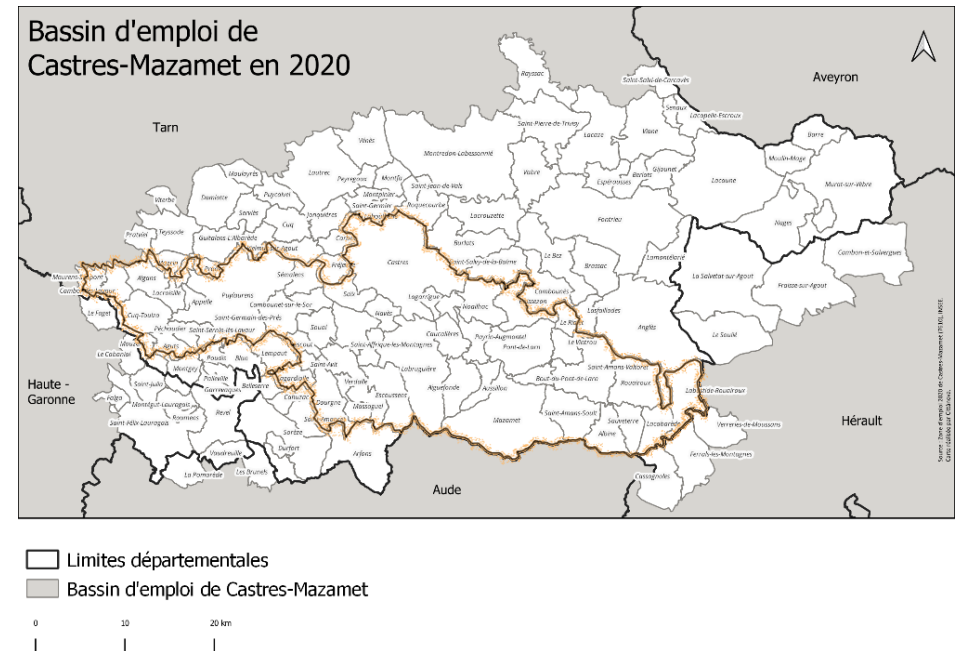
Sur le temps long, la structure de l'emploi évolue, de la sphère productive⁴ vers la sphère présentielle⁵, comme un peu partout ailleurs sur le territoire national. Cependant, la part de l'emploi de la sphère productive reste conséquente dans la zone d'emploi Castres-Mazamet (37.4%), comme les zones d'emploi de Toulouse, Rodez, Figeac-Villefranche ou Castelsarrasin-Moissac. Si cette part avait baissé à partir des années 2010 (36.1% en 2012), il semble qu'elle soit progressivement remontée, de manière assez légère toutefois.

Globalement, la zone d'emploi Castres-Mazamet a perdu des emplois entre 2013 et 2019 (-0.2%), contrairement à toutes les zones d'emploi aux alentours : Albi (0.3%), Carcassonne-Limoux (0.2%), Toulouse (1.5%), Béziers (0.5%), Millau (0.2%).

Cette zone d'emploi est l'une des plus industrielle en Occitanie (57 315 emplois en 2020, dont 40 443 sur le territoire du SCoT), et où l'emploi présentiel a le moins cru, ne permettant pas la compensation. Elle est, en cela, atypique.

Un territoire « employeur » et pôle d'emplois : si le pôle métropolitain toulousain est bien le pôle central de l'emploi à l'échelle régionale, Castres joue un rôle de pôle d'emploi régional secondaire au sein de son propre bassin d'emploi (comme Albi, Carcassonne ...).

Il en résulte une aire d'emploi rayonnante et polarisée autour de Castres et un rôle prépondérant des centralités relais (Aussillon, Mazamet).



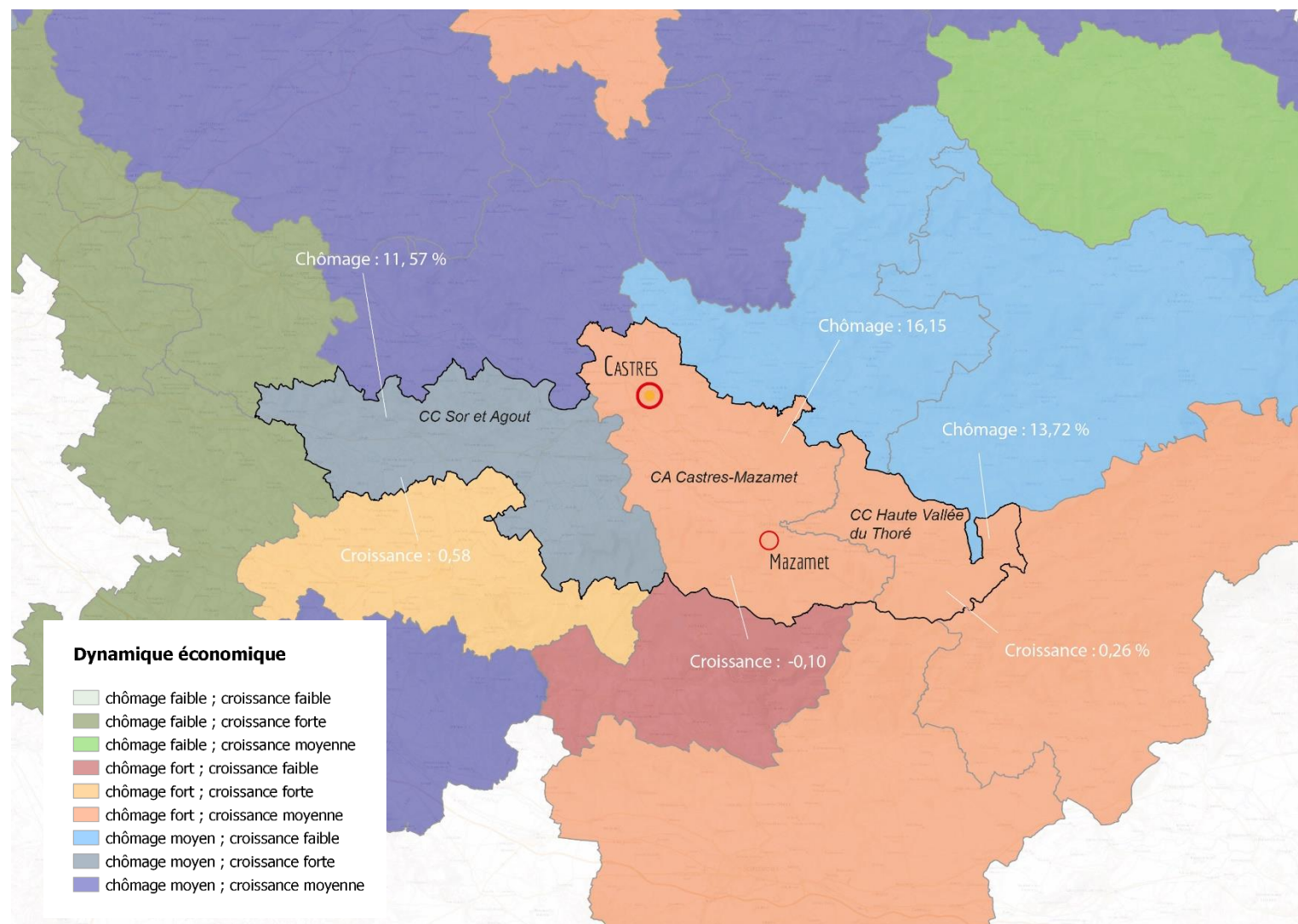
⁴ Activités potentiellement exportatrices de biens et services (agriculture, industrie, et tertiaire productif, soit commerce de gros et services aux entreprises)

⁵ Activités tournées vers la satisfaction des besoins des personnes résidentes ou des touristes (commerce de détail, santé et action sociale, éducation, services aux particuliers, administration et construction)

Un taux d'emploi local remarquable mais un taux de chômage encore élevé.

Croisement entre le taux de croissance annuel de l'emploi et le taux de chômage* : Le chômage demeure en dépit d'une capacité de création d'emploi notamment sur les territoires de la CACM et de la CCTMN (croissance moyenne) : il convient d'identifier si cela est dû à des problèmes liés à la mobilité des personnes, aux compétences qu'elles maîtrisent, à des questions de logement, de garde d'enfants, etc. ce qui supposera de déployer, de manière coordonnée, tout un ensemble de politiques adaptées.

*Les données du chômage sont issues du recensement de population 2008-2019, dont la définition inclue le halo du chômage, par exemple des personnes non inscrite à pôle emploi mais qui déclarent vouloir travailler => taux de chômage en France en 2019 = 11.9%)



Source : <https://cartes.nouvelle-aquitaine.pro/portal/apps/Cascade/index.html?appid=be64bb1839d749fca880787fb418f2f0>

1.4. l'offre en zone d'activités

(Le diagnostic détaillé des ZAE est en cours d'actualisation en concertation avec les EPCI)

Selon un premier inventaire établi par les services de la DDT du Tarn sur la base des documents d'urbanisme : 430 ha sont disponibles (zone AU et 2AU) hors friches :

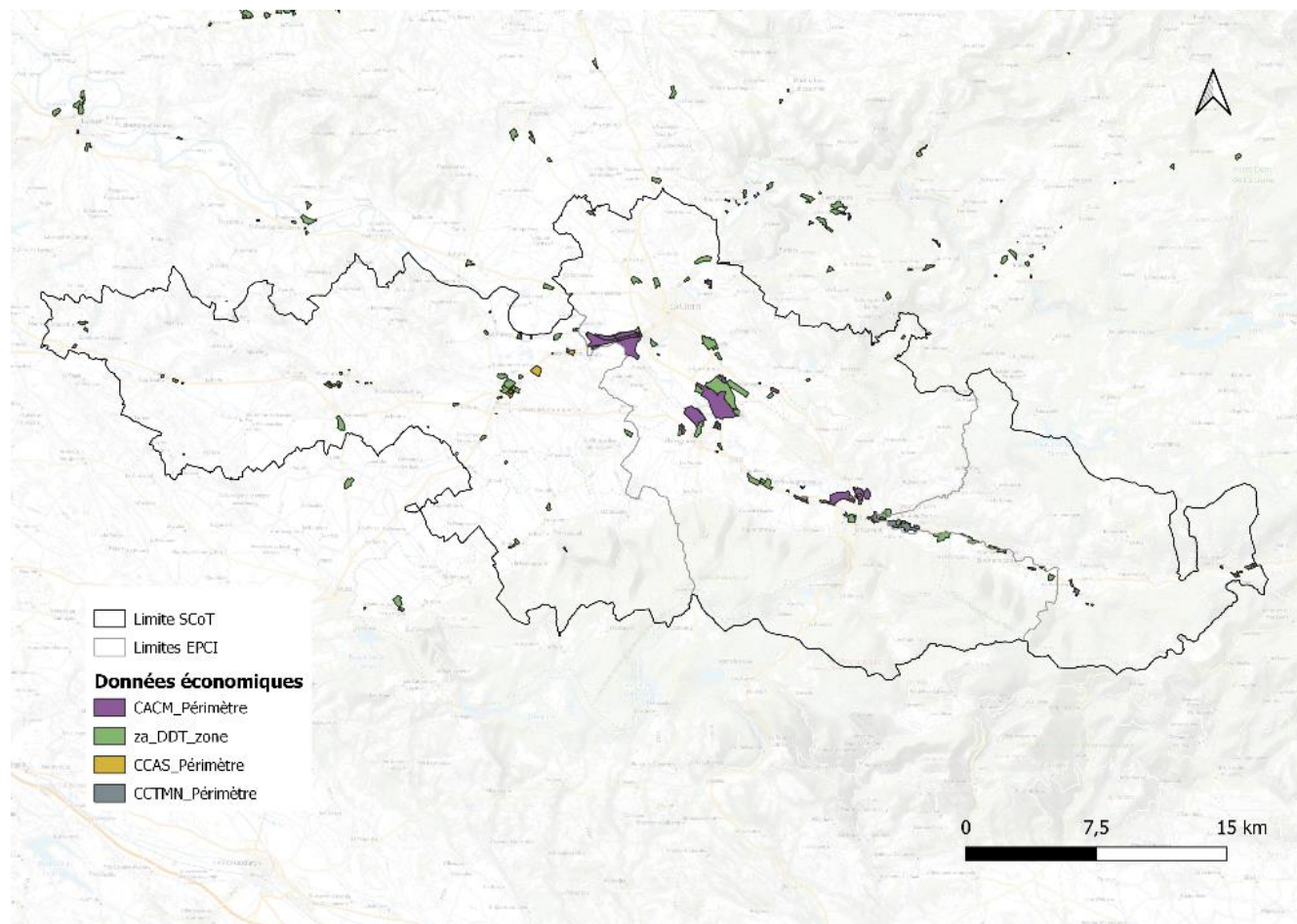
- CACM : 349 ha CACM,
- CCSA 69 ha CCSA,
- CCTMN 16ha

Une empreinte forte de l'économie sur le territoire

Cette empreinte foncière présente des potentiels qui sont probablement à optimiser (analyse en cours) ; cependant les collectivités s'interrogent : comment poursuivre, demain le développement économique et continuer à créer des emplois sur un foncier plus rare avec la mise en œuvre du ZAN. Il s'agira d'envisager plusieurs formes d'intervention foncière : entre la densification, la modernisation, l'exploitation des dents creuses, la réhabilitation de friches, la mutualisation de services, etc.

Une connaissances des attentes réelles des entreprises est également nécessaire pour être en mesure de proposer des capacités d'accueil qui permettent de pouvoir démarrer une activité de production en dix à douze mois (délai plus long aujourd'hui) => stratégie foncière à développer tout en l'inscrivant dans une logique de sobriété foncière.

L'enjeu pour les entreprises est d'évoluer sur un territoire pourvu en matière de bassin d'emplois, de lieux de formation, de mobilités vertes entre domicile et travail, etc.

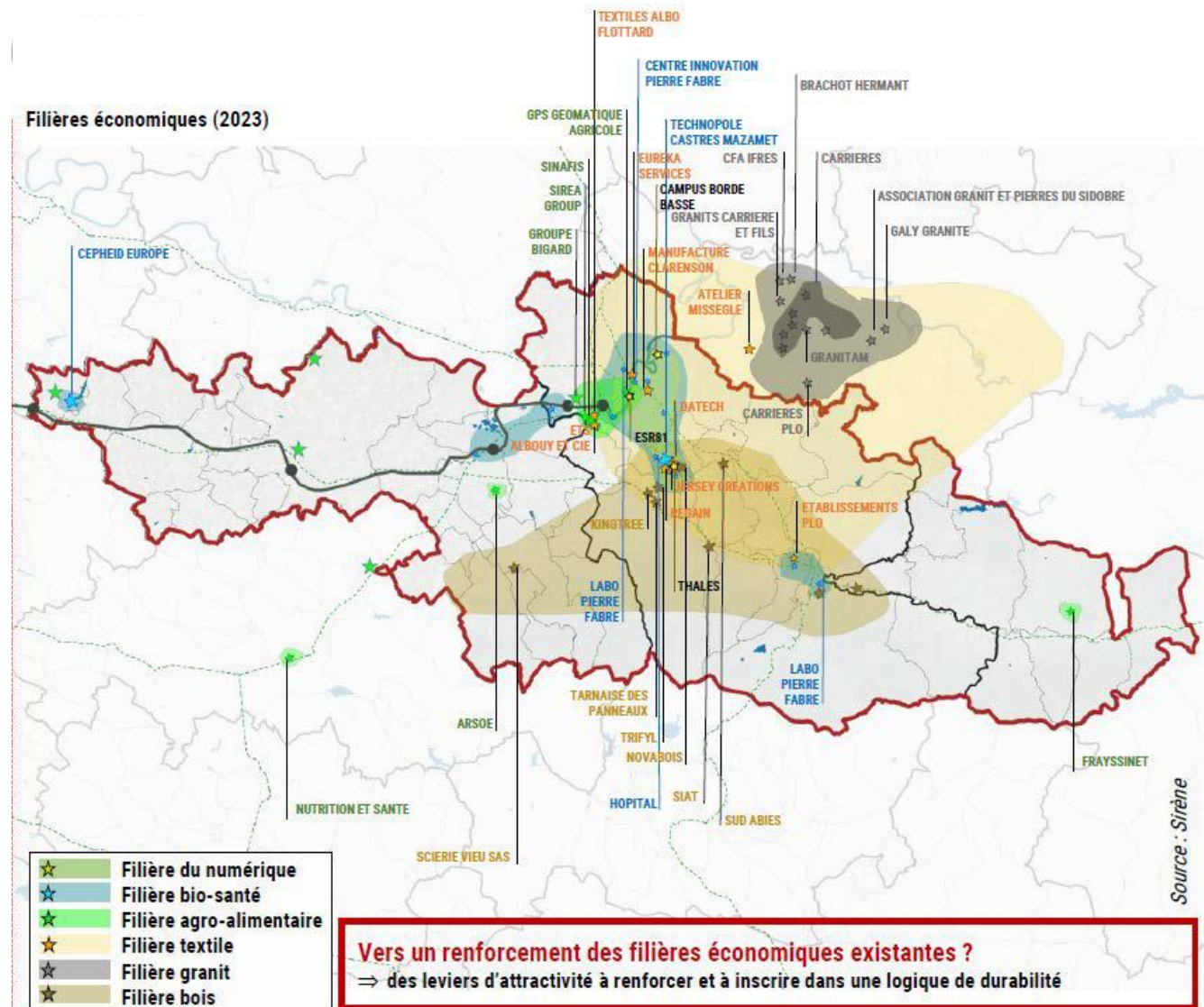


Une diversité des filières

Et des formations qui accompagnent les entreprises :

- Une filière du numérique : technopôle, entreprises et offre de formations
- Une filière bio-santé complémentaire au pôle de compétitivité Cancer Bio-santé toulousain ; une présence historique des établissements Pierre Fabre ; et un secteur « silver économique » en développement
- Des acteurs ancrés sur le territoire participant
- Une filière agro-alimentaire complémentaire au pôle de compétitivité Agri-Su-ouest Innovation , dédié à l'industrie agro-alimentaire et visant à soutenir la position dominante de la région sur les activités issues des élevage ovins et de la filière tournesol.
- Une filière du textile en survivance voire en redéploiement
- Une filière du granit profitant de la proximité avec la Montagne du Sidobre
- Une filière du bois profitant de la proximité avec des massifs forestiers et fournissant la matière première aux entreprises de l'ameublement et des matériaux de construction ; développement d'une chaudière au bois pour l'Hôpital et le quartier Lameilhé.

L'enjeu est d'aller vers un renforcement des filières économiques existantes => identifier des leviers d'attractivité à renforcer pour inscrire les filières dans une logique de durabilité.



2. les autres ressources locales

2.1. Un potentiel touristique à valoriser

Un secteur touristique départemental en expansion

Prisé par les touristes français et étrangers, le Tarn tente de se démarquer comme destination touristique à l'échelle de l'Occitanie. En 2022, les recettes liées à l'activité touristique départementale s'élevaient à 366 millions d'euros de retombées économiques⁶, soit une hausse de 18% par rapport à l'année 2021. Les emplois générés dans le secteur représentaient 5% de l'emploi tarnais (5 269 emplois) en 2019, ce qui reste plutôt faible comparé aux départements voisins.

Si la destination a attiré des touristes étrangers, la fréquentation de touristes français reste prédominante. Sur 7.5 millions de nuitées touristiques en 2022, on comptait 72% de nuitées françaises contre 28% de nuitées étrangères. Ces touristes français sont principalement originaires de la région Occitanie, suivi de loin par l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Au sein de la région Occitanie, le Tarn se place à la 9^{ème} position en nombre de nuitées.

Autre aspect spécifique au tourisme tarnais : le département accueille un nombre conséquent « d'excursionnistes », notamment originaires d'Occitanie, qui viennent passer la journée dans le territoire. En 2022, près de 10.3 millions d'excursions ont été recensées, un chiffre à la hausse depuis la crise sanitaire.

Au niveau de la capacité d'hébergement, le département compte un nombre important de lits non marchands (90 570 lits non marchands), mode

d'hébergement privilégiés par les touristes lors de leur venue, contre 40 611 lits marchands.



Estimation* recettes liées au tourisme en 2022

**366 millions d'euros
de retombées économiques**

(+18%/2021)

Source : Tarn Tourisme, Estimation 2022
(Nuitées FVT Orange 2022*panier moyen)

PARTS DE MARCHÉ DU TARN AU NIVEAU RÉGIONAL

12.3%

(sur les voyages effectués en région Occitanie)

Source : Etude SDT Kantar sur les voyages des Français en 2018/2019



Investissements touristiques 2019 :

**44,4 millions d'euros
d'investissements
touristiques***

soit 3% des investissements réalisés dans la région

dont :

→ 39.2 millions dans l'hébergement

→ Et 2.9 millions dans les équipements

(parcs de loisirs, musées, etc.)

Source : *Total investissements 2019 Atout France TBIT - hors
restauration et monuments historiques = hébergements +équipements

Source : Tarn Pro Tourisme

⁶ Chiffres clés du tourisme dans le Tarn en 2022, *Tarn Pro Tourisme*, publié en mai 2023 [En ligne]

Les atouts du territoire d'Autan et de Cocagne

Le territoire représentait 13% de la capacité d'hébergement non marchand du Tarn en 2022, soit 11 784 lits non marchands. La capacité d'hébergement marchand s'élevait quant à elle à 4 640, ce qui constitue 11.4% de l'effectif départemental. Une majeure partie de ces lits, marchands et non marchands, sont concentrés dans la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet.

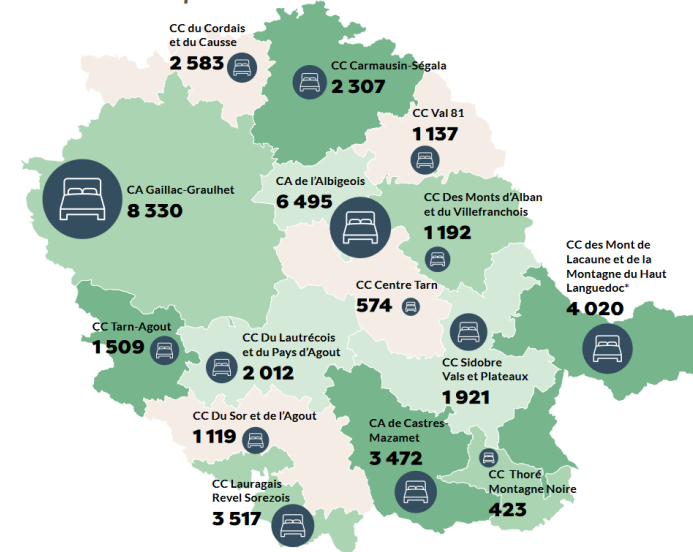
Plusieurs structures de grande et moyenne capacité proposent des hébergements de type marchand :

- *Le Domaine du Koukano* (village vacances 4 étoiles) à Maurens-Scopont, composé de 115 logements pour 2 à 8 personnes. Plusieurs types de logement sont proposés : chalets, mobil-homes, lodges ;
- *Le camping de Gourjade* (3 étoiles) à Castres, qui dispose de 98 emplacements : 85 emplacements dédiés aux tentes, caravanes, camping-car, et 13 locations meublées (chalets, mobil-homes) ;
- *Le camping Lestap* (3 étoiles) à Albine, qui bénéficie de 32 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars, et de plusieurs locations meublées (chalets, cabanes, mobile-homes) ;
- *Le camping Vallée du Thoré* (2 étoiles) à Saint-Amans-Soult, avec 32 emplacements dont 4 mobile-homes pour 4 à 6 personnes ;

A l'échelle départementale, le SCoT d'Autan et de Cocagne attire une proportion de touristes-excursionnistes plutôt conséquente. A elle-seule, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet comptabilisait 1 189k de nuitées touristiques en 2022, soit environ 12% des nuitées tarnaises. La Communauté de Communes du Sor et de l'Agout est incluse dans le 3^{ème} territoire comprenant le plus de nuitées : le Pays de Cocagne (1 494k de nuitées).

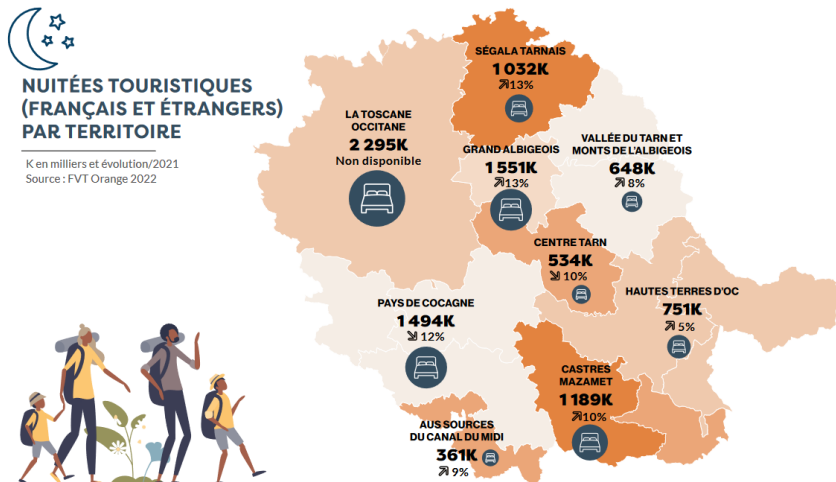
Source : Tarn Pro Tourisme

Nombre de lits marchands par EPCI :



NUITÉES TOURISTIQUES (FRANÇAIS ET ÉTRANGERS) PAR TERRITOIRE

K en milliers et évolution/2021
Source : FVT Orange 2022



Le sud du Tarn dispose d'une diversité de paysages, de sites culturels et d'un riche patrimoine, vecteur d'une certaine attractivité touristique. Parmi les 10 sites ayant accueillis le plus de visiteurs en 2022, plusieurs sont localisés dans la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet :

- L'Archipel à Castres (183 521 entrées piscine)
- La Passerelle de Mazamet (106 044 visiteurs)
- Maison du Bois et du Jouet à Mazamet (19 038 visiteurs)

Le musée Goya, situé dans la ville de Castres, représente aussi un lieu majeur du tourisme culturel. Seul musée de France consacré à l'art espagnol, le site a réouvert ses portes le 14 avril 2023, après 3 ans de rénovation. En quelques semaines seulement, il a accueilli près de 17 400 visiteurs, contre une moyenne de 25 000 visiteurs à l'année avant travaux.

Sur le plan patrimonial, le territoire d'Autan et de Cocagne offre la possibilité pour les amateurs de visiter des villages dont l'empreinte médiévale est encore très lisible. Parmi ceux-là, on peut nommer Castres, labellisée « Ville d'Art et d'Histoire », qui dispose d'un patrimoine architectural riche dans son écusson historique (Jardin de l'Évêché, Cathédrale Saint-Benoît, Maisons sur l'Agout, etc.). Aux alentours, on retrouve la ville ronde de Labruguière, le hameau de Hauterive avec son château, le village de Saïx, ou encore le village de Viviers-les-Montagnes.

La seconde centralité du territoire, Mazamet, constitue une ville au riche passé industriel dans le tissage à partir du XVII^{ème} siècle, puis dans le délainage à partir du XIX^{ème}, a essaimé son activité aux alentours jusqu'à Labastide Rouairoux dans la vallée du Thoré, ce qui a entraîné l'essor d'une industrie locale de la mégisserie.

À proximité de la ville, plusieurs sites sont également notables, dont le village pittoresque d'Hautpoul qui domine la vallée de l'Arnette, les sites de la Montagne Noire : forêt de Montaud, le pic de Nore point culminant à 1 210 m, ainsi que les différents villages de la vallée du Thoré.



Crédit photo : Laurent Frezouls Photographie

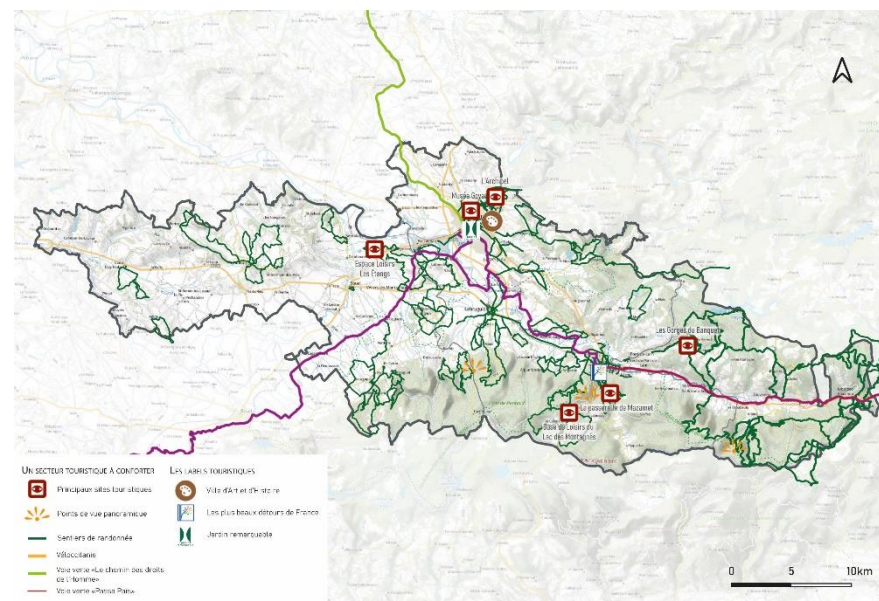
Pour profiter des paysages locaux, de nombreux sentiers de randonnées sont balisés au départ des villages ou des hameaux, formant des boucles de 1 à 6 heures de marche souvent accessibles aux VTT. 3 sentiers de grande randonnée traversent le territoire : le GR 7, qui relie les Pyrénées aux Vosges, le GR 36 et la voie d'Arles qui conduit les pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle. La présence de grands circuits et de grandes voies cyclables est également à mentionner, avec :

- La Vélocitane (237 km), qui relie Seuil de Naurouze à Béziers, en passant par Castres et Mazamet ;
- La Voie Verte « Le Chemin des Droits de l'Homme » (44 km), entre Albi et Castres ;
- Le Circuit vélo - C13 Entre Sidobre et Montagne Noire (76 km), boucle au départ de Saint-Amans-Soult ;
- Le Circuit vélo - C12 Les routes de Laurent Jalabert (79 km), boucle au départ de Mazamet ;
- Le Circuit vélo - C21 A l'abri du vent d'Autan (68 km), boucle au départ de Castres
-

En complément des activités terrestres, le territoire offre la possibilité de pratiquer des activités nautiques et aquatiques, sur les plans d'eau et les rivières locales :

- L'espace de loisirs « Les étangs » dans la commune de Saïx, dispose d'équipements permettant la pratique de diverses activités (pédalos, canoës, paddles, voiles), ainsi qu'un Aquapark de jeux aquatiques gonflables ;
- L'Agout, sur laquelle des balades en canoë sont proposées par le centre équestre de Cambounet-le-Sor ;
- La base de Loisirs du Lac des Montagnès à Mazamet, aménagé d'un parc aquatique ;
- L'Arn et ses gorges du Banquet, où sont pratiqués des sessions de randonnées-aquatiques / canyoning ;

Ces cours d'eau, où une pratique touristique est en place, nécessite une attention particulière au niveau des paysages, qui sont à préserver.



Cartographie des enjeux touristiques

Source : Mapcarta, Visorando, Randogps, Offices de tourisme Thoré Montagne Noire, Destination Castres-Mazamet et Terres d'Autan Montagne Noire- Réalisation : Cittànova

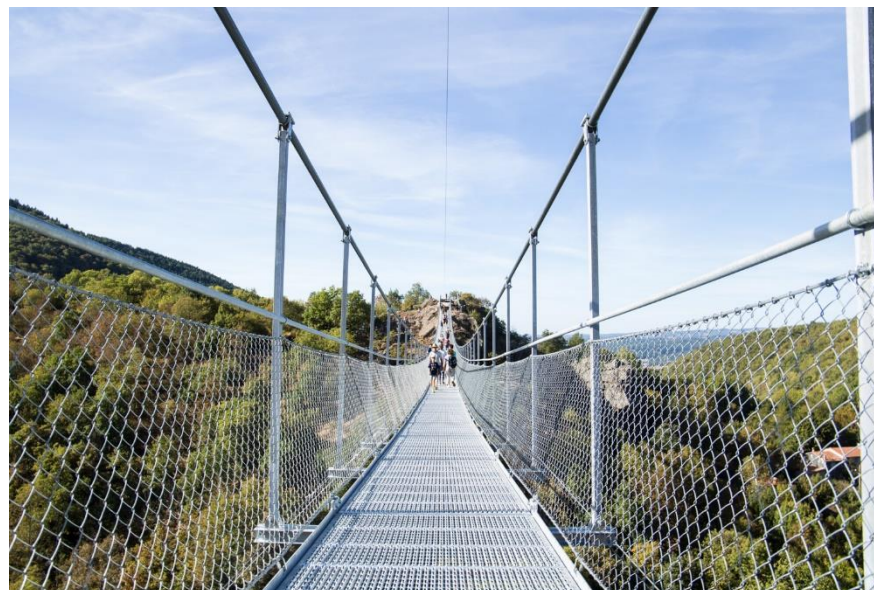
Une volonté d'investir dans le développement du secteur touristique local, notamment dans la Communauté d'Agglomération

Ces dernières années, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet s'est investie dans une stratégie de développement de son activité touristique, à travers la valorisation de ses ressources locales. La Passerelle de Mazamet, construite en 2018, en est le parfait exemple. Ce chemin aérien d'une longueur de 140 mètres et suspendue à 70 mètres au-dessus de la vallée de l'Arnette, relie le village médiéval de Hautpoul. La Passerelle est donc reliée au GR7 Des Vosges aux Pyrénéens qui traverse la Montagne Noire, dont le point de départ est situé au niveau de la Maison du Bois et du Jouet. Cette installation tout public connaît un franc succès, et se classe aujourd'hui parmi les sites du Tarn les plus fréquentés. Depuis le 1^{er} juillet 2022, une via ferrata avec tyroliennes a été mise en service juste en dessous de la Passerelle, afin de compléter l'offre touristique existante.

En ce qui concerne la ville de Castres, le label « Ville d'Art et d'Histoire » lui a été attribué par le préfet de Région, le 17 janvier 2022. Cette labellisation est le fruit d'une longue démarche initiée en 2017, dans le cadre de la stratégie de l'Office de Tourisme, basée sur la complémentarité entre histoire et nature. Il s'agit d'une reconnaissance importante pour la ville, qui sera désormais référencée dans tous les documents de tourisme culturel, édités par le Ministère de la Culture.

Ces efforts engagés par les divers acteurs participent au rayonnement touristique du territoire, qui attire de plus en plus de touristes et visiteurs.

Enjeu : Conforter les structures touristiques existantes et étoffer l'offre en complémentarité avec les filières économiques locales.



Source : Tarn Tourisme

2.2. Agriculture et sylviculture

Des orientations technico-économiques principalement tournées vers l'élevage

L'agriculture et la forêt sont deux des composantes essentielles du territoire, très présentes, économiquement importantes. La CCSA réfléchit aux opportunités de développement et de diversification agricole (en collaboration avec la Chambre d'Agriculture).

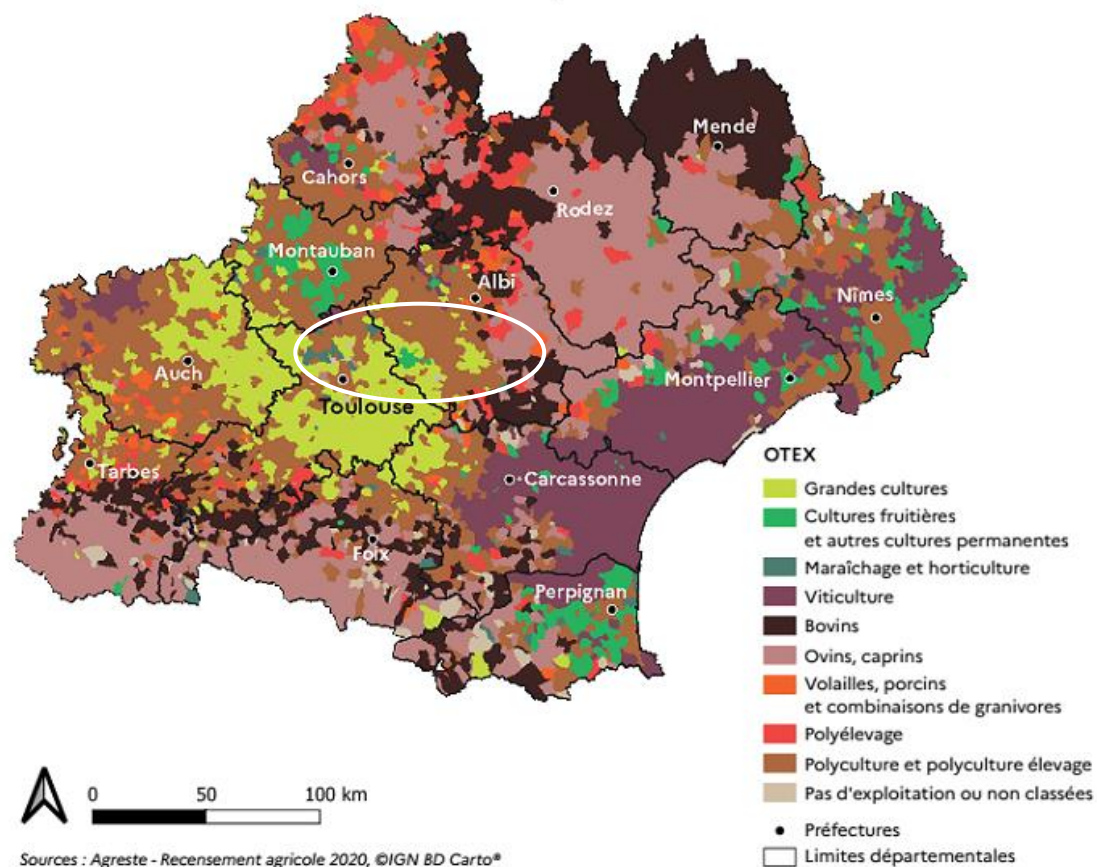
Le territoire du SCoT est l'un des plus « mosaïqué » d'Occitanie en matière d'orientation technico-économique des exploitations. Ce que la multitude de paysages (de compositions paysagères) traduit parfaitement. L'élevage est encore très présent, notamment dans la vallée du Thoré et en bordure de la Montagne Noire. Des diversifications sont également bien amorcées, en agriculture bio, sur les circuits courts, allant dans le sens de la charte du PNR pour les communes concernées.

Un développement progressif de l'agriculture biologique

Le Tarn est l'un des départements d'Occitanie où la part de la SAU en agriculture biologique est la plus faible (10%) en 2020, avec le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne. À l'échelle des EPCI, des inégalités sont toutefois notables, au sein du département comme du territoire du SCoT. Si la CC Sor et Agout et la CA Castres-Mazamet affichent des parts de SAU en agriculture biologique proches de la moyenne (avec respectivement 9.2% et 11.6%), ce n'est pas le cas de la CC Thoré Montagne Noire, qui dispose d'une part de 27.8%. Il s'agit de l'intercommunalité tarnaise où la proportion de la SAU en agriculture biologique est la plus élevée.

Cette dynamique est en plein développement depuis les années 2010, période où le territoire du SCoT comptabilisait uniquement 1.4% de sa SAU en agriculture biologique.

Orientations Technico-économiques des communes d'Occitanie

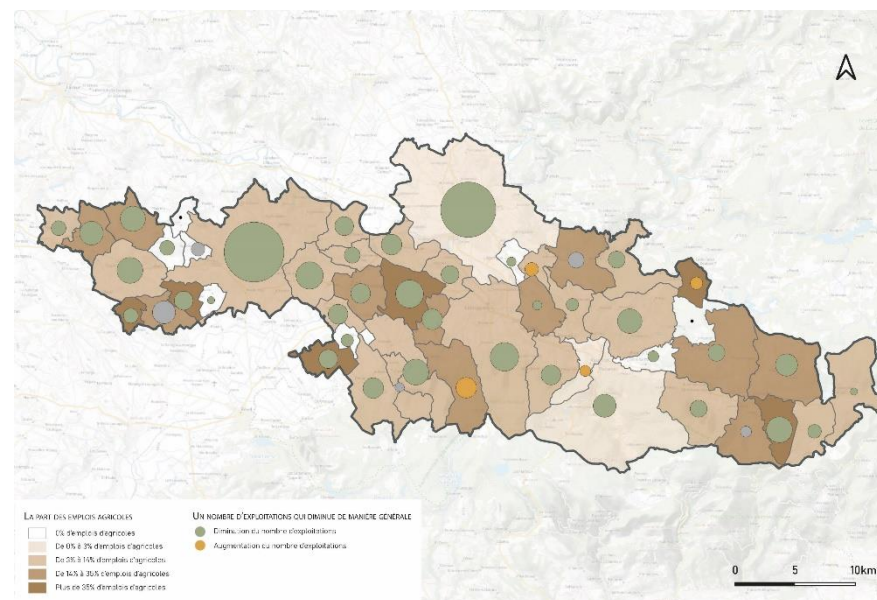


Un secteur économique conséquent pour le territoire

Si l'agriculture concerne aujourd'hui, un nombre réduit d'emplois (712, soit 0,8% des emplois totaux), ce secteur économique n'en demeure pas moins important dans le territoire. La superficie agricole du territoire est de 39 108 ha soit 55,08% de la superficie du SCoT, qui au total représente près de 71 000 ha. La SAU a une évolution de +2,67% par rapport à 2010. Le SCoT devra veiller au maintien des conditions d'exploitations optimales des terres (foncier et circulations agricoles notamment).

En 2020, le territoire est couvert par 598 exploitations professionnelles (par définition, chacune d'entre elles emploie au moins 75% d'un travailleur à plein temps). La taille moyenne de ces exploitations varie en fonction des intercommunalités, bien que cette dernière ait augmenté de manière générale : dans la CC Sor et Agout et la CA Castres-Mazamet, les exploitations disposent d'une SAU moyenne de 63.9 ha et 61.7 ha, contre 95.9 ha pour la CC Thoré Montagne Noire. L'évolution des exploitations entre 2000 et 2020 montre une baisse du nombre d'exploitations totales. Comme ailleurs, le phénomène de rachat de terres en vue d'agrandissement est largement amorcé, ce qui peut conduire à une transformation (radicale) du paysage comme on a pu le voir dans le Lauragais. Le SCoT devra veiller au maintien des paysages traditionnels et du bocage là où il est présent. Un travail de replantation de haies a été engagé depuis plusieurs années sur la partie ouest en lien avec les acteurs locaux de la chasse.

Concernant les exploitations, l'ouest et la partie centrale du territoire ainsi que la commune de Castres ont une présence d'agriculteurs encore très significative. C'est souvent l'activité économique la plus importante des communes.



Cartographie de la part des emplois agricoles et de l'évolution des exploitations

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

Des élevages encore très présents dans le paysage local

Les spécialisations agricoles sont diversifiées, en fonction des différentes zones géographiques du territoire. Au niveau de la vallée du Thoré et du piémont de la Montagne Noire, l'élevage est prédominant dans la totalité des communes en 2020. À l'échelle du SCoT, les effectifs liés à l'élevage sont répartis de la manière suivante :

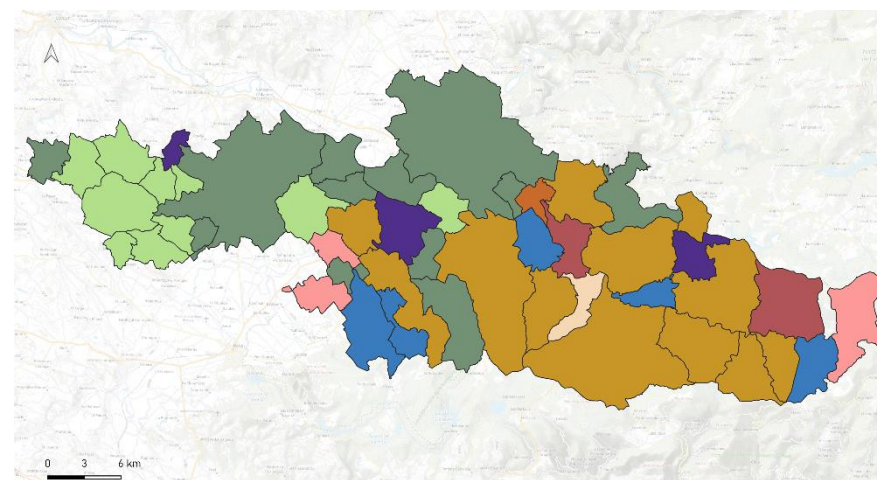
- **Cheptel de bovins** : 18 925 têtes (13.5% de l'effectif départemental)
- **Cheptel d'ovin** : 16 920 têtes (5.1% de l'effectif départemental)
- **Cheptel de porcins** : 3 194 têtes (5.2% de l'effectif départemental)

Si l'élevage bovin prédomine largement dans cette partie du territoire, quelques communes sont plutôt spécialisées dans l'élevage d'ovins (Dourgne, Massaguel, Lacabarède, Bout-du-Pont-de-Larn, Caucalières) et dans l'élevage de porcins - volailles (Labastide-Rouairoux, Lagardiolle, Lescout).

Dans la plaine du Sor, la production agricole est quant à elle tournée vers la polyculture et le poly-élevage. Elle s'étend principalement du pôle principal de Castres à Puylaurens, tout en incluant quelques communes en périphérie telles que Maurens-Scopont, Escoussens, Saint-Avit, Saint-Affrique-les-Montagnes et Boissezon. La polyculture-élevage est de plus en plus reconnue au plan international comme capable de répondre aux attentes d'un système agricole plus durable aux niveaux économique, social et environnemental et ainsi pérenniser l'activité agricole dans les territoires.

La complémentarité des cultures et de l'élevage permet d'optimiser le fonctionnement de l'exploitation grâce à un meilleur bouclage des cycles (azotes, carbone) et à une diversité de productions animales et végétales qui induit une moindre dépendance aux intrants.

Enfin, la plaine du Lauragais à l'extrémité ouest du territoire, est composée d'espaces de grandes cultures. Les communes de Navès et Cambounet-le-Sor sont également incluses dans cette dynamique. Ces cultures sont dédiées à différents types de céréales et oléo-protéagineux.



Orientations technico-économiques

Bovin lait	Grandes cultures	Polyculture, polyélevage
Bovin mixte	Maraichage	Porcins, volailles
Bovin viande	Ovins, caprins et autres herbivores	Sans exploitation

Cartographie des orientations technico-économiques

Source : INSEE 2020- Réalisation : Cittànova

Une ressource forestière à valoriser

L'Occitanie est la deuxième plus grande région forestière de France, avec 2.6 millions d'hectares de forêt (36% du territoire)⁷, derrière la Nouvelle-Aquitaine. Au sein de l'espace régional, le Tarn présente une ressource forestière importante, concentrée en partie dans les imposants massifs de la Montagne Noire et du Sidobre au sud du département. Sur l'année 2020, 544 000 m³ rond ont été récoltés dans le Tarn, soit 20.5% du volume de bois récoltés à l'échelle de l'Occitanie. Le département joue donc un rôle conséquent dans le domaine sylvicole régional. À l'échelle du SCoT d'Autan et de Cocagne, la forêt a été longtemps sous-exploitée, notamment la forêt de feuillus, qui ne sont pas dominants dans le territoire.

Les changements climatiques et les maladies (induites ou non) vont influencer les renouvellements des peuplements, une bonne partie des résineux arrivant à maturité ou dépérissant.

Ce qui peut ou va induire un bouleversement des paysages et aura une incidence (que l'on ne peut qualifier) sur la mise en tourisme de nature de ces espaces.

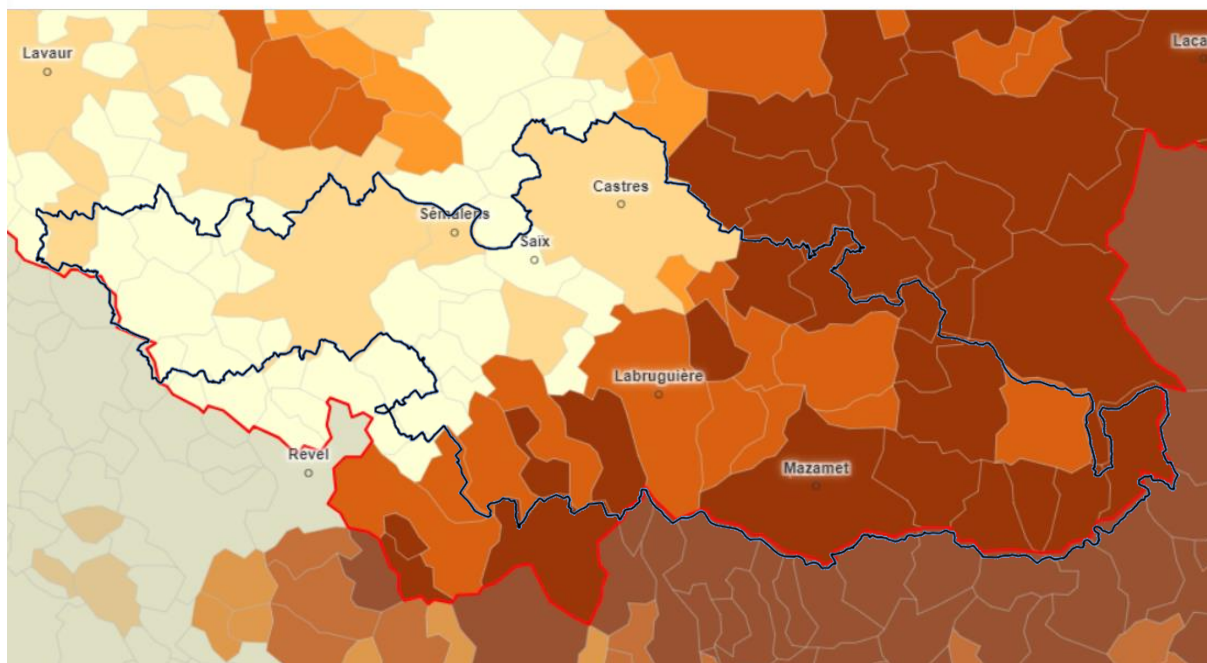
La présence de la forêt ne concerne qu'une partie du territoire du SCoT, de Dourgne à Labastide-Rouairoux. Pourtant, les fonctions dérivées, objets de réflexion, sont des pistes de développement économique potentielles : bûcheronnage, scierie, même si l'on sait la difficulté dans ce territoire de mettre en œuvre une filière bois complète, d'aucuns s'y étant attelés depuis de nombreuses années. Elles sont également des pistes de gestion/régulation environnementale (chasse) ou plus largement sociale, avec la mise en tourisme.

En ce qui concerne les essences, résineux et feuillus se partagent le territoire, dans des proportions différentes de

celles du Tarn. Les feuillus représentent les ¾ des essences tarnaises. Le résineux est plus présent dans le territoire. Si le chêne et le châtaignier couvrent les parties basses de la montagne, l'étage montagnard est occupé par le hêtre accompagné du sapin, de l'épicéa et du douglas.

Mais les forêts qui occupent aujourd'hui près de la moitié de la zone de montagne, sont artificielles. Le reboisement a commencé dès la fin du XIX^{ème} siècle par quelques grands industriels mazamétains en particulier vers le plateau d'Anglès. Et c'est dans les années 1950, sous l'impulsion de la politique nationale du FFN (Fonds forestier national) que les montagnes du sud tarnais vont faire l'objet, comme le Morvan et le Limousin, de programmes de reboisements systématiques, essentiellement en épicéas et sapins de Douglas.

1 Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018 - Forêt et milieux semi-naturels



⁷ Les forêts occitanes, un potentiel à révéler, Office National des Forêts Occitanie.

Les résineux apparaissent nettement, en essence majoritaire, sur le plateau d'Anglès (Saint-Amans-Valtoiret, Le Vintrou, Le Rialet) et de manière plus contrastée au niveau de la Montagne Noire (Labruguière, Lacabarède, Verdalle). Les feuillus sont majoritaires sur Saint-Amans Soult (châtaigniers), Albine et Sauveterre. Le reste du territoire boisé est plus mélangé.

Une gestion de forêts majoritairement privée

Bien que les forêts publiques soient plus conséquentes dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc que la moyenne tarnaise, la part des forêts gérées par des propriétaires privés s'élève tout de même à 69% de la superficie forestière.

Le reste des espaces forestiers est réparti de manière presque égale, entre forêts domaniales et forêts non domaniales (communales ?)

Ces dernières années, des efforts ont été menés dans le territoire sur la question de l'activité sylvicole, notamment par la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. L'offre d'enseignement supérieur dans le domaine a été enrichi, par une nouvelle formation en alternance ouverte en 2019 au sein du Lycée professionnel du Sidobre : un BTS Système constructifs bois et habitat. Cette nouvelle formation s'inscrit dans la continuité du bac pro Technicien Constructeur Bois, préalablement proposée par le lycée, et vient compléter le BTSA Gestion forestière du Lycée forestier André Alquier.

Outre l'offre de formation, on remarque que plusieurs entreprises du domaine de la sylviculture se sont installées dans le territoire, ces dernières années.

Mais il n'y a pas de vision d'ensemble de la forêt dans sa dimension espace de tourisme de nature à l'échelle du Parc et les conflits d'usage sont nombreux : entre propriétaires privés et grand public, entre entreprises de travaux forestiers et communes (sur la question des dessertes notamment), entre sports mécaniques et activités de plein air et entre certaines activités de plein air.

Le SCoT devra veiller à être cohérent avec les actions de la charte forestière du Parc Naturel Régional, dont les principaux axes sont :

- Axe A - Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable ;
- Axe B - Développer une gestion du patrimoine forestier adaptée aux enjeux environnementaux ;
- Axe C - Concilier les différents usages de la forêt ;
- Axe D - Mettre en œuvre une stratégie territoriale cohérente pour une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt

Partie 3 : Un développement de l'habitat (et des activités) consommateur d'espace et générateur de flux



à

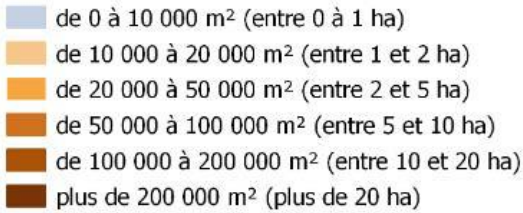
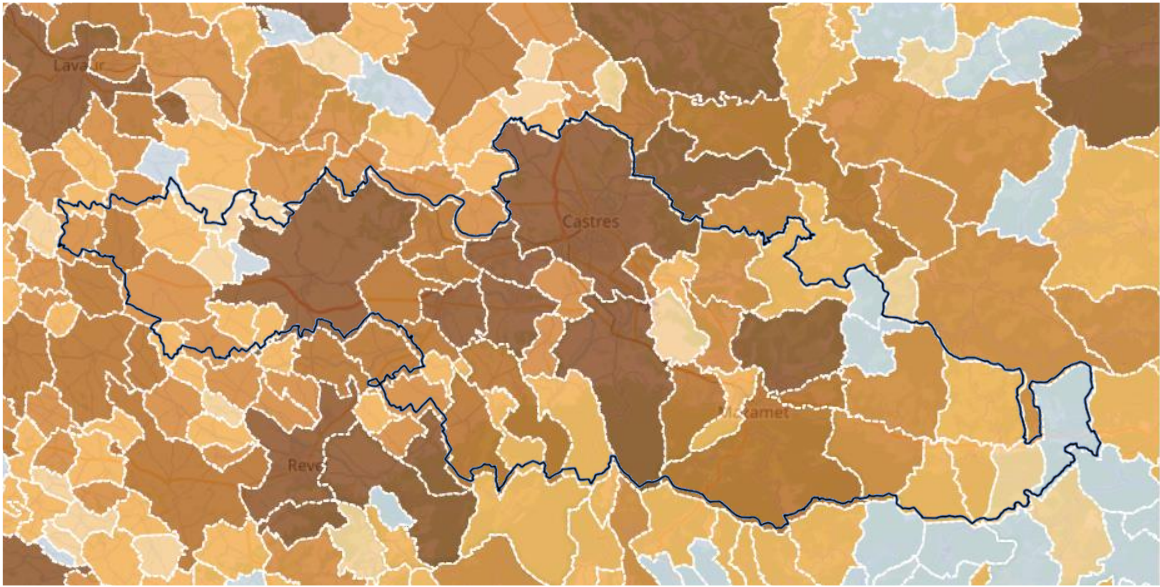
SCoT

AUTAN - COCAGNE

Étude de la consommation foncière 2011-2021- les données du portail de l’artificialisation des sols

SCoT AUTAN COCAGNE	541 ha	
CA Castres - Mazamet	264 ha	49%
CC Sor -et- Agout	251 ha	46%
CC Thoré - Montagne Noire	26 ha	5%

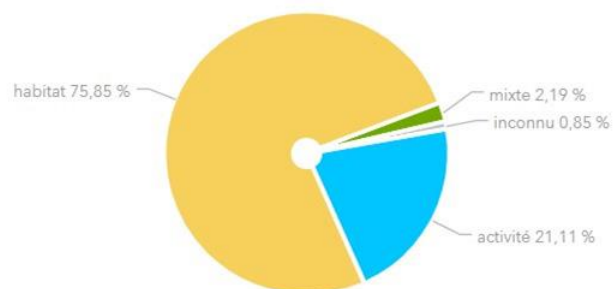
En termes de répartition sur le territoire, la consommation d’espaces sur dix ans est généralisée sur la quasi totalité des communes du SCoT avec une domination importante pour l’habitat. On observe cependant une importante variabilité d’un sous-territoire à l’autre,dépendante de la taille, population, dynamisme, et pratiques constructives propres à chaque EPCI. Cette situation d’un développement urbain qui se traduit notamment par la création d’habitat hors enveloppe urbaine et sur des secteurs hors polarités contribue à l’augmentation des déplacements en volume et en distance et des impacts sur la biodiversité et les capacités de production agricole.



Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021

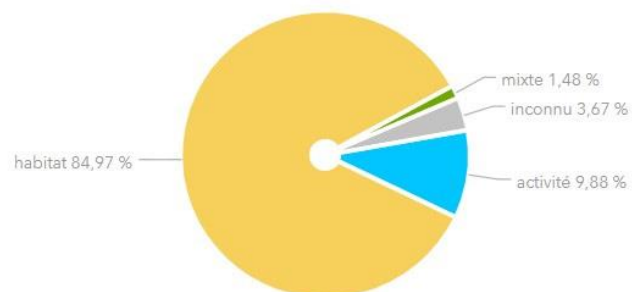
CA CASTRES-MAZAMET

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021



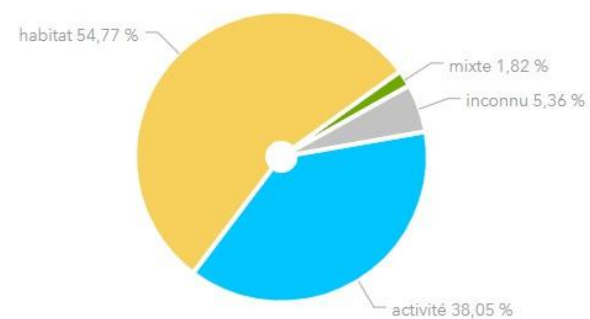
CC SOR ET AGOUT

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021



CC THORE MONTAGNE NOIRE

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021



L'héritage d'un mode de développement urbain à réinterroger qui fragilise certaines polarités : une décorrélation entre consommation d'espaces et dynamique de développement

Une consommation d'espace majoritairement en extension des enveloppes urbaines

Une nécessaire évaluation de la consommation 2021-2023

